

**Contes et
légendes de tous
pays [000] –
Contes et Récits**

**Maguelonne Toussaint-
Samat**

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Maguelonne TOUSSAINT-SAMAT

CONTES ET RÉCITS DE LA GENDARMERIE



FERNAND NATHAN

Contes et Légendes de tous pays

CONTES ET RÉCITS DE LA GENDARMERIE

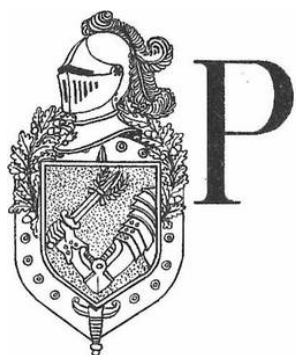
PAR

Maguelonne Toussaint-Samat

Illustration de Yvon le Gall

Éditeur : Nathan

Avant-propos



POURQUOI ces récits de la gendarmerie ?
Eh bien, parce qu'on n'y avait jamais pensé auparavant !

J'ai trouvé qu'il était dommage de laisser ignorer ce qui constitue à la fois un véritable folklore et un florilège de belles aventures. Beaucoup font partie de l'histoire de notre pays. Ce sont aussi des histoires passionnantes de la vie de tous les jours.

Les gendarmes sont, comme vous le verrez, les descendants légaux de ces preux chevaliers qui, naguère défendaient les faibles contre les méchants. Maintenant, leurs missions n'ont plus le panache des folles chevauchées de naguère. Mais l'aventure reste encore au coin de la rue...

Dans un beau discours, un ministre a dit qu'il fallait « saluer sur les lieux de ses activités modestes et quotidiennes, la grande valeur de la gendarmerie française ».

Il avait raison : modestie et quotidienneté, tout autant que les actions d'éclat des temps passés, sont les preuves des irremplaçables services que ce Corps rend au pays.

Ces récits mettent en scène des gens qui ont su toujours, à travers les temps, donner de leur courage et de leur cœur. Et leur vie, chaque fois qu'il le fallait.

Pour protéger et secourir, la gendarmerie dispose, maintenant, outre son courage et sa bonne volonté inlassable, des moyens techniques les plus perfectionnés.

L'aventure prend un parfum nouveau grâce à cette panoplie :

hélicoptères, avions, téléphone, radio, motos magnifiques, bateaux rapides, laboratoires, etc. Voilà des accessoires dignes des meilleurs films d'action. La montagne, dernière terre d'exploration qui nous reste dans un monde devenu trop petit, suscite des exploits à la fois sportifs et techniques, lorsque les gendarmes doivent se précipiter au secours des imprudents.

Par ailleurs, – et c'est le plus souvent dans la vie quotidienne – le bon sens et la gentillesse des brigades se révèlent en chacune des histoires vécues qui forment cet ouvrage.

Il y a une centaine d'années, un chansonnier taquina les gendarmes en mettant en scène un nommé Pandore dont le brigadier avait toujours raison.

Les gendarmes furent les premiers à en rire. Eh oui, le brigadier a toujours raison. Quand on y pense, la bêtise est souvent à l'origine de bien de crimes ou d'imprudences. Si l'on n'est pas assez intelligent pour savoir se conduire et conduire, la peur du gendarme reste alors, au grand bénéfice de l'entourage, le commencement de la sagesse.

Enfin, il n'était que justice que je n'oublie pas de vous parler de ces autres grands sages, de ces merveilleux auxiliaires à quatre pattes que sont les chiens de gendarmerie. Tout comme leur maître, ils ont du flair, de la ténacité, l'esprit sportif et une grande modestie.

Je m'en voudrais de ne pas leur donner la part qui leur revient dans le grand merci que nous devons à ceux qui ne se soucient même pas d'une devise, mais dont l'idéal tient en ces mots gravés sur le monument de la gendarmerie de Versailles : « Patrie, honneur et droit. »

Un bel idéal pour nos modernes chevaliers.

M. T-S.

La trame de tous les récits qui vont suivre est parfaitement authentique, que ces récits appartiennent à la grande ou à la petite histoire.

Mais j'ai dû parfois ou bien désigner les auteurs de ces petits drames par des initiales ou bien changer leurs noms, afin qu'on ne les reconnaisse pas, si tel était leur désir.

De même, j'ai renoncé à vous raconter ici des anecdotes ou des faits qui nous laissent à la lecture un sentiment pénible.

Les journaux, la télévision, la littérature débordent de ces faits divers attristants et l'on en a que trop parlé. Ils ne méritent pas une telle publicité, alors qu'il y a tant à raconter pour vous émouvoir ou vous faire sourire...

À cheval, à cheval, Gens d'armes !



OICI une formule très fameuse parmi les amateurs de jeux de société. Elle constitue ce qu'on appelle un « chronogramme ».

Le jeu consiste à former une phrase se rapportant à un événement et comprenant des « lettres numérales », c'est-à-dire des chiffres romains. Le total de ces chiffres, cachés au milieu des mots, fournit une date qui doit être obligatoirement celle de l'événement ainsi illustré.

— À cheval, à cheval, Gens d'armes ! À cheval !

Si on additionne les chiffres romains représentés par les lettres numérales M, C, V et L ($1\ 000 + 100 + 5 + 50$), contenues dans ce cri de guerre, on trouve un total de 1 465.

La bataille de Montlhéry opposa en 1465 les troupes de Louis XI à celles des princes révoltés, menés par le fils du duc de Bourgogne, futur Charles le Téméraire.

Si le roi de France ne perdit pas cette bataille, ni ne la gagna véritablement, il sauva à la fois son honneur et son trône. De justesse, mais en quelque sorte par miracle !

Ce miracle, il le dut aux *gens d'armes*. Sans eux, le cours de l'Histoire aurait sans doute changé...

Qui étaient les *gens d'armes*, ancêtres de nos gendarmes actuels ? Hé ! il faut pour retrouver leur origine, remonter encore plus loin dans le passé.

Nous allons donc nous installer à bord d'une sorte de machine à voyager à travers le temps et accomplir un premier saut jusqu'au XI^e siècle, avant de rebrousser chemin pour nous faire déposer aux

abords de la plaine de Montlhéry, le matin du mardi 16 juillet 1465.

Car l'histoire de la gendarmerie commence avec celle, officielle, de la France...

En cette fin du XI^e siècle, la France vient de naître. Règne un des derniers rois carolingiens, descendant de Charlemagne, le Franc Charles le Chauve. En vérité, il ne règne que sur un étroit domaine, si ses ambitions sont immenses. À la taille du destin de notre pays.

Sa petite armée personnelle fait ce qu'elle peut pour défendre son territoire – l'Île-de-France – contre les invasions hongroises, normandes ou musulmanes qui ont réduit à un désert le restant du pays. Les Hongrois ou Huns ont fait demi-tour devant les murs de Paris où veillait Sainte Geneviève, patronne des gendarmes⁽¹⁾. Mais les Arabes et les Vikings semblent bien établis dans le Midi et le long de la Manche.

Les plus grandes villes gallo-romaines, du nord au sud, d'est en ouest : Rouen, Nantes, Orléans, Auxerre, Bordeaux, Marseille... ne sont plus que monceaux de ruines fumantes. En outre, les barons et les comtes profitent du moindre répit laissé par les envahisseurs pour se livrer à des guerres locales, sans cesse recommencées, entre eux et contre le roi. C'est la Grande Peur de l'an Mil qui déferle sur l'Europe où, hélas, partout la situation est la même... Misère !

La Cour et les agents du pouvoir royal représentent à peine un millier de personnes. Mais c'est une foule lorsqu'on se l'imagine en des errances permanentes entre Paris, Beauvais et Orléans, par la campagne ravagée ou cultivée sans conviction, d'un « château » fortifié à un autre...

Dans la langue gothique que l'on parle alors, mélange de franc et de latin, on désigne sous le nom de *séneskall* (l'ainé des serviteurs) le plus haut seigneur du royaume, adjoint militaire du roi. Il est chargé à la fois de la sécurité du royaume, de la guerre, de la police, de la justice. Toutes fonctions bien similaires, aussi longtemps que durera le Moyen Âge.

Jusqu'à la Renaissance, les rois qui succéderont à Charles le Chauve garderont auprès d'eux un *séneskall* ou sénéchal, responsable ainsi de l'armée protégeant le trône. Or, de tous les corps qui constituent cette armée, le plus précieux est bien la cavalerie.

Pourquoi précieux ? D'abord parce que les chevaux coûtent cher. Mais aussi parce que les cavaliers forment un groupe d'élite tant par le courage que l'origine sociale.

Depuis les Romains, les chevaliers se recrutent parmi les propriétaires terriens, la noblesse. Il faut être riche pour se payer des montures de guerre, leurs armures, leur entretien.

Et il faut être assez soucieux de ses possessions pour avoir envie de les défendre, à défaut de défendre sa patrie. Celle-ci existe si peu

qu'on ne s'en est pas encore aperçu.

Chaque fois que besoin s'en fait sentir, les chevaliers de la plus haute noblesse encadrent la cavalerie royale proprement dite, la *gent d'armes* (population, « race » armée) composée de *gens d'armes*, seuls véritables soldats de métier, petits seigneurs ou cadets de bonnes familles, payés à l'année.

Des sous-officiers dépendant directement du sénéchal, les *sergents d'armes* (traduisez par serviteurs armés), fourniront la garde personnelle des rois, à partir des croisades et tant que durera le Moyen Âge.

Leur confrérie – car c'est une véritable confrérie, presque une société secrète avec ce que cela comporte de devoirs d'association fraternelle – compte entre cent cinquante et deux cents braves.

De petite noblesse donc, mais pourvus d'assez de biens pour fournir équipement et cheval, la fidélité et la loyauté de ces hommes de confiance leur vaudront bientôt de servir également d'agents à l'autorité du roi dans ses provinces.

Ils procédèrent aux arrestations des criminels et des félons qu'ils ramèneront, selon l'expression, « manu militari » (par la main des militaires) devant la justice royale. À l'occasion, ils feront aussi office de magistrats, car ils peuvent décider de la culpabilité des rebelles, après une sorte de bref procès.

À l'origine, les sergents d'armes furent d'abord cinquante chevaliers...



Grâce à notre machine à explorer le temps, pendant le trajet qui ramène de l'époque de Charles le Chauve à la bataille de Montlhéry, nous allons pouvoir faire une nouvelle petite étape.

Posons-nous, un moment, si vous le voulez bien, en Asie Mineure. Le compteur marque l'an 1191. Il faut en profiter...

Nous arrivons au beau milieu de la Troisième Croisade. Nous sommes sur la plage d'Acre. C'est l'été. Ce dur été palestinien qui donne aux chevaliers français l'impression de rôtir vivants sous leurs armures(2).

Les rois chrétiens assiègent la ville de Saint-Jean-d'Acre. Pour l'heure, ils ne sont à la vérité, que deux. Le roi de France Philippe Auguste et le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion. On attendait bien l'Empereur d'Allemagne, l'étonnant Frédéric Barberousse. Mais las, l'Empereur venait de payer de sa vie une immense vanité à la taille de

sa corpulence.

Tellement fier de son armure incrustée de pierreries et de son manteau rouge, ce prétentieux monarque ne voulait pas se déshabiller, même par la canicule. Désireux cependant de prendre un bain dans la fraîche rivière Selef, le poids de son armure et celui de son orgueil l'entraînèrent alors au fond comme un vulgaire sac de plomb...

Si cette mort peu glorieuse a débarrassé les Infidèles d'un redoutable ennemi – l'armée germanique se débanda aussitôt –, il reste encore à l'émir Saladin, prestigieux chef des Arabes, de se défaire du Français et de l'Anglais.

Puisque le trépas de Barberousse a démontré à l'astucieux infidèle que sans leur roi les Croisés se découragent aussitôt, n'y a pas en effet d'autre solution pour mettre un terme au siège de St-Jean-d'Acre, siège qui dure depuis trop longtemps.

Saladin, donc, a décidé de faire assassiner le roi de France en introduisant un émissaire dans le camp chrétien... Il faut bien commencer par quelqu'un ! L'émir pense que cela sera le plus facile car Philippe Auguste est enfermé dans sa tente. Malade, rongé par la fièvre, il ne se défendra pas.

On pourrait évidemment attendre son trépas naturel, lequel, rapportent les espions, ne saurait tarder. Mais le temps presse. La ville, affamée, assoiffée, décimée par la peste, ne peut plus tenir.

Les espions ne se trompent pas. Le roi se sent très mal. Sous sa tente en lin huilé, par cette chaleur ambiante épouvantable, brûlant par lui-même de fièvre, il a l'impression de se trouver au milieu d'un véritable bain de friture. Mais il emploie ses dernières forces à prendre des dispositions avec son adjoint, le Sénéchal de France qui l'a accompagné en Croisade.

Au beau milieu de leur conversation, voilà qu'un des hommes du sénéchal fait irruption : les chrétiens eux aussi entretiennent des espions et l'un d'eux vient de trahir Saladin et son funeste projet.

Le sénéchal et le roi décident alors de confier la garde de la tente royale à cinquante sous-officiers de la cavalerie, les *sergents à masses*. Ceux-ci se montrent si efficaces que les émissaires de Saladin doivent renoncer à leur entreprise... Le roi, sauvé, puis rétabli, décide alors de conserver toujours auprès de lui cette garde, même le danger passé. Ses successeurs en feront tout autant.

Par une autre étouffante journée de juillet, en 1214, Philippe Auguste devra encore la vie et la victoire à ces vaillants soldats.

Comme le dit le chroniqueur de l'époque :

« Belle et notable victoire qui fut au pont de Bouvines en laquelle les sergents d'armes qui servaient le roi et étaient en sa compagnie exposèrent leurs corps, très honorablement et très vaillamment. »

La masse d'armes, dont ils faisaient de terribles moulinets, consistait

en un bâton terminé par une lourde boule d'acier, hérissée de pointes, et elle restera longtemps leur emblème. Ils s'en serviront souvent pour défendre et parfois délivrer leur roi. La guerre de Cent Ans verra leurs fréquentes interventions, jusqu'à ce que le roi Charles VII, père de Louis XI, supprime leur office, faute de trouver le premier sou pour les payer...



Philippe Auguste est sauvé ! Nous nous sommes ré-embarqués dans notre machine à voyager dans le temps.

Tandis que nous mettons le cap sur le règne de Louis XI justement, nous avons le temps de vous faire faire connaissance avec un autre personnage très important dans l'histoire de la Gendarmerie, c'est-à-dire dans l'histoire de France : le Connétable.

Depuis Charles le Chauve, un seigneur de la Cour, le *Cornes stabuli* ou comte des étables ne se contentait plus d'être l'ombre, l'adjoint du sénéchal. Donnez au mot « étable » le sens d'écurie et vous définirez ce haut fonctionnaire, administrateur-gérant et grand-maître du plus grand bien des pauvres monarques.

Peu satisfait de ne régenter que les haras et les stalles, le *comte des Stables*, c'est-à-dire le Connétable en sort bientôt pour mener en combat ces chevaux dont il est le responsable.

En quelque sorte général de la précieuse cavalerie sous les ordres du sénéchal devenu chef des armées, il finit par faire double emploi avec son supérieur. De plus en plus souvent, il le supplante ou cumule les deux charges... ce qui en quelque sorte permet des économies aux rois.

Les fameux sergents d'armes, sous-officiers du sénéchal depuis les Croisades, passent ainsi directement à la connétablie, mais restent toujours chargés, soit de la garde personnelle du roi, soit de missions de justice jusqu'à ce que l'indigent Charles VII soit contraint de se passer de leurs services.

Par ailleurs, tous les arrêts spéciaux relevant de la justice militaire ou du droit des nobles sont confiés à un « lieutenant du connétable ». Il siège devant une grande table de marbre noir, tenant tout le fond de la principale salle du palais royal... Là même où s'élèvera le Palais de Justice de Paris.

Mais le compteur de notre machine indique que nous pénétrons dans le XIII^e siècle...

L'aiguille a des tressautements... Que se passe-t-il ?

Eh bien ! comme c'est dans l'ordre des choses, l'adjoint du connétable, son second, qu'on nomme le maréchal, est en train de prendre sa place. Parfois même, les deux fonctions et les deux titres se confondent, ainsi que cela se passait pour le sénéchalat et la connétablie. Qui est ce maréchal ?

En langue gothique, telle qu'on en usait sous Charles le Chauve, *mare-skall* signifiait « serviteur du cheval⁽³⁾ ». À l'origine maréchal-ferrant et soigneur des écuries royales, il s'en trouve un beau jour à son tour, l'administrateur, puisque le sénéchal ou le connétable occupent désormais des fonctions honorifiques et glorieuses.

Comme eux, il suit le même chemin pour finalement assumer mêmes responsabilités et pouvoirs. Sous sa bannière, en 1339, tandis que commence la guerre de Cent Ans, se fait ainsi connaître un corps spécial de sécurité, les Prévôts des Maréchaux. D'abord différents des sergents d'armes du connétable, ils se confondront avec eux.

Leur mission initiale offrait une grande nouveauté. Il ne s'agissait plus de ramener à obéissance les seigneurs félons ou révoltés, mais de pacifier les campagnes ravagées par les bandes armées irrégulières, « grandes compagnies » de déserteurs ou de soldats de fortune, si terribles qu'on les appelait les « Écorcheurs ».

Ces « prévôts », c'est-à-dire ces « préposés » à l'ordre, se montrent particulièrement efficaces dans le nettoyage des grands chemins. Aussi, la guerre terminée, les souverains décident de continuer à les employer. Ils constitueront ce qu'on connaîtra désormais sous le nom de Maréchaussée.

Jusqu'à Louis XVI, elle fera respecter la justice *extraordinaire* du roi. Une justice qui n'avait rien de rare, bien au contraire, mais qui était apportée par des gens parcourant à cheval la campagne à l'extérieur des villes (*extra muros*). La justice *ordinaire* s'exerçait dans la cité et relevait des échevins, les magistrats municipaux.

Le plus célèbre de ces prévôts, le chevalier Gallois de Fougères trouva la mort à la bataille d'Azincourt en 1415. On l'ensevelit dans l'église d'Auchy. Ce glorieux ancêtre des gendarmes poursuit maintenant son dernier sommeil au pied du monument national de la Gendarmerie à Versailles...

Mais notre machine à explorer le temps devait nous mener à un autre rendez-vous. Celui de 1465, où nous voici arrivés... Chut !

Nous avons atterri dans la plaine de Montlhéry. Oh ! vous ne pouvez reconnaître l'endroit qui se trouve non loin d'Orly où vrombissent de nos jours les Boeing longs-courriers. Nous allons nous dissimuler dans un bosquet. (Notre époque y taillera des circuits où s'entraîneront les célèbres motards de la Gendarmerie Nationale. Il y a comme cela des lieux prédestinés !)

Coïncidence encore dans ce voyage à travers le temps : nous débarquons une fois de plus au mois de juillet par un été torride. Oui, c'est le 16 juillet 1465. Un mardi.

Depuis une semaine sévit une chaleur écrasante. Nous avons arrêté le compteur de notre machine à 5 heures du matin. Dans douze heures exactement, retentira le fameux cri de guerre :

— À cheval ! À cheval ! Gens d'armes, à cheval !

Les ténèbres de la nuit n'ont pas réussi à faire reculer la canicule. De la terre craquelée, monte comme un souffle de fièvre, exhalaison de l'enfer. Mais si le roi Louis XI sent une sorte de vertige le gagner, c'est surtout parce que sa situation est désespérée.

Il va devoir livrer bataille à la noblesse de son royaume presque au grand complet et il est seul ou presque...

À l'exception de son oncle, le comte du Maine, et du Grand Sénéchal de Normandie, Pierre de Brézé, dont les gens d'armes entourent présentement le roi, la plupart des nobles de France ont pris les armes contre leur souverain.

Ils le considèrent comme un trouble-fête et souhaitent l'écraser avant de le renverser. Que lui reprochent-ils ? Sa façon de régner !

Ils lui reprochent de vouloir faire de la France une grande nation, puissante et unie sous la bannière à fleurs de lys. Ils lui reprochent d'être avare et de ne point les combler de privilèges somptueux.

Imaginez un monarque français qui préfère payer des sommes énormes à l'Angleterre plutôt que de recommencer une guerre ruineuse à tous les points de vue ! Ah ! quelle époque !

— N'est-ce pas scandaleux ? proclament-ils. Alors qu'une guerre est si amusante !

À la tête de la révolte parée du titre de Ligue du Bien Public – un bien public fait d'intérêts particuliers – se dressent, nous le disions tout à l'heure, le duc de Bretagne et surtout le fils du duc de Bourgogne. Ce dernier, jeune homme au caractère exécrationnel, sera un jour Charles le Téméraire. On y voit, également, hélas, le duc de

Berry, propre frère du roi, autre jeune grincheux et d'une sottise sans pareille.

Ses complices lui ont assuré qu'il monterait sur le trône dès que Louis XI serait battu... Et il le croit ! Enfin... il croit qu'il gouvernera... Pauvre marionnette... pauvre France !

Heureusement, les grandes cités, que Louis XI appelle affectueusement « ses bonnes villes », se montrent toutes favorables à la cause du roi. Peut-être, parce qu'il a toujours su leur réserver ses largesses, mais surtout parce que les bourgeois détestent le gaspillage, détestent la guerre. Ils savent trop, eux aussi, ce qu'il en coûte.

Or, les Bourguignons menés par le comte de Saint-Pol, général des armées du Téméraire, s'apprêtent à attaquer la capitale.

Louis XI et les siens sont arrivés, bride abattue, à quelques lieues des bords de la Seine. Il faut absolument donner une leçon aux rebelles et briser leur élan avant qu'ils ne viennent se jeter sur les murs de Paris. Si le roi perd cette bataille, plus rien n'arrêtera la décomposition du royaume.

— Ô Notre Dame de Cléry, protège-nous !

La veille, le dévot souverain a réuni sa modeste armée au milieu des champs. Tous en chœur, ils ont invoqué le secours du ciel. Puis les prêtres chantèrent neuf messes auxquelles le roi fut continuellement présent, en robe blanche, agenouillé, les genoux nus.

Aide-toi, le ciel t'aidera... Ces devoirs de piété accomplis, il va falloir improviser et démontrer à ces fous rebelles que si le roi ne veut pas la guerre, ma foi ! il sait la faire. Et bellement ! À un contre deux. Mais fort de son droit.

Déjà pour remonter le moral des Parisiens et prendre comme un pari sur l'avenir, le roi les a informés que ses soldats arriveraient à leur secours ce soir même du 16 juillet.

— Dieu fasse ! disent les royaux.

Avant que l'aube ne se lève, Louis XI a tenu conseil avec son état-major. Louis de Brézé, le Grand Sénéchal de Normandie est, lui aussi, plutôt pessimiste.

— Sire, observe-t-il, nos troupes sont épuisées par la marche qui les a menées jusqu'ici. Il va faire une chaleur pire que ces jours derniers. Je crois bon de remettre la bataille à un peu plus tard. Demain, peut-être ?... Nos hommes se seront reposés et rafraîchis. Nous allons peut-être recevoir des renforts... Et puis, peut-être aussi, la garnison de Paris pourra ainsi encore se renforcer...

Il n'ose pas dire : « et mieux résister au cas probable où nous serons battus », mais Louis XI le devine.

— Peut-être... raille le souverain. Mais *peut-être* également avez-vous partie liée avec les princes qui sont contre moi ? N'êtes-vous pas prince avant que d'être sénéchal ?

Le Grand Sénéchal sourit : Ah ! on peut difficilement tromper le roi.

— Oui, je suis prince, mais mon âme, mon corps et mes gens d'armes restent à mon souverain. Je veux vivre et mourir avec le roi et pour le roi.

En faisant ce serment, il continue de sourire. C'est son habitude. Le roi, par contre, ne fait bonne mine qu'à ceux qu'il souhaite berner.

— Bon, maugrée-t-il. Pour vous prouver ma confiance, je vous offre la place d'honneur. Vous commanderez l'avant-garde de l'armée royale et vous donnerez l'assaut.

En fait, et Louis XI l'a deviné, le pauvre Sénéchal ne sait comment avertir le souverain que son oncle, le comte du Maine, risque de le trahir.

Celui-ci projette d'emmener avec lui la moitié de l'armée et de rejoindre le camp des Bourguignons... au lieu de les combattre.

Le Sénéchal, conduisant l'avant-garde à l'assaut, barrera la route à ces retrouvailles intempestives. Telle avait été la rapide décision du roi.

Dès les premières lueurs du jour, les Bourguignons ont commencé à creuser des tranchées et à disposer l'importante artillerie dont ils sont pourvus.

Du château de Montlhéry, sur la hauteur où il se tient, Louis XI les voit à l'œuvre. Il n'y a même pas de brume de chaleur, tant la terre est desséchée depuis une semaine.

— Ils sont deux fois plus nombreux que nous, remarque-t-il. Mais ils ne comptent que peu d'hommes de valeur. Et ce camp retranché, pareil à une trappe, va se refermer sur eux, mal situé comme il est.

Le Grand Sénéchal rapporte ces paroles à ses gens d'armes et rien ne peut mieux les reconforter.

Tous les travaux, à grands renforts de poussière dans l'air bientôt irrespirable, épuisent rapidement les fantassins bourguignons. Les autres soldats en pied de guerre, d'abord frémissants d'impatience, rôtissent à présent tout bonnement, sous leurs armures pesantes.

Formant une avancée au front de l'armée rebelle, des archers attendent derrière des pieux taillés en pointe, destinés à couper l'élan de la cavalerie royale.

Les meilleurs d'entre eux, cinq cents mercenaires anglais, ont bu pour se désaltérer force tonneaux de vin. Ils commencent à être passablement éméchés sous le soleil bientôt vertical. Pour se mettre à l'aise, ils se déchaussent et plus d'un ronfle à même le sol.

Derrière eux, les gens du comte de Saint-Pol tournent en rond sur place dans la poussière et tuent le temps comme ils peuvent, à défaut d'ennemi.

Midi. Sous la rage du soleil, la plupart des cavaliers armés de pied en cap depuis le lever du jour cuisent intolérablement à l'intérieur de

leurs cuirasses, plus brûlantes que des poêles à frire. Ils cuisent à l'étouffée dans leur propre jus ! Et il n'y a plus rien à boire...

Philippe de Commynes, un jeune chevalier belge alors à la solde du duc de Bourgogne et qui plus tard deviendra l'ami et l'historien célèbre de Louis XI, s'inquiète beaucoup pour son cheval. La pauvre bête, pesamment caparaçonnée et fort âgée de surcroît, grille sur pied et suffoque.

Or, par hasard, près d'eux, il y a un seau de vin échappé à la soif des hommes. N'y tenant plus, le vétéran des destriers y plonge le museau.

Je le laissai achever tant il trouvait cela bon, racontera Commynes dans ses mémoires. Jamais alors je n'eus meilleur cheval ! Il alla au combat frais comme la rose.

Devant les Bourguignons et au-dessous de l'armée royale, s'étend l'imminent champ de bataille. Des labours pétrifiés par la chaleur en sillons de ciment, des blés mûrs, de l'avoine, des fèves... Des flaques de mirage font vibrer l'air et là-haut le ciel ressemble à de l'étain en fusion...

L'héritier de Bourgogne, bien que surnommé le Téméraire, hésite à attaquer : l'avantage n'est jamais pour celui qui s'élance le premier. Cependant, vers les deux heures, l'impatience des siens obtient que l'artillerie se mette à tirer. À tirer n'importe comment. Aussi, malgré sa puissance, fait-elle plus de bruit, de pestilence, de fumée, que de mal. La modeste artillerie du roi, bien placée et dirigée par un homme compétent, ajuste bientôt un tir efficace en réponse.

Enfin, le comte de Saint-Pol – bouillant second de Charles le Téméraire et qui ne le cède en rien à son jeune maître pour la fanfaronnade – reçoit la permission de livrer un premier assaut. Cible parfaite pour le tir d'en face, ses cavaliers s'empêtrèrent à qui mieux mieux dans les hauts blés, avant de remonter maladroitement vers les Français.

Mais dès le milieu de la petite plaine, que voient-ils ?

— La cavalerie du Sénéchal de Normandie, placée à mi-coteau, remonte la pente en se scindant en deux !

— Ils prennent déjà la fuite !

À cette nouvelle, l'année bourguignonne ne peut plus se retenir, elle se rue au-delà des pieux de protection, arbalétriers en tête, brandissant leurs armes encombrantes.

Mais aussitôt, les trompettes du Sénéchal retentissent :

— À cheval, à cheval, Gens d'armes ! À cheval !

En deux fleuves d'acier déferlant des hauteurs, les deux corps de gens d'armes redévalent la pente, prenant chacun par un côté les gens de Saint-Pol.

Les arbalétriers bourguignons venaient à peine de reprendre position... Par une volte-face instantanée, tournant sur elle-même et se

broyant toute seule dans le nœud d'une cohue invraisemblable, pressée de surcroît par les troupes du Sénéchal, la cavalerie bourguignonne emporte dans son tourbillon ses malheureux archers. Piétinés par leurs frères d'armes, ils disparaissent, engloutis, sans avoir eu le temps de tirer une seule flèche.

Ajoutez à cela l'arrière-garde qui se précipite, comme un seul homme, dans la mêlée. Elle écrase au passage les mercenaires anglais, avant de s'empaler dans les pieux de protection.

La tenaille formée par les gens d'armes du Sénéchal de Normandie s'est refermée au centre de l'ost(4) du comte de Saint-Pol. Le double élan de leurs forces ainsi conjuguées les pousse violemment en avant, tel un piston d'acier vivant.

Maintenant, ils avancent irrésistiblement vers le cœur de l'ennemi. À leur tête, le Sénéchal souriant ouvre la route. Mais la cohue bourguignonne est telle qu'il se trouve bientôt isolé des siens. Hélas, il disparaît tout d'un coup dans la mêlée, touché à mort.

— Le Sénéchal est tombé ! Sus ! Sus ! Vengeons-le !

— Gens d'armes ! À cheval ! Notre bien-aimé seigneur n'est plus !

Alors, dans une nouvelle charge, les Normands se ruent.

Ceux qu'on appelait la fleur des guerriers, devenus enragés, déferlement de démons invincibles, taillent ce qui reste de la cavalerie bourguignonne médusée.

Ah ! on est loin des tournois qui faisaient la renommée de la Cour de Bruxelles ! C'est bientôt un sauve-qui-peut général. L'arrière-garde prend désormais la tête d'une débandade dans toutes les directions, vers le camp, vers la forêt, vers Paris.

Le comte de Saint-Pol, happé par ce torrent, ne peut retenir sa monture devenue folle... Charles le Téméraire est, lui aussi, emporté par l'élan. Il se retrouve galopant, tel un damné, sur la route de Paris. Il a cru pendant un moment entraîner vers la capitale ses soldats vainqueurs, mais ne tarde pas à s'apercevoir qu'il est bel et bien seul.

Lorsqu'il réapparaît sur le champ de bataille, petit à petit les siens se regroupent devant l'armée royale qui, après les avoir contournés, se range de nouveau en bon ordre, mais hors de portée. Jusqu'à ce que la nuit tombe, on se canonne alors sans conviction. Puis les ténèbres enveloppent la plaine de Montlhéry... Le premier acte est joué. Y en aura-t-il un second ?

À l'aube, les Bourguignons s'aperçurent qu'ils n'avaient plus d'adversaires. Comme il l'avait promis, dès avant le jour, Louis XI pénétra dans Paris où le rejoignit enfin une puissante armée.

Le sacrifice du Sénéchal et de beaucoup de ses vaillants gens d'armes avait permis de sauver le trône encore une fois...

Plus tard, le comte de Saint-Pol fit sa soumission et fut nommé, non pas sénéchal, mais connétable de France. Las, cet homme brouillon ne

tarda pas à se brouiller une nouvelle fois avec son roi comme d'ailleurs avec les ennemis de son roi.

Forte tête ou tête folle, il perdit définitivement celle-ci, décapité par ordre de Louis XI, pour le plus grand soulagement de ceux qu'il n'avait cessé de trahir. Il reste un des plus tristes connétables de notre histoire.

Que ne suivit-il l'exemple d'un de ses prédécesseurs, le fameux, brave et fidèle Bertrand Duguesclin ! Celui-ci servit si bien Charles V contre les Anglais qu'on l'inhuma – suprême hommage – aux côtés de la famille royale en la basilique de Saint-Denis.

Pour lui, les mots « serments d'honneur, fidélité » avaient encore un sens. Y manquer lui aurait paru un crime abominable, bien qu'il ait eu parfaitement conscience du pouvoir qu'il détenait.

À la fin du Moyen Âge, l'esprit de chevalerie retourna à la légende, remplacé, il est vrai, par d'autres valeurs. Sénéchaux, connétables, maréchaux, ne furent plus ce qu'ils étaient. Oublieux de leurs devoirs, ils se montrèrent davantage soucieux de leur propre gloire.

Un de ces loups déguisé en berger : Charles de Bourbon. S'il contribua à la fameuse victoire de Marignan – 1515, nul ne l'ignore ! – grâce à l'intervention de ses vaillants gens d'armes, il eut bien des démêlés avec son cousin François I^{er} pour le plus grand bénéfice de l'Empereur Charles Quint, petit-fils du Téméraire. Le souverain dut, de même, mettre au pas son successeur Anne de Montmorency, tout autant perdu par l'orgueil.

Après lui, la Connétablie ne durerait plus longtemps. Elle s'éteignit avec le dernier de ces grands insupportables, le Connétable de Lesguidière. Richelieu, excédé, ne le remplaça pas.

La charge fut supprimée. Les pouvoirs judiciaires de la Connétablie et ses gens d'armes furent confiés au premier Maréchal de France dont dépendait, depuis près d'un siècle, la Maréchaussée.

Sous ce nom, on désigne encore souvent la gent d'armes... pardon ! la Gendarmerie, et vous savez désormais pourquoi.



Mais j'entends derrière nous le vrombissement d'un moteur et je n'ai que le temps de voir notre machine à voyager dans le temps s'arracher vers le ciel. J'aperçois comme deux pales qui tournent... Ne s'agirait-il pas alors d'un hélicoptère de la Gendarmerie Nationale, tout spécialement aménagé ? J'aurais bien aimé le vérifier. Dommage ! il est trop tard...

J'aurais peut-être reconnu une ALOUETTE III, ces appareils basés dans la région parisienne à Satory ou à l'héliport d'Issy-les-Moulineaux.

Depuis 1964, le concours des hélicoptères de la Gendarmerie a rendu les plus grands services dans les transports des blessés et de grands malades.

Grâce aux qualités du personnel navigant dont il faut souligner la compétence et le dévouement, il permet les missions les plus délicates, en tous lieux et à toute heure.

Lorsque vous entendez un gros insecte métallique bourdonner au-dessus de vous, imaginez quelle course contre la montre il livre peut-être au-dessus des embouteillages et par n'importe quel temps, tandis que s'affaire, dans les bases, un personnel entraîné pour la reconnaissance, le balisage et le guidage par radio.

Là-haut, quelqu'un lutte peut-être pour la vie, soutenu par le matériel de réanimation dont on a pourvu l'appareil.

Dorénavant, les hôpitaux, comme Beaujon à Paris, l'hôpital Nord à Marseille, celui de Lille, et tant d'autres encore en France et dans les territoires d'Outre-mer, possèdent une aire d'atterrissage où se précipitera l'équipe médicale d'urgence, courbant le dos sous la violence de l'air brassé par les pales.

Que de miracles ainsi accomplis chaque jour par la Mission de Transport Aéro-médical ! Pouvoir ainsi faire reculer l'heure de la mort qui guette un blessé grave ou un malade dans le coma, n'est-ce pas disposer aussi d'une machine à voyager dans le temps ?

La montagne qui tue



ES tables situées près de la verrière du restaurant de L'Écot sont très prisées des excursionnistes qui rayonnent de part et d'autre de la Maurienne, cette vallée encaissée de Savoie. Une vue admirable s'y offre sur le cirque des Évettes, véritable déferlement de la montagne.

L'hiver, le village de Bonneval, niché dans la neige, semble d'ici avoir ramené jusqu'aux yeux de ses fenêtres une douillette couverture immaculée. Comme c'est joli ! L'on ne peut se lasser, non plus, de suivre le manège multicolore des skieurs aux tenues bariolées, accrochés dans les télésièges au-dessus du ballet de ceux qui évoluent sur les pistes.

Et les soirs d'été, lorsqu'on savoure une bonne fondue, récompense d'une journée bien remplie en « courses », rien n'est plus fascinant que le spectacle du ciel, du côté opposé au couchant. Il passe par toutes les gammes du turquoise jusqu'à l'outremer, tandis que les reflets du soleil mourant ensanglantent les grandes coulées de neige sur les sommets.

La nuit est presque tombée que des escarboucles semblent parsemer encore les séracs, ces éboulis de glaces devenus les cabochons scintillants d'un manteau de cour gigantesque.

En ce début d'après-midi d'un été des années 60, la vue est si claire sur la Selle de l'Albaron qu'on peut longtemps suivre l'approche d'une suite de petits points noirs sur le flanc de la contre-pente. Une cordée descend de la passe des Évettes vers les chalets de l'Écot, à l'étranglement de la vallée.

— C'était pourtant le grand beau temps, remarque un des convives. Quel dommage de se tuer aujourd'hui.

— Il y a eu des morts, vous croyez ?

La dame qui pose la question n'en perd pas pour autant l'appétit. Elle ne reste la fourchette en l'air que quelques secondes. Si refroidissait ce délicieux poisson, un omble du lac, apporté le matin même d'Annecy ? Quel crime contre la gastronomie !

Un bourdonnement couvre le cliquetis des fourchettes. C'est un hélicoptère de la Gendarmerie Nationale. Il est déjà passé en fin de matinée au-dessus des chalets. Il revient de l'Albaron.

— Mon Dieu ! Il transporte deux corps.

— Regardez ! Regardez ! Il va se poser...

Arrimés sous la carlingue entre les trains de ski, deux paquets oblongs se balancent au dandinement de l'appareil. On dirait deux momies ficelées dans de la toile jaune. Comme ne se distingue pas de gouttière les soutenant, aucun espoir n'est permis...

— Ils sont morts !

— Vous prendrez du fromage ou du dessert ? demanda la serveuse. Je vous recommande le mont-blanc aux fraises des bois. Spécialité du chef !



Oui, c'était le grand beau temps. La météo l'avait annoncé la veille au soir, alors que discutaient du programme du lendemain quatorze vacanciers réunis dans un des chalets de l'Écot. Six d'entre eux passaient pour des alpinistes plus qu'honorables : quatre jeunes hommes, tous frères, leur nièce Chantal et un de leurs amis, officier d'artillerie en congé.

— Pendant que les débutants s'exerceront sur un terrain facile, pourquoi ne ferions-nous pas une belle « course » à l'Albaron ? proposa l'un d'eux.

Certains firent la moue :

— C'est de la montagne à vaches !

— Pas partout. Il y a des surplombs et tout un passage de glacier avec une pente à trente degrés, extrêmement intéressante.

— Eh bien ! d'accord. On se couche de bonne heure et on « décolle » à quatre heures.

À quatre heures, les dernières étoiles s'éteignaient dans le ciel, clair avant même que le soleil n'ourle de rose la silhouette des pics encadrant le cirque des Évettes, de part et d'autre de la large

échancrure du sol.

Derrière les alpinistes, la vallée de Bonneval dormait encore sous des voiles de brume légère. On entendait les sonnailles des troupeaux.

Il avait gelé au cours de la nuit. L'air restait piquant et euphorisant. Chacun chantait avec entrain :

— *Là-haut sur la montagne
Y avait un beau chalet
Murs blancs, toits de bardeaux...*

Bientôt, on s'encorda, car cette face nord choisie pour l'itinéraire, si elle n'est pas trop abrupte, offre certaines traîtrises – ce que quelqu'un avait qualifié « d'intéressant ». Les pierres se dérobaient souvent sous les pieds, faisant tinter les crampons des chaussures et l'acier des piolets.

Lorsqu'on arriva au sérac, torrent figé de blocs de glace plus ou moins soudés et parfois de la taille d'un homme, les deux cordées s'arrêtèrent pour reprendre haleine. L'un des alpinistes proposa alors de redescendre ensuite par un itinéraire moins exposé et surtout bien plus direct.

Des protestations s'élevèrent.

— Il n'y a que dix minutes pénibles !

Six heures sonnaient au bas de la vallée. L'écho des cloches rebondissait de paroi en paroi, comme si la montagne carillonnait, elle aussi.

Le soleil levant salua de son apothéose l'exploit du petit groupe au moment même où celui-ci déboucha sous le sommet...



9 h 30 – À Saint-Jean-de-Maurienne.

Le capitaine de Gendarmerie décrochait son téléphone :

— Allô !

— Allô ! Ici le maréchal des logis commandant la brigade de Lanslebourg, fit une voix à l'autre bout du fil. Mes respects, mon capitaine. Il s'agit d'un accident sur la commune de Bonneval.

— Je vous écoute.

— Une chute de sérac s'est abattue sur un groupe d'alpinistes, ce matin vers six heures, à la face nord de l'Albaron.

— Il y a des survivants ?

— Oui, mon capitaine. L'un d'eux, en assez piteux état d'ailleurs, a

pu regagner les chalets de l'Écot, aux Évettes et de là Bonneval, où il a donné l'alerte.

— Combien en reste-t-il là-haut ?

— Cinq, dont une jeune fille, mon capitaine. Elle appartient à la cordée des trois qui ont été le plus durement touchés. Ses camarades indemnes ont réussi à descendre un peu le moins atteint des blessés. Mais la petite et l'autre sinistré n'ont même pas pu être déplacés. Il semble qu'ils soient pratiquement fichus.

Le capitaine ne put réprimer un mouvement d'humeur. Ah ! la liste des victimes de la montagne s'allongeait chaque jour.

Autrefois, on s'était moqué de Monsieur Perrichon, héros d'une pièce comique de Labiche et ridicule excursionniste de la Mer de Glace. Maintenant, le tragique l'emporte sur la farce tant devient criminelle l'inconscience des gens. Ils courent vers le suicide, sans parler des risques auxquels s'exposent ceux qui partent à leur recherche !

— Ils avaient pourtant une certaine expérience, remarqua le maréchal des logis comme par une transmission de pensée. Le pire est qu'il s'agit d'une même famille : quatre frères et leur jeune nièce. Celui qui a donné l'alerte est un ami, je crois.

— Oui, c'est terrible ! Mais ne perdons pas de temps. Faites constituer une cordée des meilleures gens que vous avez sous la main. Qu'ils se rendent rapidement sur les lieux, afin qu'on donne les premiers soins à ces malheureux. Si on peut les éloigner tout de suite de la zone dangereuse, tant mieux. Je vais, de mon côté, demander l'alerte à la Préfecture pour avoir le Secours en Montagne. Je serai à Bonneval avant midi.

Sans attendre les ordres, on chargeait du reste déjà la voiture de service d'un équipement de radio spécial pour la haute montagne (les retransmissions y sont rendues difficiles par les parois de granit).

Comme il se devait, le Parquet – c'est-à-dire les services du Juge d'instruction – fut également saisi. Tout accident grave doit faire l'objet d'une enquête.

Quant au Secours en Montagne, le capitaine enragea bientôt : on se trouvait dans la période des congés et, naturellement, le responsable était absent. Le sous-préfet assumait provisoirement sa charge, mais la chasse aux secouristes s'avérait difficile...

— Le temps passe et là-bas, dans la solitude, des gens agonisent... Le « redoux » de ce si beau temps ne va-t-il pas déclencher une nouvelle avalanche ?

En raison de la fonte de certaines zones exposées au soleil, des plaques de neige et de glace se désolidarisent d'abord insensiblement puis basculent les unes sur les autres par leur propre poids. L'avalanche dévale la pente, emportant tout sur son passage, neige,

glace, pierres, mais aussi les alpinistes ou... les maisons, jusqu'à une butée éventuelle où s'amoncellent des tonnes de matériaux. Parfois même, la coulée est tellement énorme et puissante qu'elle remonte les pentes d'en face.

C'est vous dire si le « grand beau temps » de l'été se démontre encore plus dangereux que la mauvaise saison.

Les montagnards et la gendarmerie de montagne connaissent, bien sûr, par la pratique et l'étude, les lois de « ce monde au-dessus du monde », ainsi que l'appela le célèbre guide Rebuffat. Ces lois, les touristes imprudents ne s'en soucient pas assez.

Il n'est alors même plus question de verbaliser pour infraction à un code de la montagne non écrit, mais dont les gendarmes réclament l'officialisation. Il faut, selon les mots de l'un d'eux, « se lancer dans le combat que l'homme livre à la montagne, pour sauver ceux qu'elle menace ou lui reprendre ses victimes ».

Ainsi, ce matin, il fallait faire vite, profiter à la fois des bonnes conditions météorologiques, gagner le redoux de vitesse pour arracher les grands blessés de leur lieu de supplice, mais aussi les transporter dans les meilleures conditions possibles vers une table d'opération. Le retour à dos d'homme prendrait un temps infini. La seule solution restait l'hélicoptère.

La vogue des sports d'hiver et de l'alpinisme nécessiterait plus d'un hélicoptère dans chaque département de montagne. Hélas, il s'en faut de beaucoup ! La Gendarmerie ne compte même pas cinquante appareils dans toute la France...

Encore heureux que les vingt dernières années aient vu les Brigades de Haute Montagne dotées peu à peu d'un équipement digne de tant de courage et de virtuosité. Sans cela, leurs exploits demeureraient des actes de pure vaillance « gratuite », de peu d'efficacité.

Des exploits ? Ah ! il faudrait tout un livre pour les rapporter.

Le gendarme Bérard : en juillet 1964, celui-ci remonta pendant six heures en cacolet, ce siège fixé à dos comme un havresac, une alpiniste accidentée dans une paroi. Imaginez ce double calvaire à plus de 1 000 mètres d'altitude, dans l'air raréfié et par une tempête abominable...

Le chef de la brigade de Saint-Gervais, le maréchal des logis chef Pignier : lors de l'accident d'avion du Londres-Bombay, en 1950 sur le sommet du Mont-Blanc, il accomplit un véritable miracle pour mener quatre guides sur les lieux de la catastrophe. En même temps, un « simple » gendarme, Sondaz de Chamonix, récupérait une autre colonne de secours, des chasseurs alpins pris sous une avalanche.

C'est dans des tragédies comme celle-ci ou comme celle de ce matin que notre capitaine ressentait avec tristesse combien la parcimonie de l'administration sait tirer parti de l'inépuisable dévouement de la

gendarmerie.

— Ils se débrouilleront toujours !

Enfin, heureusement pour aujourd'hui, en attendant que l'on dispose partout d'appareils, la base du Bourget-du-Lac, près d'Aix-les-Bains, pouvait – on venait de le promettre au capitaine – détacher un Sikorsky, hélicoptère capable de transporter suffisamment de matériel et de passagers. Il devrait parcourir plus de cent kilomètres au-dessus du cours de l'Arc, en contournant le massif de la Vanoise. Une bonne demi-heure au moins !

Quant au capitaine, il mit une heure quarante pour venir à bout des quatre-vingts kilomètres de la route en lacets entre Saint-Jean-de-Maurienne et Bonneval.

— Encore heureux qu'on ne soit pas au temps du verglas.



Dans Bonneval en effervescence, tout le monde était dehors.

Le capitaine trouva dès son arrivée, le rescapé de la cordée tragique. Gravement blessé à la nuque, il semblait encore mal remis du choc.

C'était l'officier d'artillerie en vacances et, avec une précision toute militaire, il parvint malgré son épuisement à bien situer la catastrophe sur la carte d'État-major. Il donna également les précisions qu'il put sur les blessés.

— Je crois qu'ils sont pratiquement intransportables à dos d'homme. Surtout Chantal ! Elle présente des fractures dangereuses.

— Un hélicoptère est prévu du Bourget avec un médecin et du matériel de réanimation. On me l'a assuré dès que j'ai transmis l'alerte des gendarmes de Lanslebourg.

— Ah ! tant mieux ! J'ai beaucoup apprécié leur efficacité, car on m'a dit qu'ils se sont mis en route dans le quart d'heure suivant mon arrivée, mais je me fais beaucoup de soucis pour l'évacuation sanitaire de mes amis. Une cordée de gens du village a rejoint les gendarmes, le temps de se rassembler. Malheureusement, le chef-guide n'a pu être touché.

— Je suis là, fit doucement derrière eux la voix de Monsieur C..., un remarquable montagnard. Comme je regrette de m'être absenté ce matin ! À votre disposition, mon capitaine.

L'officier de gendarmerie convient avec lui que le nombre de sauveteurs à pied paraissait suffisant. Monsieur C... pourrait plus

utilement guider le pilote de l'hélicoptère, tout droit vers les lieux de l'accident.

— Si les sauveteurs sont en difficulté, je pourrai toujours sauter... à condition que l'appareil se stabilise assez bas pour que je ne me casse pas une jambe, moi aussi !

— Dans les Pyrénées, remarqua le capitaine, la gendarmerie dispose d'un Groupe de Haute Montagne dont tous les membres possèdent un brevet de parachutiste. Leur autorité sur la neige, leur expérience sur les parois ne sont pas moindres que leur valeur physique. Ils savent se poser, pour ainsi dire, dans un mouchoir. Lorsque le parachutage se démontre impossible, on peut toujours, l'appareil restant immobile à la verticale, descendre par treuil, face à la paroi ou dans une faille. Heureusement, ce matin nous n'avons pas à prévoir une pareille opération.

Mais soudain, le guide poussait une exclamation :

— Oh ! à propos d'opération, j'ai oublié de vous le dire : un civil s'est joint aux gendarmes de Lanslebourg.

— Un civil ?

— Oui, un docteur nouvellement installé dans le pays.

Si le guide annonçait cela d'un air catastrophé, le capitaine n'y voyait au contraire que des raisons de se réjouir : il n'y aurait pas trop de deux praticiens là-haut, celui-ci et le médecin de la base du Bourget qu'on attendait par le Sikorsky.

— Tant mieux !

Le guide expliqua sa grimace :

— Tant mieux ? Je n'en suis pas sûr ! Je craignais de me casser éventuellement la jambe en sautant de l'hélicoptère, mais il y a beaucoup à parier que nous devons ramasser en route cet imprudent. Savez-vous qu'il n'a jamais vu la haute montagne autrement qu'au cinéma ? Ah ! si j'avais été mis au courant, j'aurais su le dissuader de partir. Vos collègues ignoraient sans doute que le courage de leur recrue n'a d'égal que son inconscience.

Le capitaine se prit la tête à deux mains. En montagne, la témérité et les bons sentiments sont rarement payants. Rien, là plus qu'ailleurs, n'y souffre l'improvisation et l'amateurisme.

— Naturellement, on ne peut joindre la cordée par radio pour intimer au médecin l'ordre de ne pas aller plus loin.

Tout à leur ascension, les sauveteurs conservaient dans leur sac à dos, les appareils-radio portables, si utiles ensuite pour guider les évolutions de l'hélicoptère, lors de son approche. Ces appareils transportables n'offrent aucun intérêt pour une longue distance, du fait de leur puissance relative. L'emploi en montagne ne peut se faire

qu'à la verticale.

— Par contre, indiqua quelqu'un, le docteur s'est muni de matériel de première urgence. Il a réuni en un tour de main sérum et médicaments.

— Les gendarmes en ont toujours sur eux, observa le capitaine.

— Oui, mais par contre l'habileté d'un médecin sur place peut davantage que le plus habile des secouristes.

— À condition de ne pas avoir eu besoin lui-même de secouriste en cours de route. Et cet hélicoptère qui n'arrive pas ! Quelle heure est-il ? Midi ? Mais qu'est-ce qu'il fabrique, bon sang ? Tachez de le joindre par radio.

En vain, le chauffeur de la voiture du capitaine essayait de contacter l'appareil, pourtant logiquement à portée d'écoute. Aucune réponse.

Tandis que les appels se succédaient, le capitaine interrogeait le rescapé. Celui-ci refit le récit de l'ascension.

— ... À six heures et demie, le soleil était levé ; nous commençons à redescendre lorsqu'un fracas épouvantable retentit... comme un véritable coup de canon. Le sérac au-dessous duquel nous nous trouvions...

— Imprudents ! murmure le guide.

— Ce sérac se brisait... La deuxième cordée a été fauchée net par l'avalanche. Quant à la mienne, je me demande encore comment elle a pu passer au travers d'un véritable bombardement d'énormes blocs de glace. Lorsque nous avons repris nos esprits, Eugène, Bernard et Chantal gisaient au-dessous de nous. Ils étaient passés par-dessus nos têtes avec le torrent de matériaux, accrochés les uns aux autres. De blessures profondes, l'hémorragie jaillissait, mais le froid en eut cependant bientôt raison... À moins que ce ne soit le coma. Nous avons fait ce que nous avons pu pour les panser avec les moyens du bord, avant de songer à les transporter. Hélas, comment descendre trois mourants ? Il a fallu faire un choix... Après avoir installé et couvert du mieux possible Eugène et Chantal, les plus atteints, nous avons soulevé Bernard...

La voix sourde, l'officier semblait presque ne parler que pour lui-même.

— Au bout d'une heure, nous n'avions parcouru que quelques centaines de mètres. Alors, j'ai décidé de partir en avant pour donner l'alerte. Voilà... Vous savez tout, mon capitaine. Ah ! pourvu que les autres arrivent à temps.

— Le Sikorsky ne répond toujours pas ?

— Non, mon capitaine.

— Passez-moi le téléphone. Mademoiselle, donnez-moi la base du Bourget-du-Lac en priorité. Quel numéro ? Attendez, le...

Au bout du fil, arriva finalement l'adjoint du colonel :

— L'hélicoptère vient de partir. Il y a eu un « incident technique » et nous n'avions que celui-ci sous la main. Il sera à Bonneval d'ici quarante-cinq minutes... Vers les treize heures...

Au même moment, la cordée de secours des gendarmes parvenait enfin au col des Évettes...

Oui, enfin ! Jamais le maréchal des logis-chef et ses hommes, skieurs et alpinistes endurcis, n'avaient connu, tout en cheminant, une telle angoisse. Une double angoisse. À l'inquiétude justifiée par le sort des blessés qui les attendaient, s'ajoutait celle qui les prit bientôt dès qu'ils constatèrent le noviciat du médecin.

Non seulement, celui-ci ne connaissait de la montagne que ce qu'il avait lu dans « Premier de cordée », mais encore il n'était plus, comme l'on dit, de la première jeunesse. Mais du courage, ah ! il en avait à revendre, lui aussi...

Si sa parfaite ignorance des dangers relevait bien sûr de celle de l'alpinisme, les gendarmes, en connaisseurs, ne pouvaient qu'admirer la volonté poussant leur compagnon.

Cette volonté l'avait même poussé trop vite au début de l'escalade. Bientôt, il ne fut pas besoin de lui expliquer comment on doit économiser ses forces.

D'abord pour un débutant de son âge, il s'était trop chargé. Le chef de la brigade de Lanslebourg, avec beaucoup de diplomatie, le délesta à la première occasion de son matériel médical.

Ce serait un fardeau supplémentaire pour lui, mais baste, il avait le dos large...

Dès qu'on prend de l'altitude, la montée devient plus pénible. L'air glacial, moins oxygéné et en plus faible pression, brûle les poumons.

Les gendarmes savent contrôler leur respiration, bouche fermée en synchronisation avec le rythme lent et régulier de la marche. Les pauses nécessaires à la récupération ne sont pas une preuve de faiblesse, mais une sage précaution.

Leur compagnon haletant n'y tint pas longtemps. Vingt minutes d'efforts et il se laissa tomber, à bout de souffle, sur un petit rocher.

Que faire ? Le laisser ? Par un tel froid, ce quinquagénaire pourrait-il supporter l'attente ? Au tragique de la situation s'ajoutait le désespoir qu'on lisait à présent dans les yeux de cet homme courageux, si ce n'est téméraire.

Les gendarmes ont un immense respect pour la vie humaine, mais aussi une profonde connaissance de l'âme. Le docteur ne voulait ni pitié, ni ce qui pouvait paraître à ses yeux comme du mépris pour son incapacité.

Sans mot dire, l'équipe fit halte et prétextant que cela était déjà nécessaire (que pouvait en savoir ce néophyte ?), le chef commença à dérouler sa corde.

— C'est le moment de s'attacher, annonça-t-il de sa voix paisible.

À chaque parole, un halo de vapeur glacée se condensait en cristaux sur le cache-nez remonté à mi-figure. De cette figure, on ne voyait pas grand-chose car sous le casque de fibres de verre moulées, capitonné et muni de protège-oreilles, il portait des lunettes emboîtant les tempes, en raison de la réverbération si cruelle.

Deux des gendarmes se placèrent en tête, liés par le nylon, non pas à l'espacement réglementaire de quelques pas, mais plus étroitement. Le maréchal des logis s'attacha juste derrière le médecin. Ainsi, les premiers tirant et le dernier poussant, ils franchirent en une heure la pente venteuse débouchant sur le col.



Le maréchal des logis s'attacha juste derrière le médecin .

Lorsqu'on eut mis pied sur le plateau, ce fut pour voir à une cinquantaine de mètres de là, deux hommes dans la neige à mi-cuisses en transportant un troisième : les deux frères indemnes de la cordée miraculée charriant leur aîné.

Du premier coup d'œil, les gendarmes constatèrent que Bernard se mourait. Les cadets, eux-mêmes blessés, n'en pouvaient plus.

Alors, la présence du médecin s'avéra providentielle. En l'espace d'une seconde, toute trace de fatigue disparut chez cet homme exceptionnel. En un tour de main, auscultation, bouche-à-bouche, piqure et pansement redonnèrent à l'agonisant le souffle de vie qu'on n'espérait plus.

Tandis que le docteur s'affairait, les gendarmes se concertèrent. Le médecin, en nage, essuya enfin d'un revers de main la sueur perlant sur son front malgré la température ambiante si basse.

— Ouf ! dit-il, je crois que nous sommes arrivés *in extremis*.

— Il vivra ?

Le toubib prit une profonde inspiration.

— Espérons !

— Je crois, fit le chef de la brigade, qu'il vaudrait mieux lui accorder encore une chance. Si vous, vous restiez auprès de lui et de ces messieurs qui ont sans doute besoin de premiers soins, ce serait de la plus grande prudence. Nous montons là-haut réceptionner l'hélicoptère. La cordée des gens de Bonneval qui nous suit, ne doit pas tarder. Elle vous redescendra.

Les deux frères ayant précisé l'itinéraire à suivre, la brigade, de nouveau encordée, reprit alors son ascension... Pas plus tôt avait-elle disparu derrière la crête que les montagnards de la deuxième équipe apparaissaient. Ils avaient pu rattraper l'avance des gendarmes gênés par leur compagnon, comme on l'a vu.

Il fallut plus de deux heures encore pour parvenir sur les lieux de l'avalanche. Deux longues heures, mais cependant presque un record de vitesse, tant ces hommes ont le pied sûr et une parfaite connaissance de tous les pièges tendus par la montagne.

Cette étendue de neige, si lisse et facile en apparence, n'est qu'une plaque prête à glisser. Cette crevasse de peu de largeur doit cependant être contournée mais rien n'est plus sûr que cet amoncellement de glaces, fragile en apparence, blocs translucides soudés comme par un artisan verrier en délire.

Tandis qu'ils peinaient, les hommes songeaient au spectacle qu'ils allaient trouver.

— Les alpinistes ont-ils seulement prévu des points de repère ? Pourvu que le sérac n'ait pas encore glissé !

Parfois, lorsque les sauveteurs parviennent à l'endroit d'un sinistre

abandonné par les survivants, la neige a de nouveau couvert son crime.

Il faut alors faire appel aux chiens d'avalanche. Ces animaux, pas forcément des saint-bernard, mais parfois de simples bergers, ont été dressés spécialement. Sélectionnés pour leurs qualités de robustesse, d'endurance et de flair, ils sont des auxiliaires précieux de la Gendarmerie de Montagne.

Amenés sur les lieux de la catastrophe et parfois par hélicoptère, l'animal procède, sous la direction de son maître, à une prospection méthodique de la coulée d'avalanche. Les gendarmes, en attendant sa venue, se gardent bien de parcourir cette zone, et les témoins, mal au courant des raisons de cette apparente perte de temps, doivent bien prendre garde d'en faire autant. En effet, il importe de ne pas brouiller la piste d'odeur humaine, la seule qui puisse guider le chien.

Lorsqu'il sent la présence d'une victime, quelle n'est pas son émotion ! Il faut voir sa mimique expressive ! Il gémit, aboie, agite la queue, la truffe enfouie sous la neige qu'il gratte avec frénésie. Bien sûr, il ne faut pas non plus que la couche soit trop dure, ni trop épaisse...

Récemment, on a mis au point des instruments analogues aux détecteurs d'uranium. Très sensibles à la moindre chaleur, ces détecteurs indiquent la présence d'un être vivant ou venant à peine de mourir. Mais ces appareils ne savent pas, eux, prendre la piste. Une machine est quand même plus bête qu'un animal...



Abordant avec précaution la zone dangereuse, les gendarmes bouleversés virent les deux corps gisant l'un près de l'autre. Hélas, Chantal et son oncle avaient cessé de vivre.

La seule chose qui restait à faire était de fermer à jamais les yeux des malheureuses victimes... Ils n'entendraient pas le bourdonnement de l'hélicoptère qui maintenant s'annonçait.

En grande hâte, les gendarmes délimitèrent une aire d'atterrissage balisée avec le matériel prévu et contenu dans leurs inépuisables sacs à dos.

Puis avec force moulinets de bras, ils firent les signaux nécessaires aux manœuvres du pilote près duquel on apercevait deux autres personnes : le guide et le médecin de la base du Bourget. Le maréchal des logis déplia l'antenne de sa radio portative et prit contact avec l'appareil.

Heureusement, le site permettait que la zone balisée soit assez étendue, l'appareil se poserait sans faucher ceux qui l'attendaient. Le pilote, imprimant une sorte de valse lente à l'appareil, s'en assura néanmoins.

Par une température de moins 40°, comme celle régnant sur ces sommets, si l'on doit se servir d'un treuil pour l'embarquement des victimes, on se trouve devant le grave problème du gel. Tous les appareils ne sont pas munis d'un système de chauffage électrique extérieur et parfois les commandes se bloquent.

Encore heureux que les naufragés de la montagne n'aient pas été accrochés à une paroi ou engloutis dans une faille, comme il arrive souvent. Les pilotes et les sauveteurs doivent alors réaliser ces prouesses d'audace et de technique dont parlait le capitaine.

Enfin, l'appareil s'immobilisa. Les tourbillons de l'air brassé par les pales s'ajoutaient au vent et il fallut se plier en deux pour s'approcher du cockpit.

On arrima non sans trop de mal les dépouilles des deux malheureux alpinistes, et le Sikorsky redécolla...

Les gendarmes, après s'être restaurés, redescendraient par la voie « normale ».



La cordée de Bonneval avait transporté le blessé aux chalets de l'Écot. Le pilote du Sikorsky, instruit de cela par le maréchal des logis de Lanslebourg y fit une brève escale afin d'embarquer le jeune homme vers l'hôpital de Chambéry. Il déposa également les corps. La fourgonnette de la gendarmerie les descendrait à Bonneval où attendait une population consternée.



Dix-sept heures : le capitaine a regagné sa voiture. Par la radio de bord, il envoie son dernier message de la journée vers Saint-Jean-de-Maurienne :

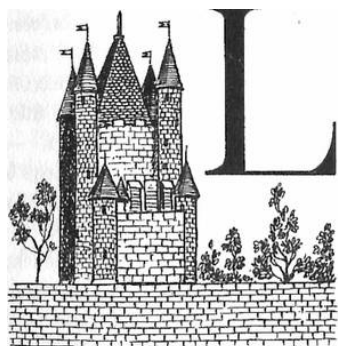
— Opération Bonneval terminée. Bilan du sauvetage : deux morts, un blessé grave.

Onze mots pour résumer onze heures de la vie d'une unité de montagne. À ces onze mots, il faut ajouter celui que la famille des alpinistes sut trouver malgré son chagrin :

— Merci.



Le voyage de la jeune Sophie et de son père le gendarme



LE 8 juin 1795, la nouvelle se répandit dans Paris :

— Le petit Capet est mort ! Oui, un garçonnet blond venait de fermer à jamais ses yeux, au second étage de la tour où on le gardait, reclus, depuis deux ans et demi. Cet orphelin, le fils du plus puissant personnage d'Europe confié à la garde d'un fruste cordonnier nommé Simon, mourut de tuberculose.

Vous l'avez deviné, il s'agissait du petit Louis XVII, l'enfant du Temple, fils du roi Louis XVI guillotiné le 21 janvier 1793.

D'aucuns disent qu'au contraire, le dauphin réel avait été enlevé, plusieurs mois auparavant et qu'on lui substitua un autre gamin, passablement arriéré. La véritable destinée de Louis XVII restera un des mystères de l'histoire non encore élucidés de nos jours...

Or, depuis que la guillotine avait donné tout leur content aux passions populaires, plus personne ne songeait à présent aux survivants de la famille royale reléguée à la prison du Temple. La disparition du dernier héritier direct du Trône réveilla tout d'un coup la mémoire des gens et des autorités.

— Au fait, se dit-on, que devient également la fille Capet ? N'était-elle pas prisonnière, elle aussi, au Temple ? Si elle vit encore, elle doit être bien grandette maintenant. Quinze ans et demi ? Ah ! comme le temps passe !

Le temps avait passé bien lentement pour la princesse Marie-

Thérèse. Madame Royale, comme on appelait jadis l'aînée des enfants du roi de France, mais oui, vivait encore.

Elle ne devait son salut qu'au fait d'être une petite fille.

On considérait les demoiselles – même de sang royal – comme assez peu concernées par les affaires publiques, jusqu'à un certain âge... à partir duquel on pouvait leur trancher la tête.

Et si la sœur du roi Louis XVI, la princesse Élisabeth, n'avait pas, elle non plus, échappé à l'échafaud, en tant que vieille fille, les révolutionnaires remirent toujours à plus tard de prendre une décision au sujet de Madame Royale. Ils l'avaient ainsi pratiquement oubliée, tandis que près de trois ans passaient...

Ceux qui réclamèrent avec tant de passion l'exécution des « tyrans », s'émurent ce jour-là (et avec la même bonne foi) au décès de l'enfant-roi et au destin misérable de sa sœur. Dans toute la France, ce ne fut qu'un cri :

— Remettez-la en liberté !

Poussé par l'opinion publique, le gouvernement – la Convention –, vota aussitôt une loi afin que Marie-Thérèse de France soit remise « à l'Autriche où régnait l'Empereur François II, son cousin germain, puisque fils du frère de la reine Marie-Antoinette ».

Cet acte charitable, il faut le dire, visait surtout à échanger la petite princesse contre des républicains éminents détenus par l'Empereur et à améliorer nos relations avec l'étranger.

Mais de tout ce remue-ménage, la principale intéressée, la malheureuse princesse, ne savait rien. Depuis l'exécution de sa mère, elle avait été retranchée du monde.

Seul un brave homme de commissaire, le « municipal » Gomin attaché à sa surveillance, avait manifesté pour elle une pitié sincère malgré le contrôle qu'un de ses collègues exerçait, à son tour, sur lui : il lui emboîtait le pas à chacune de ses visites !

Petit à petit, Gomin réussit à procurer à l'orpheline un peu de ce nécessaire qui lui manquait et bientôt une véritable sympathie lia le compatissant fonctionnaire et la fière et digne adolescente avec laquelle il n'était pourtant même pas permis d'échanger un seul mot ! Les révolutionnaires oublièrent qu'un regard ou un sourire suffisent parfois pour se comprendre.

Toute seule pendant près de trois ans, la princesse en perdit presque l'usage de la parole. Lorsque après la mort de son frère, les premières mesures de clémence lui permirent de faire une courte promenade, elle descendit dans la cour du donjon en passant devant la porte close du second étage où, croyait-elle, le petit garçon vivait toujours.

Elle ne demanda même pas de ses nouvelles, sachant par expérience qu'on ne lui en donnerait pas. En fait, parler ne lui venait même plus à l'idée. Pauvre gamine !

Finalement, tandis que le gouvernement menait une transaction aux fins de la conduire à la frontière suisse, une dame de bonne famille, dont le mari fonctionnaire devait donner des gages de confiance à l'administration républicaine, fut choisie pour s'occuper d'elle.

Le rôle de Madame de Chanterenne était délicat : d'abord ne pas déplaire aux autorités et surtout se faire accepter par la princesse, méfiante à juste titre.

Madame de Chanterenne s'en tira avec une probité et une gentillesse qu'on ne peut que louer. D'ailleurs, quelle femme de cœur aurait pu ne pas s'attendrir devant les malheurs de la pauvre enfant ?

Madame de Chanterenne eut donc le triste privilège d'annoncer à la fille de Louis XVI la mort de ses parents, de sa tante la princesse Élisabeth et celle, toute récente, du petit prisonnier du second étage.

De sa voix rendue rauque par le mutisme des trois précédentes années, Marie-Thérèse cria longtemps son désespoir. Son chagrin s'accrut encore lorsque sa visiteuse lui annonça, la fois suivante, l'imminence du départ pour l'Autriche.

— Je suis loin de confondre la nation française avec ceux qui m'ont enlevé tout ce que j'aimais le plus au monde, dit-elle avec effort à Madame de Chanterenne. Sans doute, je serai charmée de quitter ma prison, mais je préférerais la plus petite maison en France aux honneurs qui attendent partout ailleurs une princesse aussi malheureuse que moi.

Des honneurs ? Il semblait surtout que les laborieuses négociations avec l'Autriche montraient combien l'Empereur faisait d'embarras pour accueillir sa cousine.

Déjà, des membres rescapés de la famille royale, les oncles et cousins de Marie-Thérèse, les futurs rois Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe, donnaient beaucoup de tracas aux puissances les hébergeant, peu soucieuses de voir s'aggraver une situation internationale incertaine.

Par-dessus le marché, le gouvernement français de la Convention est bientôt remplacé par un autre... Pendant qu'on discute, la détention de la jeune fille s'améliore peu à peu.

Grâce à Madame de Chanterenne et au fidèle Gomin qui a désormais le droit d'ouvrir la bouche, on lui fait parvenir des vêtements (et à la mode : couleur « boue de Paris » !), des crayons et du papier (elle pourra dorénavant écrire son journal). On lui remet Coco, le petit chien de son frère (en vérité un affreux roquet). On autorise la visite de ses anciennes gouvernantes, Mesdames de Mackau et de Tournelles.

Ces dames, très émues, se demandaient comment elles allaient reconnaître, au bout de trois ans de misère, la si blonde et rose enfant qu'on appelait jadis Mousseline.

— Nous fûmes bien étonnées de la trouver belle, grande, forte et

douée de cet air de noblesse qui fait le caractère de sa figure, racontera Madame de Tournelles dans ses mémoires.

Ah ! bien sûr, elle a grandi en trois années, la pauvrette ! Ses joues rondes de petite fille bien nourrie ont disparu et si elle paraît forte ce n'est hélas que moralement, car elle est maigre à faire peur, dans une robe enfin décente, mais de méchante confection.

Ses grands yeux bleus n'ont pas perdu le regard inquisiteur et pensif de beaucoup d'enfants trop sages. Les cernes violets font ressortir qu'ils deviendront un peu saillants comme ceux de son père. Le nez accuse la courbe accentuée des nez de la famille Bourbon. Le menton qui n'a pas perdu toute la rondeur de l'enfance semble encore bien fier au-dessus du cou maigre, même si des tics nerveux le font tressaillir. La bouche ronde aussi, mais pâle, retient dans des frémissements l'habitude des sanglots. Un voile dissimule le manque d'apprêt des cheveux mal peignés.

Mais elle se tient droite, bombant tant qu'elle le peut une poitrine rendue haletante par le manque d'air et les angoisses. Au milieu de cette misère, l'adolescente reste belle... Royale en effet.

« Madame Royale » et ses visiteuses descendent maintenant pour se promener à pas comptés dans l'enclos du Temple. Bientôt, les fenêtres des maisons dominant le jardinot sont louées à prix d'or par d'anciens familiers autour du citoyen Hue, jadis valet de chambre de Louis XVI.

Ces braves gens, décidément rescapés d'un autre monde, cherchant absolument à se rendre utiles, n'imaginent-ils pas de donner la sérénade à la fille de Louis XVI, afin de lui faire parvenir par ce moyen... des messages « codés ? »

— *Calme-toi jeune infortunée, la la la...*

Bientôt ces portes von-on-ont s'ouvrir

Bientôt des fers dé...é...élibrées,

Du ciel tu pourras a... as... jouir.

Car, si c'était un secret, il relevait de Polichinelle : le gouvernement (le Directoire à présent) prenait en effet les dernières mesures pour organiser le voyage de la princesse jusqu'à Bâle où devaient être remis en échange les prisonniers à récupérer.

— Il faudra d'abord pour l'accompagner un officier de gendarmerie décent et convenable à cette fonction, déclara le ministre de l'intérieur.

Lui-même prit la peine de se rendre au Temple pour demander à la Princesse quels autres compagnons de voyage elle désirait.

La jeune captive désigna bien sûr, outre ses anciennes gouvernantes, Madame de Chanterenne, sa visiteuse à qui elle s'était attachée, le brave commissaire Gomin et Hue le valet de chambre mélomane. Cette liste correspondait aux vœux de l'empereur d'Autriche lui-même.

Finalement, l'aînée des deux gouvernantes, trop âgée, se refusa, et l'autre ne plut pas aux autorités. Elles cédèrent leur place à la fille de l'une d'elles, Madame de Soucy, personne intrigante qui se réjouissait de passer à la postérité en accompagnant la descendante de Saint Louis.

— Et le gendarme ? Voyez-vous quelqu'un qui vous convienne ? insista-t-on. C'est très important.

Une princesse, en principe, ne fréquente guère ces estimables militaires. Et la ci-devant Marie-Thérèse Capet – comme la désignaient les républicains – avait eu encore moins que personne l'occasion de rencontrer qui que ce soit depuis ces trois dernières années.

Non, vraiment, elle ne pouvait recommander aucun gendarme.

— Le gouvernement pourrait s'en douter, remarqua-t-elle d'une voix posée.

Mais pourquoi ce voyage devrait-il se placer sous la conduite d'un tel militaire ?

Le gouvernement n'oubliait pas que la jeune fille était fille de roi et qu'elle se rendait chez un empereur. La République, bien qu'égalitaire, doit observer un certain protocole dans certaines circonstances... D'autre part, la personne même de la princesse était fort précieuse, puisque monnaie d'échange dans un marchandage fort important.

Jadis, vous le savez, la Connétablie, puis la Maréchaussée groupant les militaires chargés des missions de sécurité, tinrent le premier rôle dans la protection des familles royales.

La population au milieu de laquelle vivait et travaillait la Maréchaussée l'appréciait encore beaucoup sous les deux derniers rois. On lui gardait reconnaissance pour sa droiture et son dévouement. Grâce à sa compétence, régnaient ordre et tranquillité.

— Elle a été créée pour le bonheur de mon peuple, écrivit même, un jour, Louis XV.

À la Révolution, comme cela se passe toujours, il y eut beaucoup de gens – le célèbre Mirabeau en tête – pour contester la Maréchaussée... parce que cela les arrangeait bien... Mais des voix raisonnables s'élevèrent pour réclamer le maintien du « corps le plus utile de la nation ».

— Révolution ne veut pas dire anarchie, insécurité et criminalité impunie.

Un brave colonel de la Maréchaussée, nommé Papillon, alla même jusqu'à faire imprimer – à ses frais – une brochure qu'il distribua aux députés afin d'éclairer leur jugement.

— Ce mémoire eut un certain effet, constata-t-il avec satisfaction. Si quelque chose peut me flatter désormais, c'est d'avoir contribué à la conservation d'un corps qui, s'il eût été détruit, aurait ajouté à nos maux passés...

Oui, la France venait de traverser une bien pénible épreuve. Il fallait dorénavant remettre de l'ordre dans la maison.

Les noms de Connétablie et de Maréchaussée faisaient immédiatement penser au pouvoir royal. On chercha alors une appellation plus en harmonie avec le sens de l'Histoire. Or, connétables et prévôts des maréchaux étaient des militaires à cheval comme les gendarmes (ou gens d'armes) supprimés peu avant la Révolution et pour raison d'économie, par un ministre des Finances de Louis XVI.

Eh bien, la solution était toute trouvée : on recréerait ce que les « serviteurs du tyran » avaient détruit :

Par le simple jeu d'un décret, il suffisait de constituer une force de « gendarmerie » dans laquelle on verserait tous les maréchaux. Et pour bien montrer que cette « arme » restait au service du peuple, on prit soin de spécifier qu'elle serait désormais « Nationale ».

Les Gendarmes Nationaux, non seulement, assurèrent la sécurité des civils, mais également, l'ordre au sein des armées... où sévissait la plus belle anarchie.

Ils se montrèrent bien utiles, ne serait-ce que pour garder les prisonniers, assurer la protection du ravitaillement ou des fonds de l'intendance, organiser les secours, prévenir les pillages dans les pays occupés et ceux, si affreux, dont se rendaient coupables les détrousseurs de blessés et de cadavres.

Ainsi, en ce mois de décembre 1795 (il avait fallu quatre mois de préparation), le voyage de la dernière survivante de la famille royale devait se passer sans encombre.

Qui sait quel illuminé ou quel mercenaire pourrait transformer l'opération en épouvantable tragédie, génératrice de complications internationales ? Déjà, le secret semblait avoir été éventé dès sa conception et pas seulement par l'ancien valet de chambre du roi.

Un hurluberlu nommé Carletti, ambassadeur du grand-duc de Toscane défrayait, depuis quelque temps, les salons de la capitale, en se proclamant le champion de la petite princesse.

Sans la moindre diplomatie... ce diplomate indiscret réclamait à cor et à cri et... à « titre privé » ! la libération de Marie-Thérèse.

Le ministre des Affaires Étrangères, qui s'occupait précisément et à titre « officiel » de l'affaire, se débarrassa du gêneur en lui montrant le chemin de la frontière pour son usage particulier.

Carletti le prit de haut et, comme s'il ignorait en quoi consistait un secret d'État, il fit savoir à la cantonade qu'il passerait effectivement la douane, mais la princesse à son bras, étant le seul digne de servir une personne de cette qualité.

— Un départ est imminent. En quelque endroit où passera la voiture qui emportera Son Altesse, elle me trouvera sur son chemin. Parole

d'honneur !

Le ministre de l'intérieur et celui des Affaires Étrangères en avaient bien souci.

— Ah ! L'officier d'escorte aura beaucoup d'initiatives à prendre ! Il devra faire preuve d'énergie, à l'encontre des gêneurs, comme de beaucoup de courtoisie et de gentillesse, envers l'ex-Madame Royale.

— L'Empereur est le cousin de la jeune fille et il ne faut plus désormais l'oublier.

Le ministre des Affaires Étrangères se souvint alors d'un capitaine de gendarmerie de Versailles, fort sympathique et bien noté : Louis-François Méchain, natif de Laon dans l'Aisne, maintenant quinquagénaire et veuf :

— Il sut parfaitement élever ses deux enfants et concilier une difficile vie familiale avec les exigences du service. Ses hommes l'apprécièrent tant, lorsqu'il se trouvait en Lorraine, qu'ils l'élurent commandant, mais ce grade n'a pu être confirmé, faute d'une affectation correspondante.

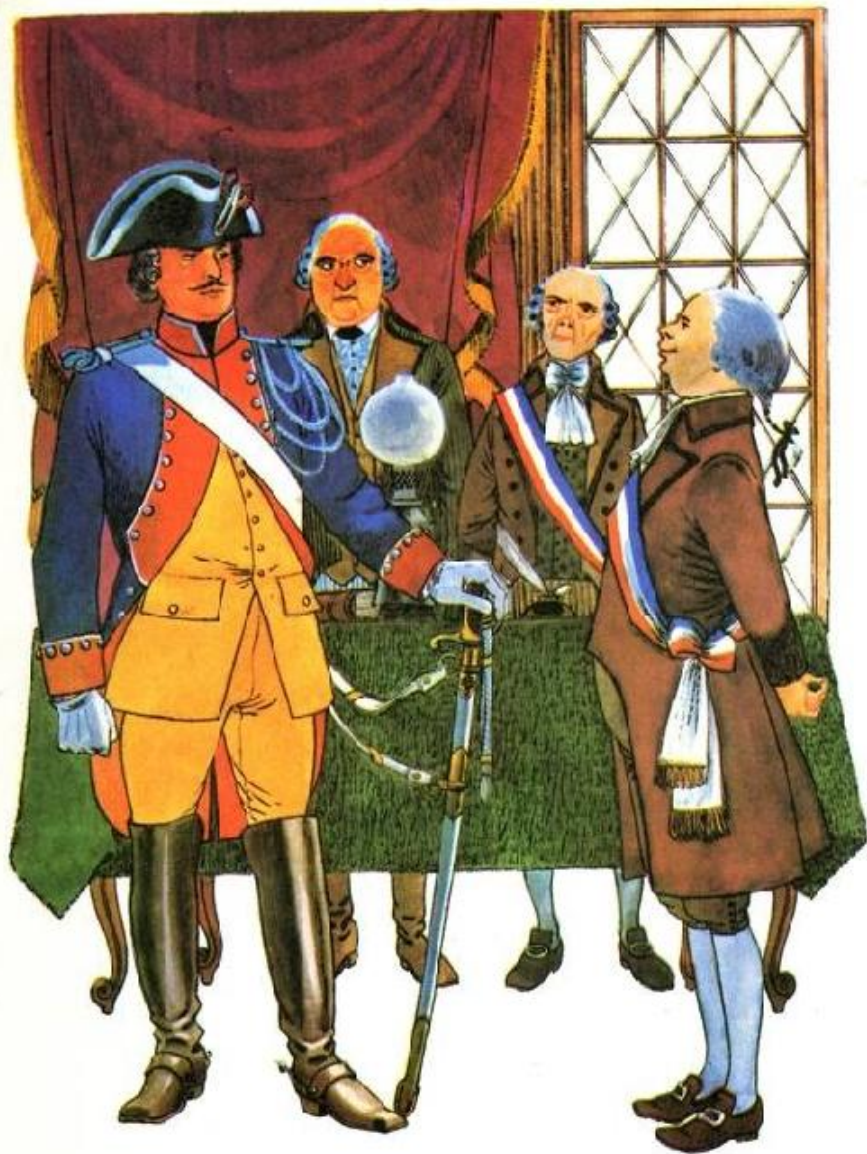
(Il faut noter à ce sujet comment, à cette époque, l'avancement se faisait d'une façon démocratique !)

— De plus, souligna le ministre à son collègue de l'intérieur, Méchain a d'abord commencé sa carrière dans les régiments de cavalerie de Conti et de Noailles, autrefois régiments d'élite. Ces débuts, sous les auspices des ci-devant princes du sang, seraient certainement agréables à la fille de feu Capet. Il en a gardé belle allure et une excellente éducation, car sa famille jouit de la meilleure réputation. Tenez, savez-vous que l'astronome de la Marine, Pierre-François Méchain, n'est autre que son frère aîné ? Il a découvert onze comètes et situé la planète Uranus. Il travaille actuellement à des calculs fort compliqués, afin d'établir la différence de longitudes des observatoires de Paris et de Greenwich en Angleterre...

— Va pour Méchain, interrompit nerveusement le ministre de l'intérieur, plus soucieux du voyage de la fille Capet que de la pérégrination des astéroïdes errants.

On ne demandait pas la lune à l'estimable militaire, mais de mener à bien une mission délicate : escorter jusqu'à bon port, c'est-à-dire à Huingue, près de la frontière suisse, une voyageuse qui intéressait davantage de gens que la localisation de la planète Uranus.

Le capitaine Méchain, convoqué donc en grand mystère, se montra très flatté de la confiance des ministres. Il participa, activement, à l'élaboration du plan de voyage.



THE GALL

Le capitaine Méchain convoqué en grand mystère...

Pour éviter toute nouvelle indiscretion, on convint que Madame de Soucy, la fille de l'une des gouvernantes de la princesse qui s'était si bien fait voir des autorités, passerait pour l'épouse du capitaine. La princesse deviendrait sa fille Sophie et le brave commissaire Gomin figurerait à merveille leur homme de confiance.

Cette famille fictive se vit dotée d'un passeport collectif et le gouvernement qui, décidément, faisait grandement les choses, commanda en toute hâte un trousseau magnifique à Mademoiselle Minette, la couturière à la mode.

Les membres de la suite : l'ancien valet de chambre du roi, ce mélomane Monsieur Hue, le fils de Madame de Soucy, freluquet prénommé Philippe, le cuisinier et la camériste des Soucy suivraient Méchain et sa « famille » à vingt-quatre heures près, emportant avec eux la garde-robe princière dont on espérait qu'elle ferait grande impression à la Cour de Vienne. Paris sera toujours Paris !

Le 18 décembre 1795 (27 Frimaire en langage républicain), « Madame Royale » rassemblait ses paquets. Oh ! bien peu de choses : notamment une paire de jarretelles fabriquées par Marie-Antoinette avec des fils tirés de la vieille tapisserie qui « ornait » la cellule. La jeune fille en avait les yeux pleins de larmes.

Madame de Chanterenne l'aidait, comme elle pouvait, à employer cette longue journée. Journée qui marquait, à plus d'un titre, une date dans la vie de la princesse. En effet, le lendemain serait l'anniversaire de ses dix-sept ans...

Par ailleurs, Marie-Thérèse ne pouvait cacher sa contrariété. Le choix du gouvernement, quant à ses compagnons, ne la satisfaisait pas entièrement. Elle jugeait Madame de Soucy comme une parfaite intrigante, ce en quoi elle témoignait de la meilleure perspicacité. Cette pécore rendrait sûrement le voyage plus pénible qu'il ne l'aurait été avec Madame de Mackau et Madame de Tournelles.

— Enfin, espérons que l'officier de gendarmerie se montrerait un mentor acceptable.

À onze heures du soir, le ministre de l'intérieur, lui-même, faisait les cent pas devant la porte du Temple, lorsque la jeune fille parut, suivie du brave Gomin, parfait dans son rôle d'homme de confiance et portant, religieusement, le dérisoire bagage.

Treize ans plus tard, à la démolition de la lugubre forteresse, désormais inoccupée, la pioche des démolisseurs abattra un mur où se déchiffrera encore, gravé de la pointe d'une aiguille :

Marie-Thérèse est la plus

« malheureuse personne du monde »

Elle ne peut obtenir de savoir des nouvelles

de sa mère. Pas même d'être réunie à elle

*quoiqu'elle l'eût demandé mille fois.
Vive ma bonne mère que j'aimais bien
et dont je ne peux avoir des nouvelles.
Et sur la cloison, contre son lit, on lira, écrit au crayon :
Ô mon Dieu, pardonnez à ceux
qui ont fait mourir mes parents.*

Le ministre offrit son bras à la jeune fille et, à pied, dans la nuit glaciale, le petit groupe se rendit à travers le quartier du Marais, silencieux et vide, jusqu'à l'angle de la rue Meslai où une voiture stationnait.

Devant l'ancien Opéra, maintenant le Théâtre de la Porte Saint-Martin, nouvelle halte. Une berline à six chevaux s'y trouvait.

Le ministre meubla la deuxième partie du trajet en tenant des propos assez surprenants de la part d'un serviteur de la République, et Marie-Thérèse ne put qu'à grand-peine retenir une sorte de nausée.

D'abord, du ton le plus officiel, il évoqua les dangers que courraient les voyageurs s'ils étaient reconnus. Peut-être pensait-il au turbulent ambassadeur du grand-duc de Toscane ? Aussi recommanda-t-il, mille fois, de bien s'en remettre au zèle du capitaine Méchain.

— Faites bien, Madame, comme s'il était votre père.

Marie-Thérèse, les yeux ailleurs, serrait les lèvres pour ne pas répondre qu'elle n'avait eu qu'un père et que celui-ci... Ô mon Dieu, pardonnez à ceux qui ont fait mourir mes parents !

Tandis que Gomin semblait, lui aussi, transformé en pierre, le ministre parla encore d'abondance, pour finalement se montrer tout autant soucieux de la sécurité des transfuges que de la sienne propre au cas, possible, du retour des Bourbons sur le trône de France.

Et encore... la petite princesse ne pouvait savoir ce qu'avait entendu, par ailleurs, le fidèle Hue, le valet de chambre de son père qui devait les suivre le lendemain. Le ministre l'ayant convoqué en particulier, profita de l'occasion pour lui demander de le recommander auprès de l'oncle de Marie-Thérèse, l'actuel roi en exil Louis XVIII.

— Lorsque vous le pourrez, sans vous compromettre, chuchota-t-il, mettez aux pieds du Roi l'offre de mes services. Assurez Sa Majesté de tout mon zèle à soigner les intérêts de la Couronne.

En s'efforçant de ne pas entendre, à son tour, les déclarations de fidélité de cet homme zélé qui lui rendait la liberté, Madame Royale se demandait quelle autre profession de foi il lui faudrait subir de la part du capitaine Méchain. Il en aurait tout le temps pendant le voyage. Et Madame de Soucy qui ne manquerait pas non plus de se mettre en frais...

« Allons, ces trois horribles années au Temple venaient de finir. On

arriverait à Humingue la semaine prochaine. Prenons notre mal en patience, c'est une question d'habitude », se dit-elle, lorsque la voiture stoppa à son grand soulagement.

Ayant mis pied à terre, avec la plus froide politesse, l'orpheline royale mit fin au monologue du ministre.

— Adieu, monsieur.

Ce grand républicain, éventuel serviteur de la Couronne, inclina son échine qu'il avait fort souple dans un profond salut.

— Adieu Madame. Puissiez-vous être bientôt rendue à la patrie, vous et tous ceux qui peuvent faire son bonheur.

Bien dit, n'est-ce pas ? Le ministre parut tout content de sa péroraison.

Minuit sonnait à ce moment-là. Madame Royale, sans un mot, monta dans la berline.

Heureusement, il faisait trop nuit pour que la jeune fille ait le spectacle du sourire peint sur le visage de Madame de Soucy. Quant au capitaine Méchain – elle le voyait à peine dans le noir – au grand soulagement de Marie-Thérèse, après avoir montré une parfaite courtoisie, il s'abstint de plaider, lui aussi, sa cause.

— Serait-ce pour plus tard ? se demanda-t-elle avec amertume.

On s'installa pour la commodité du trajet, dès que la voiture sortit de Paris par la porte de Reuilly. Elle suivait exactement le tracé de l'actuelle Nationale 19. Si l'aspect des routes a changé, celles-ci existent depuis des temps immémoriaux et souvent depuis les Gaulois.

Le capitaine, homme de devoir, n'avait en vérité qu'un seul souci, celui de bien suivre les instructions du ministre. À Charenton, une discussion assez surprenante l'opposa aux postillons : ceux-ci voulaient être réglés d'avance et menaçaient de faire la grève si on ne les payait pas en argent sonnante et trébuchant.

Méchain puisa finalement pour eux dans la bourse bien garnie dont il était pourvu, et cette première difficulté fut aplanie. Mais pour calmer davantage, semble-t-il, les suspicions de ces gens intéressés, il s'efforça, une fois remonté dans la voiture, de jouer encore mieux le rôle qu'on lui avait assigné.

D'une voix vibrante il donna de paternels conseils d'installation aux deux femmes. Les échos de ces recommandations montaient-ils malgré le fracas des roues jusqu'aux oreilles des conducteurs ?

Chaque fois qu'il s'adressait à elle en l'appelant « ma fille », la princesse se recroquevillait et lui donnait du « Monsieur » si elle ne pouvait faire autrement que de lui répondre.

Madame de Soucy joua, de son côté, les mères attentionnées, jusqu'à ce qu'elle s'endorme enfin, tandis que Gomin s'installait dans une veillée consciencieuse, prêt à servir la jeune fille dès qu'elle manifesterait un désir quelconque.

Tout le long du voyage, le brave homme ne se permit pas le moindre assoupissement, ni le moindre repas, n'osant pas manger devant la fille du défunt roi.

De même, le capitaine Méchain ne dormit jamais. L'oreille aux aguets, son pistolet prêt à servir, il épiait le moindre bruit du dehors, annonciateur d'une attaque quelconque.

À la halte du déjeuner, tout se passa dans le plus parfait incognito. Mais à Provins, un officier des dragons parut suspect.

Aurait-il reconnu la voyageuse et répandu la nouvelle ? Il suivit la voiture jusqu'à Nogent-sur-Seine où la foule s'aggloméra autour de la voiture.

Le capitaine eut beaucoup de talent à déployer en vain pour jouer la comédie prescrite, d'autant que « Sophie » ne daignait même pas répondre à son « père » dans les transes.

À leur départ, les bonnes gens, entourant la princesse, lui souhaitèrent « mille félicités », comme elle l'écrira plus tard.

Le capitaine, très contrarié, fit appeler alors le Conseil Municipal et produisit ses passeports sans convaincre personne.

Autre ennui : l'hôtesse de l'auberge signala qu'une voiture, emportant l'ambassadeur Carletti, les précédait de très peu. Ce fâcheux, par suite d'on ne sait quel calcul, s'était approprié les chevaux frais et prévenait narquoisement qu'il ferait de même tout le long du trajet.

On reprit la route avec l'attelage déjà fourbu et l'on perdit beaucoup de temps à gagner la prochaine étape. Là, on se trouva nez à nez avec le diplomate, victime d'une halte plus longue que prévue pour le graissage de sa voiture !

Dès que la voiture freina dans la cour du relais des Postes, le capitaine Méchain sauta à terre.

Confirmation reçue que l'attelage en panne appartenait à l'ambassadeur toscan, il se précipita, furieux, à la Municipalité, en brandissant un ordre de réquisition signé des plus grands noms du gouvernement.

« Carletti fit le diable » racontera la princesse.

C'est presque de haute lutte que l'officier de gendarmerie obtint un attelage frais. Aussi, sans plus attendre, bien qu'il fût onze heures du soir, on se lança de nouveau à travers la nuit.

— Gagnez ventre à terre la prochaine étape, avait ordonné Méchain au cocher.

Peut-être lui promit-il une bonne récompense, car de retour à Paris, cet homme rapide s'empessa d'aller se faire rembourser sa culotte usée par les cahots du chemin. Ce qui était plausible après tout, tant l'attelage volait de bosses en ornières.

Bien mieux, il réclama outre la valeur d'une paire de bottes et d'une

redingote en drap bleu, une prime de deux mille livres propres à calmer les douleurs de son séant malmené tout autant que son fond de pantalon.

Jugez alors des courbatures endurées par les voyageurs renvoyés mille fois du siège au plafond à l'intérieur de la voiture ! Mais Madame Royale si elle constata « des trous affreux dont on ne peut se faire idée », ne s'en plaignit pas pour autant.

Pour pénétrer dans Chaumont, il faut grimper une côte assez raide. Les chevaux exténués tiraient mal la berline dont, par ailleurs, les freins semblaient grippés. Il fallut mettre pied à terre à neuf heures du matin et l'on gagna ainsi l'auberge où l'on devait déjeuner, tandis qu'on procédait à l'inévitable graissage.

Comment, alors, l'alerte fut-elle donnée ? Mystère ! Une demi-heure après que les voyageurs se furent attablés, c'était la cohue autour du relais.

Méchain avait fait, à tout hasard, boucler la salle où ils se trouvaient, mais des grappes de curieux assiégeaient les fenêtres. Les gens semblaient se moquer comme d'une guigne des représentations puis des menaces de l'officier. Force fut à celui-ci d'envoyer quérir encore une fois la Municipalité. On trouva deux conseillers qui s'enquirent du tapage.

— Regardez mon passeport ! cria le capitaine avec emportement. Je suis le citoyen Méchain. Je voyage avec ma famille. Voici ma femme (une Madame de Soucy gracieuse), ma fille Sophie (une princesse un brin narquoise) et mon homme de confiance (un Gomin abruti par les veilles).

— Et alors ?

— Et alors, tonna le capitaine, j'exige qu'on nous laisse déjeuner en paix ! Voici un ordre de réquisition des autorités (il brandit son document). Je requiers une garde efficace.

Il obtint finalement un détachement de vétérans, et on put partir bientôt sous cette protection.

Le reste du voyage se passa sans encombre, si ce n'est un état de route de plus en plus calamiteux. L'ambassadeur Carletti semblait définitivement semé, aussi ne pouvait-on lui faire porter la responsabilité du manque de chevaux dont bientôt, par-dessus le marché, on souffrit.

Pourtant, les ministres avaient eu largement le temps tout l'été précédent d'organiser des relais bien pourvus. Il semblerait qu'à force de vouloir respecter le secret de l'opération, ils n'aient pas osé donner ainsi l'alerte.

À chaque halte, malgré son inquiétude et toujours sur le qui-vive, le capitaine jouait encore consciencieusement les pères nobles. Un brin perfide, Madame Royale ne ratait jamais l'occasion de lui renvoyer un

« monsieur » bien senti.

— Il devrait s'épargner cette peine, constatait triomphante la fille de Louis XVI, car dans toutes les auberges on m'appelle « Madame » ou « Princesse ».

Pas dans « toutes les auberges », car, pour la fin du voyage, l'incognito sembla respecté et on ne fit pas plus attention à eux qu'à une famille de voyageurs ordinaires.

L'officier ne se sentait pas le plus heureux de cette comédie, mais il avait une ligne de conduite à tenir. Même si la princesse ne lui facilitait pas les choses.

Au fond de son cœur, ce chargé de famille comprenait les réactions de sa protégée et il s'efforçait, tant qu'il pouvait, de compenser les pénibles mises en scène par des attentions vraiment paternelles.

Marie-Thérèse de France, bien qu'elle fut et à juste titre, une écorchée vive – plus tard ses ennemis la traiteront presque de chipie –, Marie-Thérèse ne pouvait s'empêcher d'apprécier ces efforts. Mais les excès de précautions de l'officier agaçaient extrêmement la descendante de Saint Louis. Depuis trois ans, n'avait-elle pas surmonté toute peur ?

« Notre Monsieur Méchain est un bon homme, mais bien peureux, se répétait-elle. Il craint que les émigrés ne viennent m'enlever ou que les terroristes me tuent ! Il veut faire un peu le maître, mais j'y mets bon ordre. »

Finalement, celui qui se gendarmait le plus des deux n'était pas celui qu'on pense !...

— Noël ! Noël ! criait-on jadis dans les cités à la joyeuse entrée des rois de France.

Après six jours de voyage, en ce soir du 24 décembre, la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette pénétra dans la petite ville-forteresse de Humingue. Garnison militaire lugubre où seule une auberge au nom peu gracieux d'Hostellerie du Corbeau pouvait recevoir des civils.

Sitôt que la berline eut franchi le poste de garde, le pont-levis se redressa, interdisant l'accès des hauts murs à quiconque ne serait pas le représentant du gouvernement français à Bâle, mandaté pour l'échange des prisonniers.

À peine descendu de voiture, le capitaine Méchain, faisant taire sa propre fatigue afin de respecter les horaires, se précipita à la rencontre du diplomate. Bâle ne se trouve guère qu'à une demi-lieue (2 kilomètres) de Humingue, et ce fut bientôt chose faite.

Le lendemain, 25 décembre, la seconde voiture franchit le pont-levis amenant le jeune de Soucy, le fidèle valet de chambre Hue, les domestiques de Madame de Soucy et le chien Coco, sans oublier le fameux trousseau. L'atelier de Mademoiselle Minette avait fait des prodiges de célérité.

Les ordres de Paris étaient de remettre le trousseau à Marie-Thérèse. Le capitaine Méchain se trouva alors confronté avec des problèmes de protocole tout à fait étrangers aux préoccupations normales de la gendarmerie : l'étiquette (le protocole) des cours spécifiait que lorsqu'une personne de sang royal se rendait chez un souverain étranger pour demeurer auprès de lui, elle ne devait sous aucun prétexte, emporter avec elle le moindre effet de son pays d'origine.

Ainsi, de tous temps, dès qu'elles avaient posé le pied sur notre sol, les princesses fiancées à un de nos souverains ou à l'héritier du trône se voyaient déshabillées par les dames d'honneur dans une tente dressée à cet effet. Elle passait alors des atours français désormais les leurs. D'Isabeau de Bavière à Marie-Antoinette, la tradition s'était poursuivie.

Le gouvernement n'y avait plus songé. Peut-être croyait-on ces temps révolus ?

En tous cas, la fille de Louis XVI n'ignorait pas la coutume et, sous ce prétexte, refusa tout net d'ouvrir même la malle.

Elle refusa également d'en discuter avec le capitaine. Le fidèle Hue fut chargé d'une laborieuse négociation. Finalement, Méchain dut se résigner à faire remettre dans la voiture le précieux trousseau pour lequel la République avait payé la bagatelle de plus de cent mille de nos francs.

En vérité, il répugnait à Marie-Thérèse de devoir quelque chose, fût-ce un col de dentelle, aux assassins de ses parents. N'avait-elle pas dû réprimer sa mauvaise humeur à la vue des domestiques de Madame de Soucy.

« *Cette femme, ne manqua-t-elle pas de souligner en écrivant à Madame de Chanterenne, cette femme a emmené avec elle son fils et sa chambrière ! Alors qu'on me chicane à moi quelqu'un pour me servir !* »

Tandis qu'ils faisaient de la correspondance, tous les deux à la même table, Madame Royale ignorait superbement son père d'occasion, « après tout, un autre geôlier malgré sa courtoisie ».

Peut-être aussi, ne voulait-elle pas interrompre le long rapport que l'officier de gendarmerie devait rédiger quant au déroulement de sa mission ? S'il prenait assez mal le refus du coûteux trousseau qu'on lui avait confié, le capitaine de son côté se gardait bien d'importuner la princesse avec l'exposé de son point de vue, mais il le consignait dans son procès-verbal quotidien.

Toujours soucieux de la sécurité de la princesse, ayant terminé sa paperasserie, il plaça en sentinelles deux gendarmes de la brigade d'Humingue et reprit sa navette entre Bâle et la cité-forteresse, afin que les dernières formalités d'échanges de prisonniers s'accomplissent.

Enfin, à cinq heures, ce soir de Noël, le capitaine remonta dans la chambre qu'il avait assignée à Madame Royale et redescendit peu

après, précédant la jeune fille dont les yeux rougis attestaient l'émotion.

Au garçon de l'auberge qui lui ouvrit la portière de la voiture, elle tendit son mouchoir tout trempé de larmes :

— Voilà tout ce que je puis vous donner pour vous remercier. Je n'ai pas d'argent.

À Bâle, le capitaine Méchain s'assura encore que la princesse était convenablement reçue chez le bailli où l'accueillit un vieux gentilhomme viennois que l'empereur attachait désormais à sa personne.

Marie-Thérèse portait son chien dans les bras. Le noble autrichien eut un instant de recul à la vue de la petite bête.

— Je sais bien qu'il n'est pas beau, s'excusa-t-elle. Mais mon frère y tenait tant !⁽⁵⁾

Il ne fallut pas longtemps au capitaine Méchain pour se voir enfin remettre les otages français et il ne tarda pas à réapparaître afin de prendre congé de « Sophie », désormais sous d'autres responsabilités que la sienne.

Le commissaire Gomin et lui s'inclinèrent alors devant celle qui redevenait Son Altesse Royale.

Ce n'est pas sans émotion que la fille de Louis XVI vit repartir Gomin. Envers l'officier, elle trouva simplement des paroles aimables et sincères pour le remercier du dévouement et de la patience qu'il avait manifestés, lors du voyage... malgré cette paternité d'emprunt endossée si scrupuleusement.

Puis un carrosse emporta Madame Royale vers Vienne et son nouveau destin...

Méchain, le fameux trousseau bien arrimé sur le toit de sa berline, reprit la route de Paris, escortant cette fois le révolutionnaire Drouet à qui Louis XVI avait dû d'être arrêté à Varennes et que la France venait ainsi de récupérer.

S'il reçut une importante prime pour le récompenser de son succès, il s'offrit également la satisfaction de dresser procès-verbal à l'intempestif ambassadeur Carletti pour ses manœuvres d'obstruction aux relais de Postes. Procès-verbal de pure forme d'ailleurs, car le verbalisé court encore !

Puis il alla sans forfanterie terminer une honorable carrière dans le Nord.

Sa modestie et son sens du devoir n'en demandaient pas plus que d'avoir mené à bien une mission difficile, entre autres. Dans sa probité, il regretta toujours la comédie qui l'avait obligé à jouer le rôle du père de cette si auguste orpheline. Et c'est donc au nom de cette probité qu'il faut dénoncer une petite erreur dont se rendit coupable – et très involontairement – un historien trop bien intentionné ou trop

distrainait pour bien lire les documents qu'il compulsait.

En effet, lorsque Madame Royale prit congé du capitaine et de Gomin, elle glissa dans la main de ce dernier une petite lettre où, en quelques mots gentils, elle exprimait sa reconnaissance pour le dévouement montré au Temple.

Méchain, lui, ne reçut rien que des paroles courtoises. En espérait-il plus ? Je ne sais.

Les paroles s'envolent, les écrits restent... Lorsque Gomin mourut presque centenaire, on trouva dans un médaillon pendu à son cou, ce billet pieusement conservé. Or, par suite d'une lecture de documents trop rapide ou trop enthousiaste et mélangeant les deux personnages, l'auteur dont je parle ci-dessus, crut que Méchain lui-même garda une lettre de Marie-Thérèse jusqu'à sa mort.

Dorénavant, on fit confiance à cette légende, car c'est ainsi qu'on écrit l'histoire. Mais je dois à la vérité de dire qu'il n'en fut rien. Et ce n'est pas retrancher quoi que ce soit au mérite de notre officier, bien au contraire.

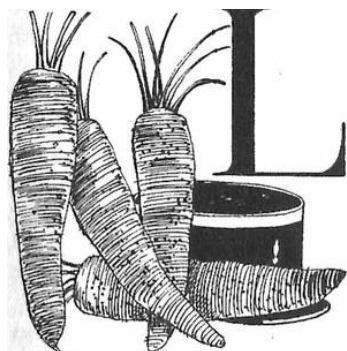
Si, moi aussi, je portais faux témoignage ou obstruction à la juste relation des événements, il se pourrait que du paradis des gendarmes, le capitaine Méchain me dresse procès-verbal, par souci de justice, même à son préjudice, détruisant ainsi une fable dont il était devenu bénéficiaire.

Quant à la rue Méchain, près de l'observatoire de Paris, elle rend hommage au frère du capitaine, cet astronome Pierre-François Méchain, à qui l'on doit d'avoir situé la planète Uranus.

Voyez-vous, il est plus facile de recevoir un témoignage de reconnaissance pour avoir débusqué des étoiles, que servi des princesses. Même si l'on s'est donné beaucoup de peine... tout en accomplissant au mieux son métier.

Et Madame Royale ? Elle épousa son cousin le duc d'Angoulême. Après l'abdication de Charles X, son beau-père et oncle, elle fut considérée, un temps, comme une reine de France en exil. Mais ce titre ne lui plut jamais. Elle détesta toujours les fausses situations.

Carottes à tête chercheuse et lapins agents secrets



ES archives des gendarmeries sont, hélas ! remplies d'histoires dramatiques puisqu'elles conservent les rapports d'enquêtes motivées par ces faits-divers qui font la « une » de la presse.

— Ah ! quelle époque ! soupirent les braves gens en repliant leur quotidien préféré.

Or, de tout temps, a sévi la criminalité. Seulement, aujourd'hui, l'actualité est apportée toute fraîche chaque matin au public. Les détails les plus horribles ne sont pas épargnés à leurs lecteurs par les journalistes. Hé ! c'est qu'ils doivent faire vendre les journaux !

Il y a cependant dans la limite des droits à l'information, beaucoup de drames sur lesquels on observe heureusement une stricte discrétion. Les gendarmes répugnent aux bavardages et à la publicité. À la fois par modestie, mais aussi pour ne pas livrer en pâture bien des problèmes douloureux dont les victimes, les jeunes surtout, souffriraient encore davantage.

Le travail de la gendarmerie, voyez-vous, ressemble un peu aux icebergs. On n'en voit que la partie émergée. Les sept-huitièmes, cachés en quelque sorte sous le niveau de la mer, relèvent du secret professionnel.

Toutes ces enquêtes, ces actions dont le résumé, rédigé dans le style dépouillé de l'administration, dort dans les dossiers, ne sont pas spectaculaires en général, car elles résultent de longues heures

pénibles de recherches, d'attentes fastidieuses, comme d'une fraternelle compréhension du cœur humain.

Tout cela n'est au fond que du travail bien fait, dit-on dans les brigades. Il n'offre aucun intérêt pour le lecteur amateur d'émotions fortes. Les grands hold-up ou les énigmes policières retentissantes suffisent bien assez à remplir les colonnes des journaux.

Ces reportages donnent en effet raison à ceux qui déplorent que plus rien n'arrête le progrès... dorénavant au service des malfaiteurs.

Oui, le banditisme dispose des moyens les plus modernes de nuire à son prochain et de le dépouiller : armes de précision, voitures rapides...

En réponse, heureusement, la gendarmerie possède une organisation et un matériel efficaces : téléphone, radio, hélicoptères, laboratoires d'analyses, fichiers électroniques, etc. Tout cela relève de la science appliquée la plus perfectionnée. Il faut donc que les brigades soient assistées par de véritables techniciens, comme par ailleurs par des sportifs entraînés et risque-tout.

Le parachutage, la plongée, l'alpinisme, le tir de précision, voilà des réalités d'une aventure quotidienne qui dépasse souvent la fiction des romans et des films d'aventures.

Mais si le récit qui va suivre ne vous apporte pas le frisson de l'angoisse dans un grand déploiement de forces, c'est parce que nous trouvons qu'il y a déjà bien assez de sujets déplaisants parmi les informations journalières.

Voici donc une histoire de gendarmes qui, pour rechercher des voleurs, mirent en application une méthode de détection des plus modernes. Toutes proportions gardées, il s'agit de l'adaptation à des fins extrêmement pratiques, d'une technique tout à fait avancée de la guerre moderne.

Vous allez voir laquelle et comment :

Le département du Val-d'Oise, grande banlieue nord de Paris, est déjà la campagne. Si les villes nouvelles y poussent comme des champignons, les terrains encore préservés au milieu des H.L.M. sont toujours, mais pour combien de temps, entre les mains des cultivateurs. Ils peuvent ainsi nourrir le « ventre de Paris », comme aux siècles passés et sans qu'il y ait de trop longs délais d'expédition.

Il n'y a pas très longtemps, chaque village attachait ici son nom à une spécialité maraîchère ou fruitière. On sait qu'une préparation culinaire « à la mode d'Argenteuil » désigne un plat d'asperges dont Argenteuil reste la patrie. Le canard « à la Montmorency » comporte des cerises, jadis la gloire de cette sous-préfecture élégante.

Mais il existe des bourgades plus modestes... Situé à peu près entre Argenteuil et Montmorency, Bessancourt ne se formalise pas si les carottes dont ses jardins ne sont point avares ne rencontrent pas sur

notre table la célébrité de Crécy, beaucoup plus au nord, dans le département suivant.

Or, parmi les producteurs de carottes de la commune de Bessancourt, on compte un certain Monsieur P. (C'est aussi un homme discret. Nous taisons son nom.)

Comme il est d'usage pour cette culture, il avait installé à la limite de sa propriété des silos aérés en grillage où il entreposait les légumes, sortis de terre à la fin des gelées pour que leur qualité reste meilleure. Il disposait là d'une belle qualité de carottes dont il prélevait au fur et à mesure, les quantités nécessaires à chaque envoi aux halles de la capitale.

Un beau matin de mars, il se rendit sur place en vue d'une expédition. Quelle ne fut pas sa surprise en constatant que le niveau de sa réserve avait baissé ! On lui en avait subtilisé au moins un quintal !

Bien sûr, ces silos en plein air ne sont pas gardés, ni les terrains enclos, mais enfin... jamais les producteurs ne se méfient de l'honnêteté publique.

— Où irions-nous ? Que des voleurs « braquent » une banque ou cambriolent la villa d'une riche rentière, cela peut s'imaginer. Mais un hold-up de carottes !...

Quoi qu'il en soit, la seule fortune de Monsieur P. consistait en ces produits de son travail. La soustraction opérée représentait une véritable perte d'argent pour lui. Aussi, tout affligé, encore dans son premier mouvement de colère, vint-il conter sa mésaventure aux gendarmes.

— Je ne soupçonne personne, soupira-t-il en réponse à la demande traditionnelle du commandant de brigade.

— Voulez-vous porter plainte ?

Monsieur P. hésitait. Le mot « plainte » semblait, à cet homme paisible, d'une gravité peu en rapport avec de vulgaires carottes.

— Plainte contre qui ?... réfléchissait-il. Je n'ai pas le moindre indice. Ni preuves. À croire qu'elles se sont envolées !

— Écoutez, proposa alors le brigadier. Je vais ordonner une surveillance. Peut-être reviendront-ils ? Et on les prendra la main dans le sac.

— Vous allez déranger des patrouilles, rien que pour des carottes ?

Monsieur P. se montrait vraiment confus.

— Bien sûr ! Il n'y a pas de petits délits. Sachez aussi afin de vous tranquilliser qu'il arrive souvent que des malfaiteurs capturés pour une histoire bien banale, se démontrent après enquête, les auteurs de mauvais coups bien plus graves. Si on ne les avait pas « agrafés » ainsi, ils auraient pu allonger la liste de très vilaines histoires ou bénéficier d'une impunité bien imméritée.

La mésaventure de Monsieur P. rendrait ainsi service à la société ? C'est de bon cœur qu'il souscrirait donc à la garde de ses terres.

Hélas, au bout de trois jours, force fut de constater que les voleurs, en gens avisés, avaient eu vent de la surveillance et renonçaient présentement à piller le champ.

— Ils ne reviendront peut-être jamais, suggéra avec espoir le maraîcher.

Le brigadier leva la main.

— Je n'en suis pas aussi sûr. La place est bonne ! On dit que les criminels reviennent toujours sur les lieux de leur crime. Pour deux motifs différents. Soit par une sorte de curiosité malsaine et au risque de se faire eux-mêmes repérer, ils se contentent d'observer les efforts de ceux qui s'emploient à les démasquer ou la peine de ceux à qui ils ont nui. Soit aussi tout simplement parce que le mauvais coup ayant réussi une première fois et facilement, ils veulent ainsi provoquer la chance... Pourtant... ils savent comme nous que ce « revenez-y » leur est toujours fatal. Mais c'est plus fort qu'eux, ils ne peuvent s'en empêcher. Un criminel se montre peut-être malin. Il n'est jamais intelligent.

— Donc, réfléchissait Monsieur P., dès qu'ils verront, et c'est le cas de le dire, le champ libre, ils recommenceront leur pillage ?

— Oui. En fait, je ne vous l'apprends pas : une surveillance absolument invisible et efficace est impossible, dans le quartier où se situe votre propriété. Loin à la ronde, la terre est plate comme la main. Il faudrait qu'on ait la chance de survenir très vite à l'instant précis où ils sont à l'œuvre.

— On va comme ça me voler jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien ? Oh ! ce n'est pas possible ! Et savez-vous, monsieur le Brigadier, que le moment que ces bandits ont choisi pour me ruiner est le meilleur ? Au début de mars, les légumes se montrent très rares sur les marchés. Très rares et au plus haut de leurs cours.

Monsieur P. en avait gros sur le cœur et les gendarmes, amicaux, le comprenaient fort bien. Aussi le laissèrent-ils parler pour se soulager au moins de sa rancœur.

— Remarque, continuait Monsieur P. que nous autres, les producteurs, bénéficions pour la plus modeste part de cette hausse saisonnière. Ce sont les intermédiaires, les transporteurs qui s'arrogent les plus gros pourcentages de bénéfices. Ainsi tenez... les producteurs bretons, d'artichauts ou de choux-fleurs, ont trouvé le moyen d'alerter l'opinion publique.

— Ah ! oui ?

— Ils introduisent dans le cœur de certains légumes, après y avoir creusé un petit trou, un bout de papier roulé portant le nom et l'adresse du cultivateur et indiquant le prix de gros auquel a été payée

la marchandise. Ils demandent aux consommateurs de leur faire connaître le prix et le lieu de leur achat. Je ne sais si un timbre pour la réponse est joint au message, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les gens s'empressent de les renseigner. Ainsi, on peut suivre le voyage et la courbe des prix des primeurs. Qu'en pensez-vous, hein ? C'est une belle astuce.

— Magnifique !

Le sous-officier rayonnait soudain devant le maraîcher un peu ahuri d'une si enthousiaste réaction. En fait, notre gradé venait d'être illuminé de ce que j'oserai appeler « un éclair de génie ».

— J'ai trouvé !

— Trouvé quoi ?

— La méthode pour coincer vos voleurs, cher Monsieur ! Nous allons piéger vos carottes en les armant, si je puis dire, du même système que les maraîchers bretons. Elles nous mèneront tout droit aux coupables.

Monsieur P. se demandait si le gendarme se moquait de lui. Un homme si digne... et apprécié dans le pays !

Or, il faut vous dire maintenant que la localité de Bessancourt, outre l'excellence de ses carottes, a une autre célébrité.

Sous son territoire – je dis sous – se trouve le grand quartier général des Forces Aériennes françaises. On le désigne par le nom de « Centre de Taverny », par référence à la ville importante la plus proche, mais cette station souterraine étend en réalité le réseau de ce qui est, par ailleurs, un gigantesque abri atomique, jusque sous les champs de Bessancourt.

À plus de cent mètres à la verticale de la propriété de Monsieur P. se dissimule donc une station digne des meilleurs films de science-fiction.

Le Grand Quartier Général de Taverny est équipé du matériel de télé-communications et de repérage le plus moderne. Si les écrans surveillance signalent à des centaines de kilomètres la présence d'un éventuel agresseur en direction de nos frontières, un système de mise à feu télé-commandée déclenche, à bord d'un des avions en permanence au-dessus de nos têtes ou d'un porte-avion en pleine mer, le lancement d'une fusée vers l'intrus identifié dans la fraction de seconde suivant sa détection.

Cette fusée possède sur son nez un dispositif tenant à la fois de la caméra de télévision, du radar et de l'aimant. C'est la « tête chercheuse » qui poursuivra sa cible, malgré ses trajectoires les plus compliquées. Un peu comme les chiens policiers de la gendarmerie repèrent les bandits et s'accrochent à leurs basques...

Ainsi, peut-être inspiré par l'esprit qui souffle en ces lieux, le commandant de la brigade de Bessancourt s'apprêtait à lancer en quelque sorte, sur les cambrioleurs de silos, des fusées-carottes à tête

chercheuse.

— Il sera alors facile, conclut-il, de les mettre hors d'état de nuire.

Monsieur P. restait partagé entre l'admiration et le doute.

— Je ne crois pas, dit-il, que le détaillant de légumes chez qui une ménagère trouvera ma marchandise puisse être l'auteur du vol.

— L'auteur certainement pas, mais l'intermédiaire – peut-être de bonne foi – entre les malfrats et la ménagère. Un commerçant ne peut se permettre de se fournir chez un grossiste ou un producteur non inscrit au registre du commerce. Il y a donc beaucoup à parier que votre voleur possède une licence parfaitement en règle. L'examen des livres du revendeur l'identifiera à coup sûr.

— Espérons ! Et espérons aussi que la ménagère ne sera ni assez distraite en épluchant sa soupe, ni trop négligente pour nous renseigner.

— En armant un certain nombre de carottes, nous multiplierons nos chances.

Maintenant, le maraîcher se frottait les mains.

— Je vais bouillir d'impatience, déclara-t-il.

— Moi aussi. À vous de jouer.

Rentré chez lui, Monsieur P. entreprit de piéger ainsi une douzaine de carottes. Afin que le message ne s'en échappe pas, une fois « amorcés » et rebouchés par le gros bout, il fit tremper les légumes dans une bassine d'eau qui regonflerait la cellulose dont ils sont constitués. Puis il les plaça dans le silo sous la couche de dessus et assez espacés pour que parmi la quantité dérobée se trouve au moins une « tête chercheuse ».

— Pourvu que les voleurs se présentent de nouveau, monologuait-il et c'était vraiment la première fois qu'il prononçait un souhait pareil.

De son côté, la gendarmerie cessa, bien sûr, toute surveillance importune. Aussi, une nouvelle visite des cambrioleurs ne tarda-t-elle plus guère.

Le troisième jour, leur victime se présenta à la gendarmerie avec un sourire d'une oreille à l'autre.

— Ça y est ! s'écriait-il en se frottant les mains. Elles sont parties ! Soixante kilos d'un coup, avec trois pièges.

— Vous voyez, observa le brigadier, ça n'a pas demandé longtemps.

— Pas longtemps ? grogna le maraîcher. Trois jours ! Oui, trois jours pendant lesquels j'ai bien failli périr d'impatience. Dès l'aurore, je me précipitais au silo. Pendant trois nuits, il ne se passa rien. Trois fois rien. Enfin, voilà ! Elles sont parties !

— Il ne reste plus qu'à attendre le courrier désormais.

— Ah ! Je ne vais savoir que faire. Je tourne en rond et ne suis plus bon à rien.

— Si, justement, répliqua en souriant le brigadier. Vous allez faire

quelque chose d'important maintenant. Cela vous permettra également de ne pas voir le temps passer, pendant une demi-heure au moins.

— À votre service. De quoi s'agit-il ?

— Mais de déposer une plainte, cher Monsieur. En indiquant que dans la quantité, il se trouve des légumes repérables. Ainsi nous pourrons confondre vos « clients », à coup sûr.

Trois jours s'écoulèrent encore. Trois longs jours.

Et le 14 mars, après que le facteur eut fini sa tournée, voilà notre maraîcher qui se précipite de nouveau à la gendarmerie. Il brandit une lettre et ne peut contenir sa joie.

— Regardez ! s'écrie-t-il fébrilement. C'est un monsieur de Paris. Du 18^e arrondissement. Sa femme a découvert le billet dans des carottes achetées 1,50 F le kilo au marché Ornano. Quelle chance !... et quel prix !

Cette pièce à conviction à laquelle le commandant de brigade donna le numéro 1, est jointe à la plainte. En même temps, le commandant de Compagnie de Pontoise, chef-lieu du département du Val-d'Oise, est averti. Il prévient aussitôt la Brigade de Recherches de Paris.

Le soir même, les policiers sonnent chez les époux H.

Monsieur Eugène H. l'auteur de la lettre, n'est pas encore rentré, mais son épouse confirme sa découverte. Il n'y aura plus qu'à se rendre, le matin suivant, au marché pour interroger le marchand.

Le détaillant apporte tout de suite la preuve de sa bonne foi. Il a acquis sa marchandise chez de petits maraîchers d'une commune voisine de Bessancourt, trois frères associés.

À Bessancourt, dans le même temps, les gendarmes sont avisés que le champ d'un cultivateur de poireaux vient de recevoir la visite de malandrins. On a dérobé plus de deux cents kilos de légumes.

— Ce n'est pas la première fois, déclara cette nouvelle victime dont la patience est lassée. Je n'ai rien dit jusque-là, mais vrai, « ils » exagèrent !

S'agirait-il de la même bande ? Lorsque l'après-midi même, la maréchaussée se présente chez les trois frères, ceux-ci sont occupés à conditionner des poireaux.

Ils prennent de haut la visite domiciliaire, jurant que tout est parfaitement régulier.

— Notre famille est honnête ! Ces légumes sont à nous. Pour qui nous prenez-vous ? protestent-ils en chœur. Nous sommes de pauvres gens qui travaillons pour vivre.

— Tiens, tiens, et quel terrain avez-vous « travaillé » pour récolter une aussi belle quantité de légumes ? Il y a là partout des choux et pas le moindre espace vide.

Finalement, les trois frères se mettent à table, comme l'on dit, et sont bien obligés, devant les témoignages, d'avouer un trafic qui

s'avérera très important.

La terre est basse, vous savez et il est bien moins fatigant de récolter ce que les autres ont semé, que de cultiver soi-même.

Ils repéraient les champs à piller et la nuit, y amenaient, tous feux éteints, leurs voitures aménagées en fourgonnettes. La « récolte » faite, ils rentraient les véhicules chargés dans la cour de leur ferme pour emballer les légumes au cours de la journée et les livrer le matin suivant aux détaillants de Paris qui n'y voyaient que du feu.

Entre les mois de février et de mars, ils s'étaient ainsi servis chez les autres de trois ou quatre tonnes de légumes. Sans peine, mais avec un joli profit, puisque tout de bénéfice.

Tandis que cette charmante famille se retrouvait autour de la soupe aux trognons de choux de la prison de Pontoise, le brigadier de Bessancourt déplora, à part lui, qu'un trafic si important n'ait pas été découvert plus tôt...

Par la faute des gendarmes ? Ah ! que non pas. Comment pouvaient-ils le savoir puisque les cultivateurs n'avaient pas cru devoir signaler les premiers vols aux autorités ? Comme l'avait expliqué le brigadier à Monsieur P., quantités de méfaits restent impunis parce que les victimes, résignées ou mal renseignées, renoncent à faire valoir leurs droits et retardent l'ouverture d'une enquête.

Peut-être ne retrouve-t-on pas tout de suite un certain nombre de voleurs mais à la fin du compte, lorsque persuadés d'une éternelle impunité, ceux-ci se font – et toujours bêtement – prendre, la justice leur présente une longue note à payer.

Alors, comme on dit, pour eux « les carottes sont cuites ».



— Les « carottes sont cuites » !

C'est par cette phrase qu'un matin de juin 1944, la radio de la France Libre à Londres annonça le débarquement imminent des Forces Alliées.

Ces quatre mots de code signifiaient en clair pour les Résistants que les jours de l'occupation allemande étaient comptés.

Pendant cette triste époque, que de drames bouleversèrent les familles !

Les gendarmes eurent beaucoup à faire pour continuer à servir la patrie et ses habitants. De par leurs fonctions, témoins d'atroces situations, ils s'employèrent tant qu'ils purent, malgré leur position délicate dans un pays déchiré, pour protéger leurs concitoyens.

Si la liste est longue de ceux de la Maréchaussée qui se sacrifièrent pour la Résistance, il ne faut pas oublier les obscurs, les sans-gloire, ceux qui œuvrèrent dans l'ombre et ne furent ni récompensés, ni remerciés. Peut-être parce qu'ils eurent la chance de passer assez inaperçus dans l'anonymat de leur travail quotidien pour ne pas être pris.

Afin de pallier le manque de main-d'œuvre des usines de guerre, le Reich, c'est-à-dire le gouvernement allemand, décida un jour de réquisitionner les ouvriers de France, comme ils le faisaient déjà dans d'autres pays occupés, pour les envoyer travailler outre-Rhin.

On imagina le prétexte suivant : en échange de cette « relève du Service du Travail obligatoire » ou S.T.O. une certaine proportion de prisonniers de guerre qui attendaient derrière des barbelés depuis l'armistice seraient rendus à leur famille.

Il s'agissait bien entendu d'une mystification bien présentée. Peu de patriotes eurent envie de se dévouer ainsi, puisque le travail fourni assurait un sursis aux nazis : la production est aussi vitale pour un pays en guerre que ses armées. Les « requis » portaient donc pour la plupart contraints et forcés, s'ils ne prenaient pas le maquis.

Aussi, en 1943, les gendarmes de C.-sur-L. décidèrent-ils tout simplement de saboter de leur côté le S.T.O. :

Comme le gouvernement siégeant à Vichy avait assimilé ce qui n'était au fond qu'une déportation à un service national analogue au service militaire, il appartenait aux gendarmes de délivrer leurs convocations aux appelés. Cette collaboration, forcée elle aussi, avec l'occupant, avait de quoi exaspérer les brigades.

Il fallait trouver un moyen astucieux pour que les autorités ne se doutent pas de la non-exécution des ordres. Sinon, on s'en prendrait à la gendarmerie pour refus d'obéissance.

Tant que les listes parviendraient normalement aux gendarmes, ceux-ci pourraient, avec suffisamment d'avance, prévenir les requis du sort qui les attendait.

Tant que les nazis ne soupçonneraient pas d'où venaient les fuites, les gendarmes, apparemment paisibles et ponctuels mais renseignés par ailleurs par la Résistance, ne se verraient pas remplacés par une police aux ordres des nazis.

Et alors dans ce cas, Dieu protège les appelés ! Il ne leur serait pas fait quartier.

Le problème consistait donc à continuer à recevoir ces fameuses convocations et à les porter bien ouvertement à des gens... qui ne seraient plus là pour obtempérer.

La brigade de C-sur-L. réussit à mettre sur pied un système d'une telle efficacité qu'il restera célèbre dans les annales de la gendarmerie, si le public n'en a jamais rien su.

Son originalité ne le cédait en rien à son ingéniosité... Le succès de l'opération reposait entièrement sur la capacité de silence des intermédiaires choisis. En fait, ces agents secrets se montrèrent muets comme des carpes... ce qui reste bien le comble pour des lapins... car il s'agissait de lapins.

Ces lapins appartenaient au boulanger du pays et avaient installé leurs pénates dans un clapier au fond du jardin de la gendarmerie.

« Bizarre », allez-vous dire. S'agissait-il de lapins « squatters », occupants illicites d'un terrain militaire ? Il lui fallait bien du toupet à cette gent aux longues oreilles pour s'établir ainsi dans les locaux de l'autorité.

Permettez-moi de vous faire observer que vous parlez sans réfléchir, ou bien ce que je crois plutôt, vous n'avez pas vécu en ces temps troublés.

Non seulement la vie ou la liberté des gens était en danger, mais sévissait cette plaie qu'on appelait « restrictions ».

Le « marché noir » régnait : le ravitaillement – encore du vocabulaire de l'époque – qui se vendait illicitement, sans tickets de contrôle, coûtait fort cher. Les pourvoyeurs de marché noir se livraient soit à des trafics difficiles, soit à des vols.

Des lapins, richesses de ces temps difficiles, pouvaient parfaitement attirer l'attention de plus d'un malin. Leur possession, tout à fait légale, permettait aux gens de la campagne d'améliorer un ordinaire par trop ordinaire, tandis que les citadins, de loin en loin, se réjouissaient d'en obtenir chez les volaillers en échange des tickets de viande.

Les lapins du boulanger, prospérant sous la protection des gendarmes, ne risquaient guère de finir leur vie dans l'illégalité. Le boulanger s'en félicitait à tout venant et qui donc aurait pu l'en blâmer ?

Pour aller nourrir son cheptel miniature, il suffisait à notre brave homme d'ouvrir la petite porte du fond de son fournil et donnant directement sur le jardin de la caserne, si bien gardé.

Oui, le boulanger était un brave homme. Profondément patriote, il s'entendait bien avec ses voisins les gendarmes qui le connaissaient depuis longtemps et dont il partageait tous les points de vue et même les actions de résistance.

En fait, l'installation du clapier, en ce lieu à la fois sûr et retiré, avait été décidée d'un commun accord. On pouvait facilement s'y rencontrer pour tenir des propos dangereux, loin d'oreilles plus indiscretes que celles fort longues cependant des précieux animaux.

Par ailleurs, notre estimable commerçant et son épouse avaient un fils, un gamin de quinze ans, déluré comme pas deux et qui n'hésitait jamais à rendre service.

On le rencontrait souvent sur la route, par tous les temps, pédalant avec énergie sur une bicyclette pourvue d'un panier renfermant des miches à livrer. Le boulanger se félicitait à tout venant de la bonne volonté de son garçon. Qui ne l'eût approuvé ?

Or, un observateur particulièrement perspicace aurait pu constater que se déroulait fréquemment autour de la boutique, une succession de scènes très « enlevées » comme disent les critiques de théâtre.

Ce scénario, parfaitement au point, se déroulait toujours ainsi, à peu de variantes près :

PREMIER ACTE

(La scène se passe dans la boulangerie)

La porte du magasin s'ouvre et entre une dame, l'épouse d'un gendarme ou celle du commandant de la brigade, selon les circonstances. Elle échange des salutations avec la boulangère. Puis suivent des considérations sur le temps qui n'est jamais de saison, le ravitaillement difficile, etc. Ces considérations sont reprises en chœur par les clientes qui font la figuration. Enfin, s'avisant qu'elle a oublié son porte-monnaie ou sous tout autre prétexte, l'épouse de gendarme dit :

— Vous mettrez de côté un pain de deux livres.

Après diverses salutations, elle sort.

DEUXIÈME ACTE

(Même décor)

Si le boulanger n'est pas présent : s'inquiétant de savoir où en est la fournée, ou sous tout autre prétexte, la boulangère se rend dans le fournil pendant une minute. Puis, elle réapparaît dans sa boutique.

Si le boulanger est présent, il s'écrie :

— Ah ! je vais voir ce que deviennent mes lapins. C'est qu'ils ont de l'appétit, les bougres ! Dès que je trouve un instant de libre, il faut que je coure chercher de l'herbe.

Et il se dirige vers le fournil et l'on entend la porte de derrière claquer.

TROISIÈME ACTE

(La scène se passe près du clapier dans le jardin de la gendarmerie)

Le boulanger, sortant de son fournil par la petite porte de derrière, survient, porteur d'épluchures, d'herbes ou de carottes.

Devant les cages, il trouve soit le brigadier, soit un des hommes de celui-ci (comme par hasard, ce sera l'époux de la dame au pain). Le gendarme est penché sur le grillage. Il admire certainement les bêtes

bien nourries.

Le boulanger se penche lui aussi et tous deux présentent ainsi leur dos tourné aux spectateurs.

L'observateur même le plus perspicace ne peut surprendre quoi que ce soit de leur conversation, dont il pense cependant qu'elle reste sur le terrain de la gastronomie et de l'élevage.

Or, voici bien au contraire ce que les longues oreilles des discrets lapins entendaient (strictement confidentiel et révélé seulement après la guerre) :

— Nous avons reçu une convocation pour le fils Untel. Il doit partir dans quarante-huit heures. Nous serons chez lui demain au début de la journée...

— Entendu, brigadier. Je dépêche le gamin.

QUATRIÈME ACTE

(La scène se passe de nouveau à la boulangerie)

Le boulanger, sans doute, de retour devant son fournil, appelle à la cantonade et en coulisse :

— Jean-Jacques, peux-tu aller livrer du pain à M^{me} Untel ? Elle a demandé à maman qu'on lui en porte et il ne faut pas l'oublier.

Dans la boutique, la clientèle s'extasie :

— Qu'il est serviable, ce petit.

Le boulanger, toujours dans l'arrière-boutique en coulisse :

— Viens prendre le pain, je l'ai mis de côté.

Jean-Jacques se précipite au fournil, où son père lui fait certainement quelques recommandations.

La boulangère (attendrie) :

— Mon mari se fait toujours du souci... quoique la circulation maintenant sur la route... Ah ! ce n'est plus comme avant.

Jean-Jacques traverse la scène, tenant le pain. Il va chercher son vélo et se lance sur le chemin. On entend son timbre sonner.

CINQUIÈME ACTE

(La scène se passe à la ferme Untel)

Les gendarmes viennent apporter la fameuse convocation au S.T.O. Les parents Untel reçoivent la maréchaussée avec force excuses :

— C'est que not' gars n'est pas là. Il est parti justement hier pour Paris.

— Pour Paris ? Comme ça ?

— Oui, comme ça, sur un coup de tête... Vous savez, les jeunes au jour d'aujourd'hui, on ne peut plus les tenir à la terre...

... Suivent des considérations sur la jeunesse, les difficultés actuelles, le temps qu'il fait, etc., etc.

Jusqu'à la Libération, en août 1944, Jean-Jacques livra ainsi beaucoup de pain et les gendarmes de C.-sur-L. ne livrèrent aucun jeune au S.T.O. Quant aux lapins, eux, ils se livrèrent à des bons et fréquents repas. Ils le méritaient bien. Radio-clavier fonctionnait parfaitement.

Oh ! à propos de radio. » Tenez, voici comment notre brigade parvint à déjouer la surveillance des Allemands. Cette surveillance s'exerçait précisément sur les émetteurs clandestins, une des activités les plus vitales de la Résistance.

Non seulement tous les jours à 18 h la radio de Londres donnait des nouvelles que l'on écoutait le nez collé contre le récepteur à cause des voisins, lesquels en faisaient, d'ailleurs, autant, mais encore beaucoup de groupes de résistance possédaient des appareils émetteurs-récepteurs à ondes courtes.

On envoyait vers Londres des messages ou bien on en recevait. Il s'agissait de parachutages éventuels d'armes, d'ordres de sabotages à exécuter, de mouvements de maquisards ou de déplacements d'aviateurs que conduisait vers la frontière espagnole une chaîne de gens de bonne volonté.

Les opérateurs-radios, les « pianistes » comme on les appelait, expédiaient ou recevaient leurs messages en morse, à des heures variables, suivant un horaire convenu. Mais si ces messages parvenaient à Londres, ils arrivaient également aux oreilles des Allemands perpétuellement à l'écoute.

Pour repérer les échanges, l'occupant se servait de véhicules spécialement agencés, les « gonios ». À l'intérieur de ces camionnettes, des appareils d'écoute permettaient de capter le faisceau d'ondes courtes au moment de son émission.

En employant trois voitures placées en triangle à différents endroits d'une région, on peut déterminer avec exactitude d'où est envoyé un message. Ce n'est pas très compliqué pour un technicien pourvu de matériel adéquat.

Or, un jour, ayant par hasard capté un appel, les nazis de la région surveillèrent particulièrement cette longueur d'onde ainsi découverte. L'intensité des émissions les convainquit bientôt : non loin de C.-sur-L., un résistant assurait une liaison permanente avec Londres.

La Kommandantur locale fit donc appel à trois voitures-gonio. Mais pour assurer la sécurité de leurs déplacements, on ne trouva rien de mieux que d'ordonner aux gendarmes d'établir des barrages.

Le commandant de la brigade, en recevant cette consigne, fit la grimace. Il n'ignorait pas que le « pianiste » clandestin n'était autre qu'un de ses camarades résistants, l'instituteur du village voisin. Il opérait des combles de l'école et risquait donc d'être repéré avant

peu...

Trois minutes après le coup de téléphone de la Kommandantur, l'épouse du gradé poussait la porte de la boulangerie. À l'instant suivant, les lapins recevaient la visite de leurs admirateurs et Jean-Jacques se voyait chargé d'une livraison pour l'école du « pays d'à côté ».

Un observateur particulièrement perspicace aurait pu observer que ce pays possédait, par ailleurs, lui aussi, une boulangerie. Ce à quoi on aurait pu lui répondre que le pain de Jean-Jacques était fameux partout à la ronde, et qu'on peut encore choisir ses commerçants, n'est-ce pas ?

Quoi qu'il en soit, bien que la course eût été longue et menée à un train d'enfer, Jean-Jacques rentra bien soulagé chez lui, non seulement parce que la lourde panier était vide, mais parce qu'il ne restait pas trace d'émetteur ou d'antenne sur le toit de l'école.

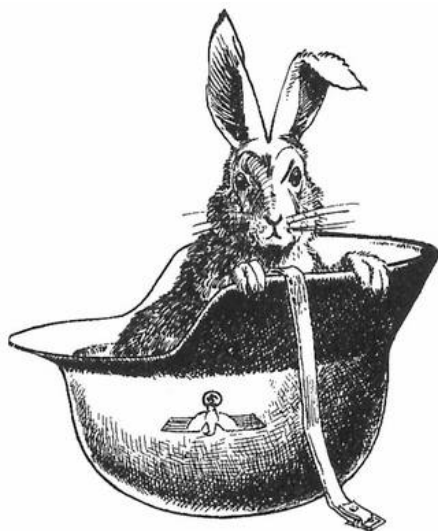
On s'en félicita tant, autour de la mangeoire des lapins, qu'un de ceux-ci qui avait l'oreille la plus longue et la plus fine, d'un air triomphant, tapa du pied à la grande joie du boulanger et de ses amis de la brigade.

Aussi, pour vous dire combien on peut se montrer sentimental, il paraît que depuis ce temps-là, ni le boulanger, ni les gendarmes de C.-sur-L. n'eurent plus jamais le cœur de se trouver devant une gibelotte.

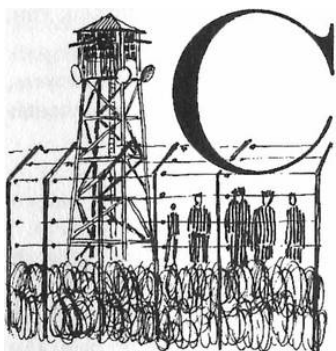
Si un observateur plus curieux que perspicace demandait pourquoi, il s'entendait dire d'une seule voix :

— Se mettre du lapin sous la dent ? Mais vous n'y pensez pas ! C'est trop résistant.

Mais entre soi on comprenait : c'est *un trop bon* résistant !



Le gendarme au pied du mur



IL EST encore une histoire de guerre.
Nous nous trouvons à Vannes, préfecture du Morbihan, pendant le mois de novembre 1941...

Le commandant Guillaudot lisait une seconde fois le document que lui avait transmis l'officier nazi. Celui-ci, vraisemblablement corseté sous sa tenue noire de S.S.(6), attendait raide comme un piquet, de l'autre côté du bureau.

« Raide comme un poteau d'exécution, plutôt ! » Telle fut la pensée qui traversa le cerveau de Guillaudot.

L'heure n'était plus à la plaisanterie, surtout la mauvaise plaisanterie, mais le commandant ne put réprimer une sorte de sourire, mêlé de grimace. Ce frémissement de lèvre n'échappa pas à l'Allemand. Il haussa un sourcil.

— Eh bien, Herr Commandant ? fit-il. Trouvez-vous matière à discuter avec *une* ordre émanant de la Feld Kommandantur(7) et de la Gestapo ?(8)

Le chef de la gendarmerie du Morbihan leva quatre doigts du papier qu'il tenait à plat sur le bureau.

— Je ne discute jamais un ordre.

— Alors, exécutez ! Nous n'avons que trop perdu de temps.

Le commandant Guillaudot inclina à peine le menton. Puis, tendant le bras, il décrocha le téléphone :

— À toutes les brigades, ordre d'amener par tous les moyens, mort ou vivant, le suspect... accusé de sabotage par les autorités d'occupation... Répétez, je vous prie.

— Bien. Ce sera tout pour aujourd'hui. Kenavo !

— Kenavo ?

Par-dessus ses fines lunettes, l'Allemand regarda le commandant.

— La ordre de la Feld Kommandantur et de la Gestapo ne comporte pas de signature. Qui est ce Kenavo ? fit-il à la fois choqué et soupçonneux. Votre nom à vous est Guillaudot, je crois bien ?

Le chef de la gendarmerie tapotait maintenant la feuille de papier de la pointe d'un crayon. Son œil gris eut une brève lueur. Il allait ouvrir la bouche lorsque le milicien français qui se tenait un peu en retrait du nazi, prit la parole d'un air à la fois précieux et méprisant. Guillaudot, jusqu'à présent, sauf une brève inclinaison de tête, avait fait comme si l'individu n'existait pas. L'homme, pour singer ses maîtres était sanglé dans un imperméable très long et, sous le rebord baissé de son feutre, on voyait à peine le feu glacé de son regard de serpent.

« J'ouvrirai la fenêtre lorsqu'ils seront partis, se dit le commandant. Ça sent trop mauvais ici. Ça pue le collaborateur(9). »

— Kenavo, signifie « au revoir » en patois breton, herr lieutenant, expliqua le valet des nazis, comme pour se moquer.

— Le breton n'est pas un patois, mais une langue d'origine celte, précisa perfidement Guillaudot.

— *Ach !* Celte ? Langue celte ? *Gut !*

— Oui, reprit le collaborateur. Les gens d'ici ne sont pas évolués et parlent encore mal le français.

Guillaudot avait la réputation d'être doué d'un verbe assez haut. Ignorant le butor, il expliqua en modérant le ton :

— Les Bretons, lieutenant, sont d'origine celte et très fiers de s'en souvenir. En fait, ils constituent, comme les Irlandais, un des rameaux les plus intacts et les plus purs de la grande nation celte qui conquit la Gaule entre le huitième et le cinquième siècle avant l'ère chrétienne. La Gaule et la Germanie, dois-je ajouter.

— *Ach schon !* Race pure. Très intéressante. Notre Führer apprécie beaucoup la pure race celte.

Le commandant avait saisi une feuille de papier sur son bloc et écrivait quelques mots.

— Ainsi, dit-il, KENAVO signifie au revoir. MOR veut dire mer, KER, maison. Tenez, vous pourrez vous en souvenir.

Arrachant la feuille, il la tendit au S.S. qui s'en empara, sembla-t-il, avec une sorte de considération.

— Très intéressants, la langue et le peuple celte, réaffirma-t-il.

Et en quittant le bureau, il répéta en guise d'adieu au lieu du « Heil Hitler » habituel :

— Kenavo !

Le commandant, debout, inclina la tête sans sourire :

— Kenavo !

La porte refermée, il regagna son fauteuil où il se laissa tomber, les jambes soudain en coton.

— Ouf ! J'ai eu chaud ! Mais ce n'est pas encore pour cette fois.

Au mois de juin précédent, après avoir refusé au préfet nommé par le gouvernement collaborateur de Vichy de faire charger par ses gendarmes plusieurs milliers de manifestants au cours d'une cérémonie funèbre, il s'était vu déplacer de Rennes à Vannes. Rétrogradé pour tout dire.

Mais à Vannes, comme à Rennes, une tâche immense attendait cet ancien et glorieux combattant de la Première Guerre. Usant du prestige dont il bénéficiait dans la gendarmerie, dès son installation à ce nouveau poste, il mettait sur pied une organisation de résistance à l'occupant, véritable modèle du genre.

Au bout de deux mois à peine, après une prise de contact personnelle avec les cinquante-cinq brigades placées sous ses ordres, il pouvait considérer que la presque totalité des effectifs de la gendarmerie du département constituerait ce qu'on appelait désormais un « réseau ». Un réseau riche de trois cents hommes, décidés à continuer la guerre contre l'occupant, clandestinement, et efficacement.

L'organisation « Renseignement et Action » du commandant Guillaudot, désigné dorénavant pour la Résistance sous le nom de Yodi, porta tout d'abord ses efforts à protéger les autres résistants, comme le faisaient, par ailleurs, les gendarmes et le boulanger aux lapins dont nous avons déjà fait connaissance.

Quelques mois plus tôt, les Allemands – gens méthodiques s'il en fut – avaient ordonné la constitution d'un fichier rassemblant les noms de ceux qu'on soupçonnait d'être opposés au gouvernement de Vichy. Un incendie inexplicable réduisit bientôt ce répertoire en cendres...

Dans le même temps, on réussit également à sauver la vie de quatre-vingts otages voués par les nazis au poteau d'exécution en réponse à la mort, au cours d'une partie de chasse, d'un officier allemand de la Wehrmacht (armée allemande).

Les Allemands réclamaient une enquête, mais ils commencèrent par fusiller une première fournée de cinquante résistants connus pour leurs opinions politiques.

L'enquête demandée, minutieusement montée par les gendarmes comme un scénario de roman policier, démontra qu'il s'agissait... d'un suicide. Les Allemands n'y virent que du feu.

Mais comme cette fois encore le nom de Maurice Guillaudot était prononcé, les nazis à tout hasard décidèrent de surveiller son téléphone. On brancha la ligne sur une table d'écoute et on prit en note toutes les communications.

Qu'entendait-on ? Rien de suspect, ma foi ! Le commandant

transmettait bien les directives des occupants, s'appliquant même à ne pas en changer un mot.

— Kenavo, disait-il en raccrochant.

— Kenavo, jetaient-on de brigade en brigade en passant le message.

Kenavo signifie bien « au revoir » en breton, mais la langue celte a de ces subtilités !... Ici la salutation traditionnelle se traduisait par « Allez au diable ». Et les brigades prenaient alors le soin de faire exactement le contraire de ce qu'on leur demandait. Le suspect, prévenu en temps utile, se perdait dans la nature.

— Kenavo ! File ! On te reverra après la guerre. Nous, nous allons dresser un procès-verbal de « recherches infructueuses », tout à fait dans les formes.

Le nombre de ces « recherches infructueuses » devint assez impressionnant pour que le préfet collaborateur convoque ce chef de brigade aussi peu efficace.

— C'est insensé ! tonna le distingué fonctionnaire. Mon département arrive en tête pour le nombre de réfractaires au S.T.O. Si, d'ici deux jours, les effectifs de travailleurs réclamés par les autorités ne sont pas complets, vous aurez à en répondre, croyez-moi.

(Le S.T.O. désignait, vous le savez, le Service du Travail Obligatoire en Allemagne.)

Le commandant Guillaudot-Yodi, était mis au pied du mur. Un mur qui pourrait fort ressembler à celui où l'on exécutait les patriotes...

Rentré à la caserne, il convoqua ses adjoints dans une pièce où l'on ne risquait aucun micro... Les deux jours échus, cent cinquante ouvriers se trouvèrent rassemblés en vue du départ.

— Eh bien, voilà ! constata le préfet satisfait devant les délégués du S.T.O. La relève est assurée. Croyez-moi, il faut avoir de la poigne avec certaines gens. Comme vous le voyez, messieurs, ça n'a pas traîné.

En effet, cela n'avait pas traîné. Les gendarmes avaient raflé cent vingt ouvriers travaillant pour l'organisation Todt. Il s'agissait d'une entreprise allemande édifiant un gigantesque barrage au bord de l'Océan.

Ligne de béton et de barbelés reliant un chapelet de forts et de casemates, ce Mur de l'Atlantique devait empêcher le débarquement éventuel des alliés. Il devait... car il n'en reste plus rien depuis l'été 44. Seulement quelques vestiges laissés à titre de souvenir.

Outre les ouvriers de Todt ainsi récupérés, les gendarmes pour faire bonne mesure, rassemblèrent une trentaine d'invalides si décoratifs que le conseil médical, horrifié, les renvoya dare-dare à leurs fauteuils et à leurs lits.

De ses cent vingt ouvriers, l'entreprise ne pouvait se passer. Après bien des pleurs et des grincements de dents pour ainsi dire, elle

recupéra cette main-d'œuvre dont il faudrait par ailleurs signaler la nonchalance.

Finalement, dix requis furent embarqués vers l'Allemagne via Paris... Embarqués sous bonne garde, avec deux gendarmes postés dans les couloirs du train.

Mais comme c'est étonnant... Auriez-vous imaginé des gendarmes aussi distraits ? À chaque arrêt du train, ceux-ci se perdaient dans la contemplation des quais, vers la sortie I, par exemple, tandis que derrière leur dos, un des voyageurs dont ils avaient la garde, prenait *sans les prévenir* (je le souligne), la direction de la sortie 2.

Nos responsables, pas vexés pour autant, égarèrent comme cela six sur dix de leurs prisonniers, dont on perdit les traces jusqu'à la fin de la guerre. Ils ne se montrèrent pas très contrits non plus, lorsque le commandant les convoqua pour le savon de rigueur.

— Je suis obligé de vous mettre aux arrêts pour huit jours.

Il y a des obligations qui sont aussi douces pour celui qui en prend la responsabilité que pour ceux qui les subissent.

Mais sans cesser cette résistance passive, il fallait songer à organiser une résistance active. Au jour qui verrait le débarquement des troupes alliées, des groupes de combattants clandestins se lanceraient dans le combat, les armes à la main, de façon à gêner les Allemands à l'arrière de leurs lignes de défense.

On était à la fin de 1942. Rien n'indiquait encore la date de ce débarquement qui aura lieu du reste en juin 44 en Normandie, mais il fallait être prêt.

Le commandant Guillaudot rassembla ainsi une centaine d'officiers et de sous-officiers de réserve. Leur compétence militaire doubla l'efficacité du réseau de gendarmerie. Yodi se trouva donc bientôt à la tête d'un véritable bataillon, apte à toutes les missions dès le moment venu.

À Londres, les Forces Françaises Libres, mises au courant d'une telle organisation, décidèrent de parachuter des armes. C'était ce dont on manquait le plus. La gendarmerie ne recevait qu'au compte-gouttes les munitions dont elle avait besoin pour une activité normale. C'est dire si elle ne possédait pas la moindre mitraillette ! Encore moins du plastic ! Qu'en aurait-elle fait ?

Un radio et un spécialiste en parachutage descendirent d'abord du ciel par une belle nuit de septembre.

L'hiver qui suivit fut très rigoureux, mais il ne tombait pas que des flocons de neige aux environs de minuit sur la lande de Ploërmel-Boudou ! Les gendarmes en civil ramassèrent ainsi plus de quarante tonnes de matériel de guérilla qu'on dissimula soigneusement.

Les jours suivant la récolte, la région paraissait vraiment bien surveillée. Les Renault de service, usagées mais vaillantes, elles aussi,

sillonnaient le plateau. Au volant, des gendarmes, cette fois en uniforme, prospectaient granges et buissons. À leur retour, les camionnettes roulaient avec prudence, comme bien lourdement chargées.

— Que voulez-vous, il faut ménager le carburant.

Le carburant constituait un véritable cauchemar pour la compagnie. Les quantités allouées suffisaient à peine pour les déplacements réguliers. Pensez si ces transports nocturnes et clandestins en eurent vite raison !

Un triste matin de mai 1943, la pompe à essence de la caserne rendit son dernier souffle.

— Impossible de se faire affecter une attribution supplémentaire ! Catastrophe !

Le commandant de la gendarmerie ne se voyait pas allant expliquer la raison de son surplus de consommation aux services de ravitaillement qui distribuaient vivres, carburant et combustible ! Ces gens-là n'avaient pas le moindre sens de l'humour.

Il fallait donc prendre de l'essence à qui en possédait. C'est-à-dire aux Allemands.

Maurice Guillaudot-Yodi n'ignorait pas les emplacements de dépôts de la Wehrmacht. Finalement, son choix se fixa :

— À l'entrée de la petite ville de Caudan, il y a deux citernes. On ne les voit pas de la route, car elles sont enterrées. Aussi n'a-t-on pas jugé bon de les garder. Voilà ce qu'il nous faut. Ça marchera comme sur des roulettes.

— Mais l'essence allemande est colorée en rose ! Au premier contrôle, on est fait, mon commandant !

— Eh bien, on évitera les contrôles. Et puis, la nuit tous les chats sont gris.

À la nuit, un car transportant une équipe en grand uniforme et... et quarante bidons de 50 litres, prit la route. Ah ! j'oubliais, on s'était également munis de scies à métaux.

Derrière l'adjudant-chef Le Merdy, les gendarmes descendirent du car stationné tous feux éteints dans le chemin de traverse menant au dépôt. À pas de loup, on gagna les monticules désignant les cuves. Avec les scies, on sectionna les cadenas et voilà nos voleurs en uniforme faisant la chaîne jusqu'à ce que tous les bidons soient remplis.

Ils en avaient aussi plein les bras, comme l'on dit ! Il semblait que les gémissements des pompes à main déchiraient le silence de la nuit.

Heureusement, l'habitation la plus voisine se trouvait à plusieurs centaines de mètres et le brouillard breton faisait son devoir pour camoufler l'opération.

Au petit matin, le car reprit la route de Vannes. Sous chaque siège,

un bidon glougloutait au moindre cahot. Le coffre à bagages en avait eu également son compte et le réservoir du véhicule ne pouvait plus se plaindre.

Soudain, au détour de la route, un peu après Auray, sous la lumière parcimonieuse des phares peints en bleu comme le voulaient les consignes de sécurité anti-aérienne, que vit-on surgir du brouillard ?

Quatre silhouettes casquées et armées !

— Les Allemands !

L'adjudant Le Roy, qui conduisait, eut le réflexe d'arrêter son engin à temps.

— Mes aïeux ! Et ce car qui pue l'essence ! Il faut à tout prix les empêcher d'approcher.

Même les mains de l'adjudant dégageaient une odeur l'accusant de la coupable industrie à laquelle il venait de se livrer.

— À la grâce de Dieu !

Sautant à terre, il se précipita au-devant de la patrouille et s'arrêta à trois pas de l'officier, réglementairement.

Plût au ciel que la distance prévue par le règlement soit suffisante pour neutraliser la diabolique odeur !

En exécutant le salut militaire, l'adjudant n'osait même pas respirer tant il appréhendait les effluves dégagés par ses quatre doigts joints contre sa tempe.

L'officier allemand le considéra d'un air morne.

— Transport matériel gendarmerie, annonça l'autre avec détermination et selon la coutume.

L'Allemand songeait que la nuit était enfin à son terme et qu'un lit bien chaud et une bonne tasse de café le récompenseraient de ces patrouilles de routine, tellement fastidieuses dans la brume. Son cerveau, lui aussi embrumé par la veille et la fatigue, se moquait comme d'une guigne d'un gendarme français sorti de la nuit et vraisemblablement ému par la vue d'un spécimen du Grand Reich.

— *Ach ! Ja*, laissa-t-il tomber.

Et d'un grand geste du bras :

» Passez...

Bien sûr, les occupants ne donnaient pas toujours ainsi le Bon Dieu sans confession aux hommes du Commandant Guillaudot, mais il faut avouer que le prestige de leur uniforme y fut pour quelque chose.

Si les nazis ne pouvaient pas deviner non plus qu'un entraînement intensif aux manèges des armes de guerre se faisait régulièrement dans les locaux fermés de la gendarmerie, ils n'y voyaient que du feu lorsque, sous prétexte d'enquête, deux képis se présentaient courtoisement chez eux.

Sous chaque képi deux yeux et deux oreilles prenaient bonne note aux fins de renseignements à transmettre à Londres. De même,

certains contremaîtres ou ingénieurs, travaillant pour la fameuse organisation Todt dont nous parlions plus haut, faisaient partie du réseau et rapportaient à Yodi tout ce qui pouvait être utile.

Pendant un moment, en effet, les Alliés avaient pensé à débarquer dans le golfe du Morbihan. Il leur fallait une étude très complète des défenses allemandes à cet endroit.

Dès juin 1943, leur parvint un véritable catalogue des installations. Rien n'y manquait : le nombre des soldats, les plans des ouvrages, la localisation des dépôts d'essence, des munitions, des centrales électriques et téléphoniques.

— « Le panier de cerises est bien arrivé. » Tel fut le commentaire de la radio de Londres, qui ajouta : Ces fruits sont remarquables. »

Mais il y avait aussi une autre cueillette, celle des aviateurs alliés. Chaque fois que la D.C.A., la défense anti-aérienne, descendait les avions en mission de reconnaissance ou de bombardement, les équipages sautaient en parachute s'ils le pouvaient.

Les Allemands attachaient beaucoup d'importance à la capture de ces aviateurs. Ils ne lésinaient pas sur les moyens : patrouilles munies de radios et chiens policiers qu'on lançait à travers le pays dès qu'un avion abattu était signalé.

Les gendarmes, eux, disposaient surtout de bicyclettes, mais ils pouvaient compter sur l'assistance de la population.

Au matin du 3 novembre 43, un paysan de Malestroit, village des environs de Ploërmel-Boudou, se présenta à Vannes.

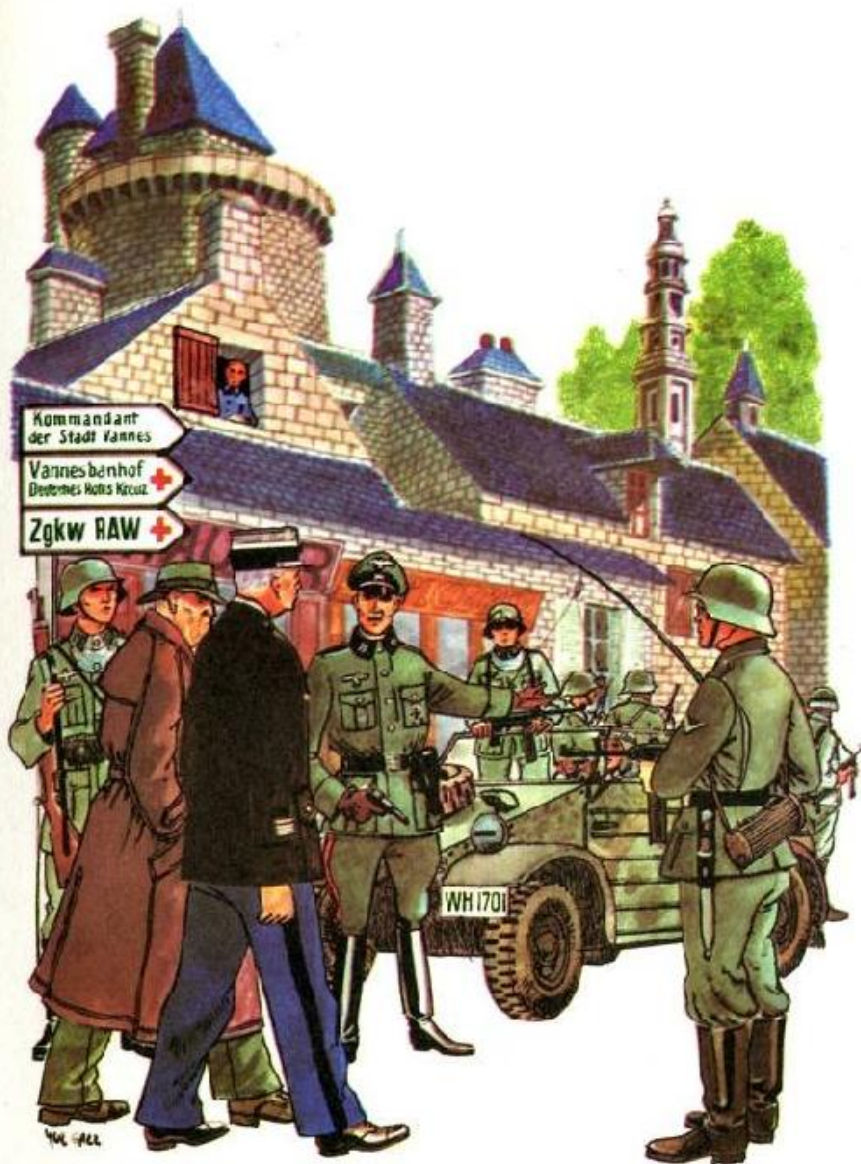
— J'ai quatre Américains chez moi, annonça-t-il au commandant. Heureusement que je les ai mis avec les cochons !

— Avec les cochons ? Vous n'avez pas honte ?

— Pas du tout, assura le bonhomme avec malice. Je leur ai sauvé la vie. Pas plus tôt avaient-ils frappé à ma porte que la patrouille est arrivée derrière ses chiens. J'avais dissimulé les aviateurs dans le foin, au fond de la porcherie. Les porcs donnèrent un de ces concerts à la vue des dogues allemands ! Sans parler de l'odeur qui a vite fait fuir hommes et chiens. Mais si vous pouviez sans tarder envoyer quelqu'un de chez vous, j'aimerais bien. J'ai peur que mes Américains périssent asphyxiés.

Le lendemain soir, escortés par deux des hommes du commandant, les malheureux aviateurs respirèrent avec délices l'air du large, sur la plage de Saint-Malo.

Hélas, les miracles n'ont qu'un temps. Avec les semaines, le commandant était obligé de prendre de plus en plus de risques.



Hélas! les miracles n'ont qu'un temps...

Finalement, il éveilla les soupçons d'un ami des nazis. Une dénonciation ne tarda plus...

Comme la perquisition, menée sans ménagement par la Gestapo, ne révéla rien des activités du chef de la Gendarmerie, trop prudent pour s'encombrer de documents compromettants, on l'emmena – sans ménagement non plus – à la prison de Vannes.

Après des mois de tortures, souvenirs trop pénibles sur lesquels il vaut mieux ne pas s'étendre, le courageux officier se retrouva dans le wagon verrouillé d'un train, en direction du camp de concentration de Neuengamme. Ancien blessé de la précédente guerre, plus très jeune, allait-il supporter l'enfer qui l'attendait ?

Ce fut presque un fantôme qui revint, ne pesant plus que le poids de ses os, mais tellement heureux de voir son pays délivré. Ses hommes et son adjoint étaient pour beaucoup dans la victoire. Leur triomphe se doubla de la joie de retrouver un chef et un ami.

Citations, décorations et promotion au grade de général-inspecteur de la gendarmerie furent les dernières mentions sur le livret militaire de Maurice Guillaudot avant une retraite bien gagnée.

— Ah ! monsieur le préfet de Vichy, vous vouliez mettre le commandant Guillaudot au pied du mur ? Vous avez oublié que c'est au pied du mur qu'on voit le maçon.

... Un de ces maçons qui ont reconstruit la France sur ses décombres et dont la gendarmerie est bien fière aujourd'hui.

Quand un gendarme enleva le pape



U fur et à mesure que Napoléon soumettait l'Europe, il convertissait les pays conquis en territoires français ou en royaumes sur les trônes desquels il plaçait les membres de sa famille.

Cela n'était pas toujours du goût de tout le monde et les vaincus entretenaient une résistance parfois fort turbulente.

Ainsi en Italie, les représentants du pouvoir impérial ne savaient plus où donner de la tête pour rétablir l'ordre... Ce qui les amena parfois à prendre des initiatives aussi surprenantes que désespérées. D'autant plus que l'Empereur, occupé loin de là à des tâches plus glorieuses, perdait le sens des réalités et n'admettait pas qu'on remît ses ordres en question...

À Rome, un soir du 4 juillet 1809, ignorant la splendeur de cette fin de journée, le général de gendarmerie Radet rentra chez lui, presque sans s'en apercevoir, tant il était la proie de la plus grande consternation.

Ne pouvant trouver le sommeil de la nuit, il tourna et retourna dans sa tête le souvenir de l'étonnante discussion qui l'avait opposé tout l'après-midi durant à son supérieur, le général-gouverneur Miollis, chargé de maintenir le calme dans la Ville Éternelle.

Miollis avait rappelé d'urgence Radet, de Florence où, à la tête des unités de gendarmes mobiles (tels autrefois les prévôts des maréchaux) ce dernier réussissait à venir à bout des brigandages ravageant la Toscane.

Radet dont la mission était entre autres « de faire aimer le gouvernement dont il était l'œil », s'entendit donner un ordre vraiment effarant :

— Puisque tous les moyens ont été épuisés pour rétablir la situation ici et sans y parvenir, il n'en reste plus d'autre que d'éloigner le Pape. L'Empereur en a décidé ainsi et c'est vous que j'ai choisi pour cette importante opération.

Et comme pour faire mieux rentrer cette annonce incroyable dans la tête de son subordonné, le gouverneur frappait la table du paquet de lettres envoyées par Napoléon et qu'il venait de lire au chef de la gendarmerie abasourdi :

« Aucun asile ne doit être respecté si on ne se soumet à mon décret. Sous quelque prétexte que ce soit, on ne doit souffrir aucune résistance. Si le Pape, contre l'esprit de son État et de l'Évangile prêche encore la révolte et veut se servir de l'immunité de sa maison... on doit l'arrêter. »

— Ce ne sera pas facile, avait conclu le nouveau maître de Rome. Voilà pourquoi je préfère faire appel à vous et à vos hommes. J'ai déjà dépêché à Sa Sainteté un officier porteur d'un ultimatum, d'un message de l'Empereur. Le Pape était en train de souper lorsqu'on introduisit son plénipotentiaire. Après avoir écouté placidement, il répondit ceci, désignant le seul poisson qui composait tout son service :

« Monsieur, un souverain comme moi, qui n'ai besoin pour vivre que d'un écu par jour, n'est pas un homme qu'on intimide aisément. »

« Voilà comment on nous craint par ici. »

Et pourtant, en effet, la démonstration du pouvoir impérial sur Rome ne ressemblait pas à une plaisanterie...

Tout avait été successivement confisqué au Pape : son administration, ses États et leurs revenus, bref ce qu'on appelait « les biens temporels ». Il ne restait plus désormais à Pie VII, selon les mots mêmes du dernier décret de Napoléon que les « intérêts spirituels et les affaires du ciel ». Et la disposition de sa propre personne...

À présent, le général Miollis ordonnait que la Gendarmerie se saisisse de lui. Comment Napoléon en était-il venu à s'en prendre à la personne du Pape ?



Dans l'insomnie qui suivit son entrevue avec le gouverneur de Rome, le général Radet se rappelait comment le prestigieux Bonaparte avait été élu Consul à vie par la majorité des Français, si fiers de lui. Tout aussi légalement ensuite, la quasi-unanimité du peuple confia, par un plébiscite, « le gouvernement de la République à un empereur qui prendrait le titre d'Empereur des Français ».

Or, un empereur, le second en France après Charlemagne, devait être couronné religieusement, sacré.

C'était d'une importance extrême aux yeux de Napoléon : il n'appartenait pas à ces illustres familles – des Maisons comme l'on dit – qui se partageaient l'Europe. Il lui fallait pouvoir dorénavant marcher de pair au milieu d'elles, son prestige personnel et celui de la France se confondant.

Le sacre eut lieu en 1804 et l'intervention du Pape s'avéra indispensable comme jadis pour les empereurs d'Allemagne. Napoléon convoqua le Pape à Notre-Dame de Paris...

Le Pape, Pie VII, avait un jour proclamé que la religion et la politique pouvaient faire très bon ménage. Il mit en pratique ses théories à Paris et tendit à Napoléon une couronne que celui-ci posa sur sa tête, sans l'aide de personne.

Quelque temps plus tard, après la victoire d'Austerlitz et le traité de Presbourg, Napoléon se ceignit à Milan de la Couronne de Fer, en prenant possession de l'Italie... Le Pape ne fut même pas invité...

Rapidement, leurs relations se gâtaient...

Napoléon chassa les Bourbons qui régnaient sur Naples pour y mettre son propre frère Joseph. Le Pape refusa alors, tout net, cette investiture.

En France, Napoléon répliqua en « nationalisant » comme l'on dit maintenant, l'Église de France et ses biens, c'est-à-dire qu'il en prenait le contrôle. Dorénavant, chaque fois qu'il le put, le Pape refusa de se mettre mal avec la coalition groupant contre l'Empire, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Suède et la Sardaigne. À chaque fois, Napoléon confisqua quelque nouveau domaine à la Papauté...

Ces domaines, tout le centre de l'Italie, auraient été donnés, selon la légende, par Pépin le Bref, père de Charlemagne, au pape de son époque.

La légende avait eu la vie plus dure que les velléités d'indépendance de ces territoires au cours des siècles. Depuis mille ans, les papes et toute la chrétienté considéraient ces provinces comme des territoires pontificaux et tel restait bien leur nom. Cela représentait une grande somme de revenus pour le trésor pontifical, et Napoléon I^{er} l'ignorait moins que personne.

À tous propos, le Pape et l'Empereur échangeaient des mots assez vifs.

— *Nous le dirons franchement, écrivit Pie VII Dès l'époque de notre retour de Paris. Nous n'avons éprouvé qu'amertume et déplaisir, quand au contraire la connaissance personnelle que Nous avons faite avec Votre Majesté et notre conduite invariable Nous promettait tout autre chose. En un mot, Nous ne trouvons pas dans Votre Majesté la correspondance des sentiments que Nous étions en droit d'attendre.*

Napoléon répondit qu'il était mandaté par Dieu. Alors, le Pape souligna que Dieu, justement, l'avait placé, lui, Pie VII, sur le trône de Saint Pierre. Par retour du courrier, Napoléon envoya une dépêche où il affirmait froidement :

— « *Si Votre Sainteté est souveraine de Rome, moi je suis l'Empereur.* »

Cette déclaration ne reçut pas – et il s'en faut ! – l'approbation des Romains. Ils avaient tâté avec le plus grand déplaisir d'une précédente occupation des Français au temps de la 1^{er} République. La ville avait été mise à sac.

De plus, le manque de considération des nouveaux maîtres pour les choses de la religion mettait hors d'eux les gens comme il faut de Rome. Si les Français n'étaient plus républicains, mais impériaux, ils n'en restaient pas moins terriblement frondeurs.

À leurs chansons irrespectueuses, répondaient des affichettes que les Romains, depuis des centaines d'années, avaient l'habitude de placarder partout, notamment sous deux statues de marbre surnommées Pasquino et Marforio, car les journaux n'existaient encore pratiquement pas. Insultes chantées ou placardées tournèrent vite à l'émeute.

Les Français repérèrent vite le cardinal Pacca, secrétaire d'État du Pape, comme chef de la résistance. Il était tout ce qui restait de l'entourage du Pontife : les prisons abritaient non seulement l'ancien gouverneur de Rome que le général Miollis remplaçait désormais, mais encore vingt-et-un cardinaux.

Le général Miollis eut alors la première de ses bonnes idées : il épura la police locale dont – il faut l'avouer – la majeure partie consistait en gens de sac et de corde.

Ces « sbires » devenus chômeurs se précipitèrent dans les campagnes et formèrent des groupes de francs-tireurs partisans, en réalité de belles bandes de brigands. Ils mirent l'Italie en coupe réglée, sous prétexte de résistance.

Le riche Grand-Duché de Toscane, autour de Florence, semblait la cible des bandits. Napoléon en avait confié le gouvernement à une de ses sœurs, Élisabeth, dont on disait qu'elle était le seul homme de la famille. L'histoire a maintenant bien oublié cette maîtresse femme, moins jolie que ses sœurs Caroline et Pauline, mais autrement plus intéressante.

Élisabeth, mariée à un brave officier corse, le capitaine Bacciochi, se montrait, en fait, un « vrai gendarme ». Sous sa poigne, commença le nettoyage du Grand-Duché, qu'elle confia justement à notre général Radet et à un escadron de gendarmes d'élite, envoyés tout exprès par Napoléon.

Bacciochi, promu prince consort(10), pendant ce temps-là occupait ses loisirs – fort nombreux – à jouer du violon, seule activité où il

montrait quelque talent...

À Rome, le général Miollis multipliait, par contre, ses initiatives malheureuses et désespérées. Pour remplacer les sbires renvoyés, il recruta des volontaires à travers tout l'ex-territoire pontifical.

Pie VII en conçut une vive contrariété.

— C'est un nouvel et intolérable attentat contre ma souveraineté ! s'écria-t-il en chargeant le cardinal Pacca de rédiger des protestations.

Le lendemain, les murs de Rome furent couverts d'une floraison d'affichettes avertissant les populations que « *quiconque s' enrôlait dans ces coupables associations se verrait frappé d'excommunication* ».

L'excommunication vous ôte tous les privilèges du chrétien et vous prive de tous les sacrements : baptême, mariage, confession, extrême-onction.

Ceux qui avaient déjà souscrit un engagement se dépêchèrent alors de rendre leur fusil, et il ne resta bientôt à la disposition du général Miollis qu'une poignée de douteux personnages.

— Ha ! Ha ! J'en meurs de rire, commenta le cardinal en faisant suivre aux autorités françaises un mémoire où s'additionnait la longue liste des méfaits de leurs nouvelles recrues. Peut-être ne sera-t-on en sûreté qu'en prison, dorénavant ?

Alors (peut-être aussi pour mettre à l'abri ce prélat persifleur), Miollis absolument submergé par le brigandage, décida d'arrêter le cardinal si le Pape ne levait pas l'excommunication.

— C'est lui qui pousse le Saint-Père à m'empêcher de recruter des gardes.

À la tête d'un piquet d'hommes en armes, il se présenta en personne, pour procéder à l'arrestation. Las ! le Pape, revêtu, à grande hâte, de ses ornements pontificaux, se précipita bras en croix, mitre en tête et crosse en main, pour protéger son ministre.

— Vous passerez sur mon cadavre avant de l'emmener, menaçait-il.

Miollis, peu soucieux d'un nouveau drame, se retira en mettant simplement le cardinal aux arrêts et lui désigna le Palais du Quirinal, résidence du Pape, comme résidence surveillée. On assigna à Pacca et au Pontife deux chambres communicantes où ils se cloîtrèrent, portes et fenêtres fermées, sous la garde de quelques valets.

C'est ainsi que Napoléon, prévenu de l'incident, décida alors de détrôner le Pape...

Après la bataille d'Eckmühl, l'Empereur venait de pénétrer en vainqueur à Vienne. Plus rien dans la conquête du monde ne semblait désormais arrêter l'ancien général de la République.

— Au Moyen Âge, ils prirent encore moins de gants avec Rome.

Puisque l'Empereur se référait aux anciens rois de France, on colporta bientôt à travers tout Rome que le Pape avait lui aussi, la mémoire historique et qu'il répétait sur le monarque ce jugement

qu'un autre Pie, Pie II, avait proféré au temps de Louis XI :

— Les Français ne sont qu'un ramassis d'imbéciles gouvernés par un sot.

Mais si jadis Pie II avait seulement menacé Louis XI, Pie VII alla jusqu'au bout de la sentence.

Le cardinal Pacca, toujours serviable, n'eut qu'à lui présenter les documents à signer. Le décret papal qu'on appelle une « bulle », fulmina, comme on dit, l'excommunication « majeure » (grave) contre tous les auteurs et complices des violences exercées envers la papauté et son territoire.

Tandis que Pacca faisait copier ces textes sans relâche par de volontaires discrètement contactés à l'extérieur, afin qu'on en couvre les murs de Rome, le Pape effondré ne savait que dire :

— Pourvu que les pauvres gens qui vont afficher ne se fassent pas prendre. Ils seront fusillés et je serai inconsolable.

Le lendemain, on rapporta au général Miollis le panneau suivant, trouvé sur les statues de marbre :

Ce Napoléon est un chef de bandits ! Persécuteur de la religion ! Émule de Néron ! »

En même temps, pas un fonctionnaire ne se présenta au travail. Comme si une épidémie venait de frapper l'administration tout entière, réfugiée dans... ou sous son lit ! Par contre, dans les rues, l'agitation devenait indescriptible. La fièvre gagnait Rome...

Le général Miollis, vieux soldat inflexible, n'avait pas – on l'a vu – le sens de la plaisanterie. Il était le commandant de toutes les troupes d'Italie. L'Italie, par un traité en bonne et due forme relevait de l'Empire français. Il recevait les ordres de l'Empereur des Français et cet empereur lui avait donné des ordres. Il fallait les exécuter.

— La sœur de Napoléon, la grande-duchesse Élisabeth de Toscane, sera bien assez grande pour conserver à ses états la paix rétablie par le général Radet et ses gendarmes. Au pire, le prince consort, son époux, l'ex-capitaine Bacciochi, pourrait-il laisser un instant son violon pour lui prêter un bras secourable ?

L'arrivée de Racet, rappelé ainsi à Rome, donna lieu à une parade et un défilé. À la vue des hommes qui entouraient le général, imposant le respect par leur dignité, leur bravoure légendaire, leur brillante et impeccable tenue, l'agitation populaire cessa comme par miracle.

Mais une véritable résistance mobilisa aussitôt l'aristocratie et les prêtres. Plus d'un gendarme périt, lapidé du haut des maisons.

Le gouverneur qui avait cru respirer enfin, apprit bientôt par des indicateurs que le Pape s'apprêterait à sortir de son palais pour amener les siens. (Ce qui était complètement faux du reste et semble d'un renseignement bien suspect.)

Prévenu alors, Napoléon, dans toute sa gloire, ordonna, d'Autriche,

qu'on se saisisse sans plus tarder du souverain pontife et qu'on le déporte.

Voilà le pourquoi de la mission que Miollis confiait au général Radet...



Durant sa nuit de veille, Radet s'épouvantait en imaginant la suite :

Napoléon qui se prenait dorénavant pour le successeur et l'héritier de Charlemagne, ne tarderait-il pas à poser au César et pas seulement qu'en statue ?...

— Il n'y a que le premier pas qui coûte !

Notre général, chef de la Gendarmerie Mobile en Italie, était jusqu'à présent un bon républicain. Il restait un honnête homme et un homme d'honneur. Dans quel guêpier, lui et tous ses gendarmes allaient-ils maintenant se fourvoyer ?

Bien sûr, depuis le coup d'état du 18 Brumaire (10 novembre 1799) qui avait vu le glorieux Bonaparte devenir Premier Consul, puis Consul à Vie, tous ses opposants, farouches républicains ou monarchistes irréductibles, proclamaient à l'envi que plus rien n'arrêterait désormais l'ancien lieutenant d'artillerie. Auraient-ils raison ?

Sur le sommet où « l'aigle » s'était posé, le vertige l'avait-il saisi à ce point qu'il en perdît la tête ?

Détrôner le Pape, passe encore si les raisons invoquées importaient au salut du monde, mais l'arrêter ? L'ARRETER, comme un vulgaire malfaiteur ? Pire, le déporter !

Depuis que Louis XVI avait été chassé du trône de France, on avait transformé la Maréchaussée en « Divisions de Gendarmerie préposées au maintien de l'ordre ».

Bonaparte, avant que de devenir Napoléon, créa pour sa protection de chef d'état une légion de Gendarmerie d'Élite... comme les rois avaient eu leurs sergents à masse.

Cette promotion et cet honneur, la Gendarmerie les devait en partie au général Radet. Alors colonel à Avignon, il avait reçu Bonaparte, revenant d'Égypte. Grâce à lui, le futur Premier Consul comprit vite toute la confiance qu'il pouvait placer dans ces hommes d'honneur.

Devenu empereur, il ne cessa de complimenter le Corps, placé désormais sous le commandement du général Moncey, tandis que le général Radet se voyait confié la sécurité de l'Italie nouvellement conquise et, ô combien, turbulente. Les mots « ma gendarmerie »

revenaient souvent sous la plume de Napoléon...

Lorsque le général Moncey avait remplacé Radet, à la tête de la Gendarmerie, ce respectable chef de guerre s'était écrié :

— Mes camarades, vieux soldat comme vous, éprouvé dans les camps comme vous, surtout animé de tout le *bien public* possible, ambitieux de votre *gloire* si douce puisqu'elle repose sur la *considération publique*, je me suis laissé placer à votre tête et j'ose m'y présenter fortifié de votre confiance pour contribuer avec vous au *calme* intérieur de la République. Honoré de vous appartenir, j'apporte et je vous présente un grand fond de *zèle*, des *intentions pures*. Je vous promets *respect*, sévérité pour mes *devoirs* et les soins les plus empressés pour tout ce qui pourra intéresser *l'honneur* et le bien-être du Corps...



Cette nuit du 4 juillet 1809, les mots tournaient dans la tête de Radet : « *bien public, gloire, considération publique, calme, zèle, intentions pures, respect, devoir, honneur...* ».

Et sur le baudrier posé sur une chaise, à côté de son lit, près de l'aiguillette tricolore de tous les gendarmes, une plaque de cuivre argenté portait ces mots : « *Respect aux personnes et aux propriétés.* »...

— Non, on ne peut pas arrêter le Pape comme cela. Moi, en tout cas, je ne le peux pas.

Existait-il seulement une solution de rechange à proposer à son supérieur ?

Le lendemain, ayant remis mélancoliquement son bel uniforme dont le baudrier proclamait toujours « *respect aux personnes et aux propriétés* », il se rendit au quartier général pour tenter de présenter les quelques objections qu'il avait pu rassembler.

Avec impatience, Miollis le menaça, dès les premiers mots, de le mettre aux arrêts, lui aussi, pour insubordination et entrave à l'exécution des ordres impériaux. Puis, changeant de tactique, il parut faire marche arrière.

— Vous vous rendez chez le pape porter la « représentation » de notre gouvernement à l'encontre du cardinal Pacca. Selon comme les choses tourneront, un ordre de mission complétera vos directives.

C'était ainsi ôter une responsabilité pénible au chef de la gendarmerie et faire appel à son serment de fidélité envers le gouvernement... ce gouvernement bravé par le cardinal Pacca.

Radet pourrait à la fois respecter sa parole d'honneur et son sens du

devoir. Qu'il se débrouille pour que sa « visite » ne soit pas trop pénible à l'irascible vieillard assis sur le trône de Saint Pierre.

Irascible, sans doute, mais vieillard assurément.

Le rapport de Radet qui rend compte de l'opération, commencera donc par ces mots tracés d'une belle écriture, ronde et régulière malgré l'émotion qu'il ressentait encore :

« *N'ayant rien à répondre, mes sentiments me dictèrent mon devoir et je me décidai à exécuter les ordres que je devais recevoir par écrit.* »

Or, ces ordres, ne furent jamais que verbaux. Miollis se montrait trop malin pour signer un pareil document. Il ne le précisa pas, d'ailleurs, en prenant congé de son subordonné. Celui-ci ne pouvait imaginer qu'il ne détiendrait jamais aucun *mandat écrit*.

Un ordre verbal est du reste parfaitement légal. Les gendarmes sont *assermentés* : leurs actions et leurs paroles trouvent leurs raisons dans le serment de fidélité au bien public, à la nation.

Au moment de se séparer, le gouverneur répéta seulement :

— Assurez-vous de la personne du cardinal Pacca pour l'emmener en lieu sûr chez la duchesse Élisabeth.

Puis, entre les deux portes, il ajouta, très vite et comme négligemment :

— Si le pape s'y oppose et que, peut-être, *vous ne puissiez le détacher* du cardinal, vous l'emmènerez aussi *pour satisfaire à son obstination*. Du reste, des ordres définitifs vous seront donnés sur place, je vous l'ai déjà dit. Exécution !

Tel était ainsi le plan du gouverneur : Radet, homme d'obéissance et de devoir, fut-il la proie de troubles de conscience, ne porterait aucunement la responsabilité de ce scénario inouï : légalement, il n'enlèverait pas le Pape. C'est ce dernier, cet obstiné qui emboîterait... peut-être... le pas au cardinal.

Il n'était nulle part *écrit* d'empêcher le pontife de partir lui aussi, si cela lui chantait...

Un gendarme est un militaire. Toutes les considérations qui ont motivé les instructions données par le gouvernement sous lequel il sert la patrie ne le concernent pas. Si la mission du général Radet tournait mal, ce serait la faute du destin, ou d'un pape « obstiné ».

« À la grâce de Dieu », se surprenait à penser Radet, maintenant très conscient des raisons pour lesquelles les Romains l'appelaient « le gendarme de l'antéchrist ».

S'il refusait les ordres ou démissionnait, on l'arrêterait. Un autre prendrait sa place et agirait pour le pire.

Il ne pouvait plus rien qu'obéir. Il se rendrait donc chez le cardinal et là, il recevrait d'autres instructions...

Dès une heure du matin, dans la nuit du 5 au 6 juillet, le quartier du Quirinal est bouclé. Lorsqu'il apparaît qu'aucune sentinelle ne fait le guet en haut des murailles du palais où tout semble dormir, la Gendarmerie donne l'assaut. On escalade les murs et le général lui-même prend la tête d'un détachement de quarante hommes. Ce n'est pas sans difficulté. Les échelles se montrent trop courtes ou se rompent.

À trois heures, des cloches sonnent.

— Est-ce le tocsin ? Il ne manquerait plus que cela !

Non, ce n'est que matines et la ville continue à dormir bien qu'à ce moment même, du fond du Palais une rumeur monte :

— *All'arme ! Traditori ! Aux armes ! traîtrise !*

Il faut faire vite...

Avisant un sapeur près de lui, Radet lui prend sa hache des mains et il va, à sa grande horreur, se voir en train de défoncer la porte des appartements pontificaux lorsque le vantail s'ouvre. Des soldats parvenus à l'intérieur assurent désormais le passage.

Cependant, dès le premier instant, un valet a pu donner l'alarme à l'entourage du Pape et prévenu par son neveu, un jeune abbé, le cardinal s'est précipité chez le Saint-Père.

Celui-ci, dans le plus grand calme a revêtu ses habits pontificaux et rassemblé autour de lui la poignée de gens fidèles qu'on lui a tolérés : quelques gardes et serviteurs, et quelques prélats.

La troupe conduite par Radet consiste non seulement en gendarmes et militaires, mais aussi en soixante-deux Romains ralliés aux Français. De nos jours, on les désignerait sous le nom de « collaborateurs », et ce n'est pas leur présence qui rend – moralement – la tâche du général plus facile.

N'y a-t-il pas parmi eux un politicien notoirement véreux, porteur du nom fameux et terrible de Borgia car descendant de ce pape qui fut la honte de la Renaissance ?

Pour ne pas penser, Radet distribue vite les ordres et fait saisir les quarante gardes suisses qui brandissent leur hallebarde au seuil des appartements pontificaux.

Le général Miollis a prévu un guide qui connaît parfaitement les lieux.

— Pour aller chez le cardinal Pacca, affirme ce dernier, il faut d'abord passer par la chambre du pape.

C'est alors que le plan astucieux de ses supérieurs apparaît dans toute sa clarté à Radet :

Miollis n'ignorait pas la disposition de l'appartement ! Assurément, comme le pape l'a affirmé, « il faudrait d'abord passer sur son corps » pour emmener le cardinal... ou alors « ne-pas-pouvoir-faire-autrement-que-le-laisser-venir-aussi ».

On n'enlèverait pas Sa Sainteté... on ne pourrait plus s'en débarrasser !

« Que tout autre se mette dans ma position », écrira le chef des gendarmes, dans son fameux rapport. À moins d'avoir perdu tout sentiment moral et humain, on jugera combien ma situation était pénible. Je n'avais pas le moindre ordre de m'emparer de la personne du pape. Un saint respect pour cette tête sacrée et doublement couronnée remplissait tout mon être et mes facilités intellectuelles. Me trouvant devant Elle, suivi d'une troupe armée, un mouvement oppressif et spontané se fit sentir dans tous mes membres. Je n'avais pas prévu qu'il fallait passer par chez le pape pour saisir le cardinal et je ne savais comment me tirer de là. Que faire ? Voilà le difficile de ma mission.

À présent, comme un automate, le général frappe alors à la porte devant laquelle on a appréhendé les Suisses.

Silence.

Le général frappe plus fort. Rien. D'une voix forte, il crie :

— Au nom de l'Empereur, ouvrez !

Tout doucement, on entend une clef tourner dans la serrure et un jeune prêtre, presque un séminariste, se présente. C'est l'abbé Pacca, le neveu du prélat.

— Où est le cardinal ?

L'abbé s'incline sans mot dire et, ouvrant grand la porte, mène les arrivants vers une pièce où sont rassemblés une poignée d'ecclésiastiques autour d'un vieillard en soutane blanche assis à une table.

Radet, ôtant son chapeau, salue tandis que les prélats approuvent sa civilité d'un hochement de tête.

Personne ne souffle mot ni d'un côté ni de l'autre. Derrière lui, le général sent comme un recul de ses hommes. Ils se replient vers le vestibule.

« Fort embarrassé du parti à prendre, écrira-t-il encore pour expliquer, fort embarrassé de ne compromettre ni le succès de l'opération, ni le gouverneur, ni moi-même, je profitai du mouvement rétrograde de ma troupe pour envoyer en toute hâte prévenir le général Miollis que je me trouvais en présence du pape sans pouvoir parvenir jusqu'au « général » Pacca que je ne connaissais pas. »

Le temps que les instructions reviennent, Radet cependant rappelle ses sous-officiers gendarmes très intimidés, il faut l'avouer.

« Ils entrèrent avec la plus grande honnêteté, écrira-t-il dans son fameux rapport, le chapeau à la main et en s'inclinant devant le pape ;

chacun alla prendre sa place dans une haie qui barrait l'autre issue de la pièce. »

Mais voici le maréchal des logis Cardini revenu, tout essoufflé, de chez le gouverneur avec un ordre – toujours verbal – qu'il chuchote haletant à l'oreille du général :

« Arrêtez tout le monde !

Les dés sont jetés. »

Radet fait alors quelques pas vers le pontife et les siens. Pendant quelques minutes, règne encore ce profond silence. (Si comme l'on dit « un ange passe », je ne sais de quel habitué de ces lieux sacrés, il s'agit. Peut-être quelque archange lui aussi désarmé...) Les uns et les autres se regardent, interdits. Enfin, le général, la figure pâle, tenant d'une main son bicorné emplumé et portant l'autre à sa poitrine, s'incline profondément.

D'une voix mal assurée, il cherche ses mots :

— Autant il en coûte à mon cœur de remplir près de Sa Sainteté une mission douloureusement sévère, dit-il, autant mes sentiments et mes devoirs sacrés m'en imposent... hum !... l'obligation.

La voix du vieillard de soixante-dix-sept ans qu'est le pape semble bien plus ferme que celle du général français.

— Pourquoi venez-vous à cette heure troubler mon repos et ma demeure ? Eh bien ! que voulez-vous ?

Radet se jette à l'eau :

— Très Saint Père, je viens au nom de mon gouvernement réitérer à Votre Sainteté la proposition de renoncer officiellement et à l'instant à la souveraineté temporelle.

Ce qui signifie : « Vous n'êtes plus souverain et je vous arrête comme j'arrêteraï n'importe quel particulier. » Une sorte de sourire flotte sur les lèvres du vieux pontife.

— Eh bien ! fait-il enfin, si vous avez cru devoir exécuter de tels ordres de l'Empereur, à cause de votre serment de fidélité et d'obéissance, jugez de quelle manière Nous devons, Nous, soutenir les droits du Saint-Siège auquel Nous sommes liés par tous les serments ! Nous ne pouvons pas, Nous ne devons pas, Nous ne *voulons* pas abandonner ce qui n'est pas à Nous. Les biens de l'Église appartiennent à l'Église et Nous n'en sommes que l'administrateur. L'Empereur pourra bien Nous mettre en pièces, mais il n'obtiendra pas ça de Nous (un silence). Après tout ce que Nous avons fait pour lui, Nous ne devrions pas Nous attendre à ce traitement.

Radet, comme hypnotisé par son interlocuteur, en a déjà oublié le fameux cardinal Pacca pour lequel, en vérité, il est d'abord venu.

D'ailleurs, parmi les ecclésiastiques pétrifiés qui entourent le pape, rien ne signale cet homme accusé par les Français d'être l'âme de la révolte. Le pape, pour l'heure, ne semble recevoir de conseil de

quiconque.

Le général soupire.

— Saint-Père, concède-t-il enfin car c'est la pure vérité, Saint-Père, je sais bien que l'Empereur vous a beaucoup d'obligations.

Le sourire disparaît des lèvres décolorées du pape.

— Plus que vous ne croyez, jette-t-il d'un ton sec.

Ils discutent ainsi quelque temps encore, et Radet s'entend dire qu'« après tout, les Français continuent de révéler le Chef de l'Église ».

— C'est aussi la loi, le vœu et l'ordre de notre souverain, conclut-il pour mettre du baume au cœur du vieillard ulcéré. La religion est gravée dans son cœur avec l'amour de Dieu et du prochain.

Percevant derrière lui comme un mouvement d'indignation parmi ses prélats, le Saint-Père coupe court :

— De toute façon, Nous lui pardonnons et à vous tous.

Oui, cette discussion pénible ne peut pas s'éterniser, et le général doit exécuter la mission qu'on lui a confiée.

— Eh bien ! fait-il, il me reste la nécessité de vous emmener sans retard, Saint-Père.

Le pape acquiesce et indique les compagnons qu'il désire voir prendre avec lui le chemin de l'exil.

— Je ne me sens pas bien, ajoute-t-il. Puis-je me retirer un instant ?

En effet, il semble moulé dans la cire et paraît soudain vraiment souffrir.

Le général se précipite vers lui. La main du vieillard trébuchant s'accroche comme celle d'un enfant à celle du gendarme lorsqu'ils franchissent le seuil du vestibule séparant les deux pièces.

Radet, très ému, voit bien qu'il ne s'agit pas de comédie et, pour redonner quelque force et quelque orgueil à celui qui fut jusqu'à cette heure le phare de la chrétienté, il s'incline et baise pieusement la bague sacrée que porte la pauvre main tremblante. Heureusement, personne ne le voit ! Seul le pape pourra, plus tard, en offrir le témoignage.

Le général soutient son prisonnier jusqu'au cabinet de toilette et, le laissant seul, revient vers la salle où tous attendent, immobiles.

Très calme, comme revêtu de l'armure de son devoir, il se fait enfin désigner le fameux cardinal Pacca et avec lui prend les quelques dispositions restantes : le prélat partira avec le pape, les autres compagnons suivront ainsi qu'un minimum de bagages.

Mais le pape revient, en trotinant, son bréviaire à la main... Radet lui tend le bras et tous, en procession, descendent vers la cour où une voiture fermée les attend. Miollis avait tout prévu !

Avant de monter, le pontife se dégage doucement et bénit sa ville qu'il quitte peut-être définitivement.

On dispose un cordon de troupe tout autour de la place. Dans le

silence de l'aurore, brisé seulement par le jacassement des oiseaux matinaux, Pie VII bénit aussi les troupes. Le regard des soldats, tourné réglementairement vers un lointain indéfini, reste fixe, impassible... trop impassible.

Puis les prélats montent dans le carrosse qu'on ferme à clef. Radet et le maréchal des logis Cardini grimpent sur le siège du cocher. Celui-ci claque son fouet et les chevaux s'enlèvent au grand trot, jetant la panique dans un vol de pigeons. Derrière la voiture, les gendarmes se rangent en une escorte impeccable, fermant la marche du cortège.

Un coq chante.

Quatre heures sonnent à la cloche de la Sainte Chapelle.

Au même instant, sur la plaine du Danube, à cinq cents lieues de là, un premier coup de canon retentit : l'armée française monte à l'assaut de Wagram... Vers la victoire.



Lorsqu'on fut sorti des portes de Rome, Radet fit longer les remparts jusqu'à ce qu'on rencontre un détachement de chevaux. C'étaient des bêtes de poste, plus endurantes que celles de la Gendarmerie.

— Y a-t-il eu du sang versé ? demanda le pontife, la tête hors de la portière.

— Aucun, Saint-Père, répondit Radet du haut de son siège.

— Dieu soit loué !

On était, souvenez-vous, au début de juillet, et dès que le soleil fut installé dans le ciel, une chaleur épouvantable fondit sur la campagne romaine(11). Tandis qu'on remplaçait l'attelage, le pape manifesta le désir de faire quelques pas. Qui sait combien de temps il devrait rester enfermé dans cette caisse puante que constituait le carrosse ?

Les ordres de Miollis indiquaient qu'on devait gagner Florence à un train d'enfer. Mais le général Radet désirait rendre le voyage le moins pénible possible à son illustre prisonnier. Sans descendre de son perchoir et assuré qu'au moindre malaise du pape, le cardinal Pacca se précipiterait, il ne voulait pas vexer le vieillard par une sollicitude déplacée en pareille circonstance et gênante pour tous les deux.

Afin de meubler les minutes pénibles de l'attente et peut-être pour empêcher que les commentaires acerbes de son secrétaire d'État démoralisent le Saint-Père, le général eut alors l'idée de lui changer les idées :

— Savez-vous, Saint-Père, dit-il, que lorsque nous sommes partis, j'ai été très intrigué et que cela a failli même me distraire de ma mission ?

— Intrigué ? Par quoi, mon fils ?

— Eh bien... une personne en robe ecclésiastique s'est jointe à vos prélats en réclamant d'une voix pointue l'honneur de vous suivre. C'était un prêtre imberbe, à la figure si jeune et si joufflue que je me demande s'il ne s'agit pas d'une bonne sœur de votre service qui aurait oublié sa coiffe. Dans ce cas-là, je devrais peut-être la faire voyager à part des prêtres de votre suite.

— Mais c'est un prélat de quarante ans ! Monseigneur Doria ! Il a si belle figure et une voix si particulière que tout le monde fait la même remarque que vous. Qu'il ne sache pas votre erreur surtout, il serait très vexé une fois de plus !

Le général promit puis, pour continuer à occuper l'esprit du pontife, lequel semblait finalement comprendre la pénible position de son « ravisseur » :

— Avez-vous faim ? poursuivit-il. Dans tout cela, personne n'a pensé à votre déjeuner. J'ai ici un peu de pain et de fromage.

Un peu plus tard :

« Comment allez-vous maintenant, Saint-Père ?

Le pape haussa les épaules et chassant les miettes de son rabat :

— Je suis bien. Notre Seigneur a bien autrement souffert, soupira-t-il.

Machinalement, il porta la main à sa poche pour en tirer une tabatière.

« Elle est presque vide, constata-t-il, piteusement. Je n'aurai droit qu'à une prise.

Mais déjà le général avait sorti sa provision personnelle de ses basques et la tendant au pontife, de son observatoire :

— Prenez, fit-il, je vous en prie.

— Je suis très imprévoyant ! Merci. Tenez... je parie que... (il se fouillait) je n'ai même pas un sou vaillant. Ah ! si...

Et il produisit une petite pièce de 25 sous, *un papetto*, monnaie ainsi appelée, car elle porte l'effigie d'un pape.

Brandissant la piécette entre le pouce et l'index, il conclut avec malice :

— De toute ma principauté, voyez ce que je possède à cette heure ! *Un papetto* ! Mais, vous, Pacca, vous pourrez peut-être me prêter quelque chose au cas où nous en aurions besoin ?

Le cardinal Pacca ne put offrir que trois sous. Ce qui fait qu'à eux deux, le pontife et son ministre ne possédaient que la valeur de vingt-huit sous. Ils finirent par en rire aux larmes.

— Au moins, serons-nous nourris et logés ! s'écria le pape. Tant pis pour les gratifications des serveurs...

Le général transportait réglementairement un viatique de déplacement. Il prit sur lui d'offrir cette bourse bien pleine que le

Saint-Père refusa en remerciant néanmoins.

Pacca, l'accès d'hilarité passé, trouvait que ce gendarme était décidément d'une grande civilité. Le pape n'allait-il pas bientôt regretter son attitude précédente et les déjuger ?

La mine pincée de son secrétaire d'État n'avait pas échappé à Pie VII qui lui tapa alors sur l'épaule :

— Éminence, nous avons bien fait de publier si vite la « Bulle » d'excommunication, car aujourd'hui comment ferions-nous pour en payer l'impression ?

On allait remonter en voiture lorsqu'un de ses hommes vint rapporter au général qu'à Rome, Miollis avait fait arrêter un des sbires enrôlés dans la milice et coupable d'avoir profité de l'enlèvement du pape pour s'être approprié un objet du Trésor. Le pape écouta en silence.

— Ah ! fit-il enfin, je suis bien soulagé de savoir que le coupable n'est pas un soldat français.

Quand on se remit en route, tout le monde était levé dans la campagne romaine et vaquait à ses affaires. Un tel cortège ne pouvait manquer d'éveiller l'attention, et Radet le déplorait beaucoup dans son for intérieur.

Imaginez un carrosse roulant à tombeau ouvert au milieu d'une escorte de gendarmes, sabre au clair, avec trois cochers dont un général français et un sous-officier en grande tenue ! Par la vitre baissée, les visages d'un cardinal et d'un pape, fort reconnaissables à ce qu'on apercevait de leur tenue...

Au fur et à mesure qu'ils dévalaient la campagne, ce ne fut bientôt qu'un cri :

— Ils nous enlèvent le Saint-Père !

Radet, par-dessus son épaule, voyait derrière eux les paysans courir en agitant fourches et poings levés. Se baissant au risque de passer par-dessus bord, il cria au pape à moitié hors de la portière et qui cherchait un peu d'air au milieu de la poussière.

— Baissez les stores, Votre Sainteté, je vous en prie !

Le pape baissa les stores et dans la voiture ce fut bientôt la chaleur d'un four. Là-haut, Radet, son maréchal des logis et le cocher avaient peut-être plus d'air, mais la poussière manquait encore moins.

Toute l'escorte, du reste, se vit bientôt poudrée de blanc des pieds à la tête et l'on aurait dit une cavalcade de meuniers.

Au premier relais, le pape, de nouveau affreusement malade, dut descendre et cela suffit à ameuter la population qui se jeta à genoux autour de la voiture pour réclamer des bénédictions.

Le malheureux pontife, sale, transpirant, hoquetant, plié en deux par les nausées et par la souffrance, faisait peine à voir. Le général expédia un exprès à Miollis pour réclamer du linge et des médicaments si la

suite n'y avait pas songé. Rien dans les relais n'avait été préparé, et la halte de Viterbe se passa dans une auberge, ou plutôt un bouge, infâme.

La soutane du pape était si sale qu'on n'aurait pu soupçonner sa blancheur originelle. Mais la nappe du couvert pouvait lui en remontrer.

Le général, outré, en fit reproche à la patronne. Celle-ci le prit de haut et eut même le toupet d'affirmer au pape qui osait à peine poser les mains sur la table :

— Votre Éminence peut manger en toute sûreté. Ici, nous n'avons que des hôtes de distinction. Pensez ! Le Saint-Père s'est arrêté ici en revenant du sacre de Napoléon et il m'a adressé force compliments. Je le jure.

Le hoquet du pape ne s'expliqua pas que par l'aspect verdâtre du jambon devant lui.

À l'auberge suivante de Radicofani, les effets demandés par Radet n'étaient pas encore arrivés. Le pape, plus mort que vif, soutenu par le général, entra dans une chambre misérable. Quant à Pacca, il semblait transformé en pierre et ne fit pas un mouvement dès qu'il mit pied à terre.

Quel spectacle étonnant ce ne fut pas alors de voir le représentant de la grande armée napoléonienne, déshabiller, laver, et border dans son lit le chef de la chrétienté, devenu le plus malheureux des vieillards.

— Je n'en peux plus, gémissait le pauvre homme. Je me sens défaillir... Aïe, aïe !

On devait donc se résigner à passer la nuit ici. Radet glissa un chapelet dans les mains tremblantes et descendit, très las.

Il lui fallut un moment pour secouer le cardinal. Bientôt, celui-ci, piqué au vif par l'énergie et les prévenances du général, reprit vie.

— Holà ! criait Radet à l'aubergiste tout aussi effaré que ses hôtes. Qu'on apporte du bon vin, des œufs frais et quelque chose de ragoûtant pour le pape.

Il était inutile, n'est-ce pas, de nier la qualité de l'illustre prisonnier.

— J'ai... j'ai une truite encore frétilante, proposa l'hôtesse.

— Eh bien, qu'on l'apporte. Nous avons faim.

Là-haut, le pape, rafraîchi et réconforté par la prière, se sentait revivre. Pacca, un peu honteux de son attitude passée, fit de son mieux pour être un compère agréable et bientôt un repas décent rassembla les voyageurs en une presque amicale compagnie.

Pour la nuit, on tira un matelas en travers de la porte de Sa Sainteté. Radet et le maréchal des logis s'y jetèrent, tout habillés.

Bientôt, le jeune gendarme ronfla comme un sonneur. Le général, lui, ne trouva guère de repos, car le pape, de nouveau malade,

geignait dans son sommeil et il fallut souvent lui prêter assistance. Pacca, sur un autre lit, le nez contre le mur, dormait du sommeil du juste avec ostentation.

Le lendemain, le successeur de Saint Pierre, ne pouvant pas décemment continuer dans cet état et sans vêtements propres, Radet dut le soigner tout le jour... Le trousseau demandé n'arriva qu'à quatre heures du soir.

— Je donnerais bien ma solde de toute l'année pour un bon bain et un bon somme, soupirait, à part lui, le général.

Il dut certainement penser tout haut, car il sentit qu'on lui tapait sur l'épaule et lui glissait quelque chose dans les mains. C'était le pape, habillé de frais et tout ragaillardi, qui dit avec simplicité :

— Moi, je n'ai rien à donner que ma tabatière vide. Gardez-la en souvenir de moi et en remerciement de votre dévouement.

On se remit en route. Curieusement, à Sienne, l'étape suivante, le général constata que leur cortège n'attirait pas les foules. Il lui fallut un moment pour constater que la poussière infernale des routes avait fait son œuvre de nouveau. Tous, de même que la voiture, étaient recouverts d'une croûte épaisse, couleur du temps.

À la halte du déjeuner, à Poggibonsi, chacun reprit une apparence plus chrétienne. Il n'en fallait pas plus pour qu'un flot humain envahisse les environs, cernant l'auberge et les voitures dans un véritable raz de marée.

Au moment du départ, le cocher n'arrivait pas à bien faire manœuvrer le carrosse au milieu de ce magma et hésitait à lancer ses chevaux pour intimider la foule mais au risque de provoquer une épouvantable catastrophe. Combien de gens auraient été alors renversés, piétinés, réduits en bouillie ?

Au petit pont de la sortie de la ville, le passage, même s'il n'avait pas été encombré, aurait à peine permis à l'attelage de virer. Les six chevaux, effrayés par la cohue, prirent mal ce tournant, se cabrèrent, et un essieu se rompit.

Radet, de nouveau perché sur le siège du postillon, songeait justement une fois de plus : « Au lieu d'un bain de foule, j'aimerais un bon bain bien frais... »

Il se sentit alors projeté en l'air, tandis que la voiture se couchait sur le côté. Il décrivit un vol plané, la cape déployée comme une immense paire d'ailerons... et atterrit, la tête la première, dans une mare infecte, au pied du pont. La rivière, presque à sec, servait d'égout à la ville et charriait autant d'eau croupie que d'immondices.

Pas un des citoyens ne lui tendit une main secourable. Au contraire, l'émeute paraissait imminente et les gens hurlaient en montrant le poing.

— Porcs ! chiens ! assassins !

D'autres pleuraient, accrochés autour de la berline, renversée.

— Saint-Père ! Saint-Père ! De là-haut, priez pour nous !

Le général parvint à gagner la rive et, statue vivante de boue infâme, il se dirigea, claudiquant et un bras inerte, vers le carrosse. Sa puanteur suffit à écarter la foule.

Il souffrait atrocement de sa blessure. À chaque respiration, la gadoue lui montait aux narines, mais il n'avait que cette pensée :

— Pourvu que le pape soit sauf ! Sinon, pourquoi tous ces gens pleureraient-ils ?

Les Italiens ont la larme facile. Le pape n'était pas mort. Pas plus que le cardinal. En fait, ils faillirent bien périr de saisissement, en voyant surgir au-dessus d'eux, par l'ouverture de la porte, maintenant à l'horizontale, une espèce de diable noir qui croassait :

— Votre Sainteté s'est-elle fait mal ? N'ayez pas peur, c'est moi, le général Radet... Je suis tombé dans la mare.

— Aucun mal, répondit alors le pape. Ni Son Éminence. Mais je crois que je suis assis sur la poche du côté de la voiture et que le flacon de verre qu'elle contenait s'est brisé sous mon poids. Je suis désolé.

Tandis qu'on extrayait à grand-peine les voyageurs, Radet, toujours dégoulinant et mal en point, se dirigea vers l'autre berline pour intimer l'ordre aux prêtres qui s'y trouvaient de laisser leur place à Sa Sainteté et à Son Éminence.

Il s'agissait du jeune abbé Pacca et du cardinal Doria, l'étrange prélat au visage de nonne.

Curieusement, ils firent des manières. Radet sentait l'exaspération le gagner. Il eut un geste d'impatience de son bras valide et dégagea, ce faisant, tant de pestilence que les deux bons apôtres, éclaboussés, se dépêchèrent d'obtempérer.

De leur côté, le pape et le cardinal Pacca s'adressaient à la foule pour demander le calme. Radet fit monter les illustres prisonniers dans la voiture laissée par les deux prêtres. Il confia ceux-ci au maréchal des logis et grimpa sur le siège aux côtés du cocher horrifié.

Les gens ne s'étaient pas calmés, réclamant des bénédictions à grand renfort de hurlements. On allait vers une nouvelle catastrophe. Le général eut alors une inspiration.

Se penchant vers l'intérieur de la voiture, il pria instamment le pape de donner satisfaction aux fidèles.

Puis, plus bas :

« Fouette cocher !

— À genoux ! À genoux ! Le Saint-Père va vous bénir.

Puis, plus bas :

— Fouette cocher !

Et tandis que la foule baissait pieusement la tête, le carrosse s'enleva

d'un bond prodigieux. On dit encore dans la campagne que Napoléon l'Antéchrist l'avait confié à un grand diable noir, plus puant que l'enfer.

On galopa d'un trait jusqu'à Florence. Le grand air finit par sécher le général qui n'en souffrait pas moins de ses contusions.

La nuit, tous les chats sont gris. Aussi, la garde, aux portes du Palais Médicis, ne s'étonna pas outre mesure de l'apparence de l'officier qui sauta lourdement du siège de la voiture.

On le conduisit aux appartements de la princesse Élisabeth, la sœur de Napoléon. Une suivante se présenta et regarda avec horreur les traces laissées par le visiteur sur le dallage et les tapis précieux.

Radet se nomma et demanda à voir Son Excellence.

— Après ça, il me faudra quand même un bon bain et un chirurgien, grommela-t-il pour lui en terminant sa requête.

La dame d'atours le regarda d'un air compréhensif, puis le pria de la suivre. Devant la dernière porte, Radet attendit quelques instants. La voix de stentor de la princesse Élisabeth retentit.

— Eh bien, entrez !

Il entra... et se trouva en face d'une baignoire d'où monta un hurlement, tandis qu'un paravent était tiré avec violence entre la princesse, toute luisante de savon et lui, pauvre diable bien crotté...

Le spectacle d'Élisabeth Bonaparte-Bacciocchi dans son bain parfumé n'était pas de nature à impressionner un général de gendarmerie, surtout aussi fourbu et boueux que Radet. Elle passait pour beaucoup moins belle que sa sœur Pauline dont on connaît une statue, à peine plus admirable que son vivant modèle.

Je ne sais pas lequel fut le plus horrifié, ce soir-là, à Florence : du gendarme ou de la Grande-Duchesse ! La suivante maladroite fut vertement tancée, puis l'aînée des filles Bonaparte passa sa mauvaise humeur sur le général à qui, désormais, rien de pire que son équipée ne pouvait arriver.

— Eh bien, approchez, général ! tonna-t-elle enfin de derrière son paravent. Vous nous amenez Sa Sainteté par ici, à ce qu'il paraît ? Vous nous faites là un cadeau bien embarrassant ! Vous en avez de bonnes, vous les militaires. Je vais l'envoyer tout de suite au Piémont. Mon beau-frère, le prince Borghèse, mari de ma sœur Pauline, s'en débrouillera.

Radet n'en pouvait plus. Comme dans un rêve, il objecta que le pape, malade de nouveau, dormait déjà dans le couvent qui lui donnait asile. Mais l'irascible souveraine de la Toscane n'en démordit pas :

— Je n'en veux pas chez moi.

Le pape, réveillé à trois heures du matin, le prit fort mal. D'autant que la Grande-Duchesse demandait qu'il ôte à présent ses habits

pontificaux et qu'il voyage incognito.

— Vous pouvez me fusiller sur l'heure ! s'écria-t-il. Je ne tiens pas à la vie. Personne ne me fera quitter mes habits. Je n'en ai point d'autres et je ne veux pas en avoir d'autres.

Néanmoins, il quitta Florence pour le Piémont et ensuite Fontainebleau, regrettant d'être privé du général Radet, muté le jour même pour Hambourg comme prévôt (chef de la sécurité) de la Grande Armée... C'était un bel avancement.

Pendant les Cent-Jours, épisodique retour de Napoléon, Radet arrêta le duc d'Angoulême, époux de Marie-Thérèse, la fille de Louis XVI qu'avait jadis également escortée vers l'exil, cet autre officier de gendarmerie, le capitaine Méchain.

À la Restauration, Louis XVIII lui en fit procès, mais le gracia, eu égard à ses hautes qualités militaires. Il ne put jouir longtemps d'une vieillesse bien gagnée, car son cœur le lâcha en 1825.

On trouva sur lui la tabatière qui ne le quittait jamais depuis le jour où l'obéissance envers ses chefs l'obligea à être le ravisseur d'un pape, lequel se souvint toujours de lui avec beaucoup d'amitié.

Quant au Saint-Père, rentré dans ses États après Waterloo, il eut assez d'esprit et de charité pour accueillir, à son tour, une fugitive : Madame Mère, Lætitia Bonaparte, que le départ de son fils Napoléon pour Sainte-Hélène laissait en quelque sorte orpheline.



Une arrestation proverbiale



N proverbie bien connu l'affirme : « L'argent n'a pas d'odeur. »

Or, il ne faut pas toujours le croire. Si dans l'histoire qui va suivre, histoire policière authentique, les gendarmes de la petite ville de L. purent mettre la main sur un voleur particulièrement malin, c'est qu'ils ne firent pas entièrement confiance à cet adage de la sagesse des nations.

Il y a quelques années, un jour de janvier, une brave dame de cette commune préparait le déjeuner dans sa cuisine. L'heure était assez avancée et Madame G. se dépêchait.

En effet, poissonnière sur le marché, elle était rentrée chez elle fort tard. La matinée avait été chargée et, malgré la saison une recette copieuse témoignait du succès de son étal. Elle se félicitait tout en s'affairant.

Dehors, dans le quartier entourant la petite ville de la poissonnière, tout semblait calme. Les enfants repartis à l'école, les ménagères s'accordaient un instant de repos...

Or, soudain, Madame G. entend des pas précipités dans le passage menant à la cuisine, située à l'arrière de sa maison.

« Tiens, se dit-elle, une cliente a dû oublier une commande ! Décidément, à quelle heure allons-nous déjeuner ? Bah ! une bonne commerçante se doit à sa clientèle. Espérons au moins qu'elle ne sera pas trop bavarde. »

Madame G. se dirige vers la porte restée entrebâillée et se trouve nez à nez avec un étrange personnage.

— Ah ! Mon Dieu !

— Pas un geste ou je tire !

L'intrus porte un nez de carnaval en carton, tout rouge et surmontant une moustache de crin. Le pistolet qu'il brandit ne semble pas relever des farces et attrapes, et Madame G. n'ose pas trop s'y fier.

« Dans le doute abstiens-toi », pense-t-elle tout bas.

Malgré sa panique, Madame G. essaie de refermer la porte et y réussit... mais l'homme casse une vitre d'un coup de la crosse de son arme, passe la main à travers le trou et ouvre. La brave poissonnière recule pas à pas vers le mur opposé, cherchant quelque chose où s'agripper.

— Pas un geste ou je tire, répète l'autre, de plus en plus menaçant.

Dans son affolement, Madame G. reste une femme avisée. Elle a de la mémoire malgré ses soixante-dix ans. La silhouette du bandit, un garçon assez jeune, et surtout sa voix, lui paraissent vaguement familières.

— Allons, Mémé, donne ta recette et tout ton petit magot. Vite, je suis pressé.

Si le garçon, grossier autant que malhonnête, sait qu'elle détient autant d'argent, il doit être quelqu'un la fréquentant assez pour ne pas ignorer ce détail. Voilà qui renforce la conviction de Madame G. : il ne s'agit pas d'un inconnu.

Il paraît extrêmement nerveux et tout prêt à tirer si elle n'obéit pas. Que faire ? Crier, appeler ? Hélas, la situation de la cuisine sur l'arrière-cour l'isole un peu du voisinage.

D'autre part, je ne sais pas si je vous l'ai dit, mais le mari de Madame G., encore plus âgé qu'elle, repose dans la pièce à côté. Il est fort malade, impotent et aveugle de surcroît.

Mais il n'est pas sourd ! Et lorsque sa femme, poussée par l'arme que le voleur pointe dans son dos, entre dans la chambre afin de livrer le fameux « magot » inquiété par les piétinements et la voix, il essaie de se lever. En vain, vous pensez bien. Ce qui fait rire l'affreux personnage dont le revolver va de l'un à l'autre des époux.

Tremblante, la vieille dame parvient à ouvrir son tiroir et remet tout son argent : la recette et les économies. Le voleur empoche prestement le butin et se retire en proférant une ultime menace :

— Si tu préviens les gendarmes, je reviendrai tôt ou tard pour tuer le grand-père. Alors, un conseil : ... pas un mot !

Madame G. n'est pas une personne à qui l'on donne des « conseils » pareils ! Cinq minutes plus tard, elle se retrouve à la brigade de gendarmerie et, s'efforçant de dominer son émotion, raconte l'aventure au maréchal des logis-chef qui la reçoit.

Tandis que le sous-officier prend des notes, elle décrit à sa demande cet agresseur qui lui paraît familier.

— Ah ! enrage-t-elle cependant. Comme c'est bête de ne pouvoir mettre un nom sur cette figure. Il est vrai qu'il avait un masque.

— Mais peut-être pourriez-vous décrire son allure, un détail pouvant le dénoncer.

Madame G., qui s'est laissée tomber sur une chaise, réfléchit un instant. Les yeux fermés, elle essaie de revivre la scène :

— Attendez... Grand comme vous à peu près (1,75 m, précise le gendarme). Jeune : 25 ans... le faux nez... Oui... Ah ! il était assez mal rasé... le teint plutôt mat, il me semble. Et maigre. Très maigre... il flottait dans ses vêtements.

— Que portait-il comme vêtements ?

— Un costume sombre... oui. Noir ! C'est cela, noir. Et plutôt pas très soigné... Tiens, je me souviens d'une chemise blanche dont les poignets élimés dépassaient la veste.

— Vous avez remarqué tout cela ? admire le maréchal des logis. Bravo, madame ! Vous feriez un bon détective.

— Je suis une femme, parvient à sourire la poissonnière. Et la tenue de quelqu'un me frappe toujours. Surtout lorsqu'elle est négligée. Ah ! tenez, j'y pense maintenant, ses mains aussi étaient très sales ! Une véritable horreur, cet homme !

Cette énergique et lucide personne est maintenant presque au bord de l'évanouissement. Quelle émotion !

— Rentrez chez vous pour vous reposer et rassurer votre mari, conseille le gendarme. Il ne risque rien. Nous avons l'habitude de ce genre de malfaiteurs. À l'heure qu'il est, votre agresseur a pris la fuite et se gardera bien de revenir chez vous. Les menaces ne sont que pures intimidations.

— Vous croyez que vous allez le rattraper ?

— Nous allons faire tout de suite le nécessaire et bientôt nous le retrouverons.

— Et ma recette aussi. Pensez, il y avait en tout neuf mille francs. À mon âge, travailler comme cela pour rien ! Et mon pauvre mari tout affolé. Ah ! la la ! Quelle honte, ces voyous !

La vieille commerçante n'a pas plus tôt quitté la gendarmerie, que déjà le maréchal des logis et son adjoint ont lancé l'alerte.

— Allô, le commandant ?... Allô, la brigade de...

« Allô, le commandant de la compagnie, s'il vous plaît ? Mes respects, mon commandant. Ici, le maréchal des logis-chef P. Je dirige provisoirement la brigade de L. Il s'agit d'un vol important avec effraction et menace de mort... Je vous expose brièvement les faits...

— Très bien, répond le commandant, en conclusion. Je vous envoie trois gendarmes-officiers de police judiciaire que vous accompagnerez sur les lieux. J'arrive également avec le commandant de la brigade des recherches et son photographe.

Un quart d'heure plus tard, c'est-à-dire moins d'une heure après le vol, les enquêteurs se retrouvent chez Madame G.

La moisson de renseignements sur place est assez maigre : on photographie les lieux par routine, leur disposition, la vitre cassée, les empreintes éventuelles sur la porte. Évidemment, il y a la description assez précise du personnage, due à la présence d'esprit de la victime. Mais sera-ce suffisant ?

— Peu de gens ont dû le rencontrer dans l'avenue, avant ou après l'agression. Cela a l'air bien calme par ici.

— Surtout à cette heure-là. C'était la rentrée des classes, constate un autre des enquêteurs. L'école est juste à côté.

En effet, on jouxte l'école. Peut-être un gamin aurait-il pu remarquer quelque chose ? Les gendarmes se rendent aussitôt chez le directeur du groupe scolaire qui les accompagne bientôt de classe en classe.

À chaque fois, le signalement du bandit est donné aux écoliers déjà mis en effervescence par la qualité de leurs visiteurs.

— M'sieu ! s'écrie soudain un des enfants en levant le doigt. J'ai vu le bonhomme, mais sans masque ! Même que j'étais avec mon copain.

Le « copain » et voisin, stimulé par un coup de coude, car un peu plus timide, se lève avec effort et approuve par un hochement de tête. Il a le nez tellement baissé qu'on ne voit que le sommet d'une tignasse qui remue avec énergie.

— On était un peu en retard et on courait, reprend le premier garçon, tout rouge de fierté. On a croisé le ty... hum, l'homme, juste à l'autre bout de l'avenue.

— D'où venait-il ?

Le gamin arbore une mimique dubitative. Il joue avec application à celui qui cherche. D'autant que toute la classe a des yeux admiratifs fixés sur lui. Le voilà devenu le héros de l'école.

— Il venait de par ici. J'sais pas s'il sortait de chez Madame G. « pasque » je la connais pas, mais il venait de par ici. J'suis sûr !

Le « copain » s'agite de son côté et rend le coup de coude avec un peu de retard à son voisin. Il bredouille quelque chose à son tour.

— Oui, mon garçon, tu as vu quelque chose d'autre ? l'encourage un des enquêteurs. Explique-toi.

— ... hon hon... lette bleue !

— Comment ? Répète plus fort. C'est très important, tu sais.

— Il était en Mobylette, « surtout », s'écrie enfin le gamin.

— Vouais, surtout, reprend l'autre, une bleue. Il allait vite.

— Dans quelle direction filait-il ?

Les deux gamins gonflent les joues.

— Vers la Grand'Place, disent-ils, d'une même voix. On ne peut pas faire autrement. C'est un sens unique.

Un quart d'heure après leur visite à l'école, les enquêteurs

quadrillent le centre de la petite ville.

Comme le prévoyait le maréchal des logis, le gangster a dû chercher un moyen rapide de quitter le pays car bientôt on retrouve le fameux cyclomoteur bleu, abandonné non loin de la Grand'Place. Deux gendarmes se rendent à la station des cars et des taxis.

Or, un des taxis est conduit justement par un retraité de la gendarmerie. Il a la nostalgie du métier et s'ingénie, chaque fois qu'il le peut, à rendre service à ses jeunes collègues et successeurs. Et le voici qui vient de se garer !

Il remarque aussitôt qu'une équipe de gendarmes fait du porte-à-porte, aussi les appelle-t-il à grands signes de bras.

— Vous cherchez quelqu'un ?

— Oui, un voyou qui a attaqué une commerçante. Vous la connaissez. Il s'agit de la poissonnière, la vieille Madame G.

— Quand cela ?

— C'était vers une heure et demie. Au moment du déjeuner. On vient de retrouver le vélomoteur de l'agresseur abandonné au coin de la rue.

— Vous dites qu'il s'agit de la poissonnière ? Et comment est-il votre « client » ?

— Jeune, précise le premier gendarme. 25 ans environ. Brun, maigre, avec un costume noir. « Pas propre » a précisé la victime. Il portait un masque de carnaval au moment du hold-up. Il l'a ôté aussitôt, car des gamins l'ont croisé sans remarquer ce déguisement...

— ...beaucoup trop visible, compléta le second, ajoutant avec esprit : visible comme le nez au milieu de la figure... Et qui n'était plus de mise dans la rue, sitôt le coup fait. Mais pourquoi ris-tu ?

L'humour de son jeune collègue ne semble pas le seul responsable de l'hilarité subite du retraité-chauffeur, pourtant sur le moment dubitatif. Il se penche bientôt vers la boîte à gants de la voiture et en sort, les tenant du bout des doigts, plusieurs billets de 5 F, comme il en existait il y a quelques années. Avec un large sourire, il promène cet argent sous le nez des enquêteurs.

— Tenez, sentez !

— Pouah !

— Ça empeste le poisson, hein ? Un poisson que j'ai ferré tout à l'heure et que j'ai laissé échapper, ne sachant pas qu'il s'agissait d'un citoyen pouvant vous intéresser. Vous pensez si je le connaissais pourtant ! Votre description, tout autant que le métier de sa victime, m'ont à présent convaincu : mon client est bien le vôtre.

Les jeunes gendarmes se regardent abasourdis.

— Eh bien ! mon vieux, on peut dire que tu as du flair !

— Qui est-il, ce voyou ?

— Où allait-il ?

Les questions s'entrecroisent. Un des gendarmes remarque même :

— Plus besoin de chien policier ! Tout à l'heure, le chef déplorait que notre homme se soit enfui en vélomoteur, ce qui rend l'emploi de ces animaux aléatoire.

L'ancien a un bon rire :

— Il aurait plutôt fallu un chat. Un chat policier, pour suivre ces billets à la piste. Heureusement que la brave Madame G. vend du poisson. Je parie que tout l'argent manié par elle doit sentir le merlan.

— Mais comment es-tu sûr qu'il s'agissait de notre voyou ?

Notre retraité considère son jeune collègue avec pitié.

— Grand, brun, vêtu de noir et sale comme un peigne ?... C'est bien la description qui correspond au nommé Raymond A., soi-disant pêcheur, mais surtout voleur patenté. J'ai eu déjà l'occasion de l'agrafer au temps de mon activité. Du reste, il ne m'a pas semblé rancunier. Je l'ai fait mettre à l'ombre pour vol et pendant tout le trajet, il m'a parlé d'abondance, me proposant même le « pot de l'amitié et de la réconciliation » ! Figurez-vous qu'il se prétend repentí et sur la route du droit chemin. Ce sont ses propres mots.

— Droit chemin ? Quel menteur !

— Ce n'est pas tout. Il s'est ensuite lancé dans une histoire encore moins plausible que sa rédemption. Cela m'a paru d'autant plus louche. Écoutez ça : en prenant son taxi, il m'a dit qu'il désirait se rendre à la maternité de S. pour voir sa femme et son jeune bébé. Et il s'est fait déposer à la gare de cette ville. Vous ne trouvez pas cela bizarre ?

Les jeunes gendarmes n'y voient rien d'étrange. Pourquoi pas ?

— Mais voyons, la gare de S. est à l'opposé du Centre Hospitalier ! Je me suis dit « ce garçon n'est pas catholique ». À trop prouver, on ne prouve rien !

— Et trop parler nuit !

Un quart d'heure plus tard, les précieuses indications fournies par le perspicace retraité-chauffeur de taxi sont transmises au commandant de la compagnie, et aussitôt on lance des recherches autour de la gare de S., à sa station de taxis et pour plus de sûreté à la maternité.

On entend de nouveau Madame G. qui a tout à fait repris ses esprits. Elle affirme alors qu'elle n'a plus de doute maintenant sur la personne de son agresseur : c'est bien le dénommé Raymond A. qui lui livre occasionnellement des palourdes. On les ramasse en abondance sur les plages voisines qui virent le débarquement de 1944.

— Un autre détail m'a frappé, ajoute-t-elle, détail qui me revient à présent. Ce garçon est très bizarre... Je vous ai dit qu'il semblait nerveux. Il trépignait sur place derrière son arme. Exactement de la même façon que lorsqu'il me livre ses coquillages et qu'on tarde un peu à le régler. Oh ! c'est bien lui ! J'en suis sûre à présent.

— Bravo, Madame ! admire, à son tour, le commandant. Vous êtes aussi fin limier que notre ancien collègue, le chauffeur de taxi. Et si nous vous montrions dans nos archives une photo de notre voleur, le reconnaîtriez-vous sans hésitation ?

— C'est lui. Pas de doute.

Reste à mettre la main sur le voyou, bien identifié à présent, mais toujours en fuite.

On est en hiver, et la nuit, en cette saison, tombe vite. Pourvu que le dieu des gendarmes collabore lui aussi à l'enquête afin qu'on retrouve la trace du délinquant, avant le soir !

Aide-toi, le ciel t'aidera. L'alerte a été donnée dans toute la région. On signale bientôt un jeune homme brun, à la ville voisine de N.

Maniaque des taxis, le garçon en a pris un sur la place pour se rendre encore une fois à la gare. Sans doute, amateur de films policiers, se croit-il ainsi à l'abri d'une filature.

De la gare de N., apprend-on également, part un autorail pour Paris, aux environs de l'heure indiquée par le second taxi.

— Il souhaite certainement gagner la capitale pour s'y perdre, conclut le commandant en relevant ce détail. Voyons, quelle heure est-il ? Dix-sept heures quinze ? Vite, chef, téléphonez pour savoir le moment et l'endroit du prochain arrêt de cette micheline.

Quelques minutes plus tard, on a la réponse.

— C'est à A., mon commandant. Dix-sept heures cinquante. Une halte de trois minutes.

— Passez-moi le commandant de compagnie de A.

Il est dix-sept heures cinquante. Quelques voyageurs attendent sur le quai de la gare de A. Ils jettent des regards furtifs sur les gendarmes qui ont investi le hall d'attente. De quoi s'agit-il ? Sûrement pas d'un contrôle d'identité, car la maréchaussée ne demande rien à personne et paraît seulement attendre.

Le signal tinte. L'autorail approche, freine dans un bruit assourdissant. Avant même que l'échange de voyageurs montants ou descendants ne se fasse, les gendarmes ont grimpé dans les deux voitures du convoi.

Oui, ils contrôlent toutes les identités, même celle d'un monsieur très élégant, confortablement installé dans un coin d'une banquette de première classe. Vraiment, les gendarmes perdraient-ils la tête ? Que peut avoir à se reprocher un homme aussi bien habillé ?

Lorsque les gendarmes arrivent à sa hauteur, dédaigneusement, le voyageur tend d'abord son ticket.

— Il s'agit d'une vérification d'identité, précise d'une voix unie le représentant de l'autorité.

D'un regard, il vient de le remarquer, le gandin, par ailleurs fort mal rasé, montre une main bien peu soignée eu égard à la recherche de sa

mise. Une main calleuse, rongée par le sel et incrustée de crasse. Cette main sale, l'autre la remet à la poche pour sortir ses papiers d'un portefeuille bourré de billets de banque.

— Raymond A., vous êtes en état d'arrestation, dit alors le gendarme après un bref regard à la carte d'identité.

— Moi ! Pourquoi ? proteste l'autre en le prenant de très haut.

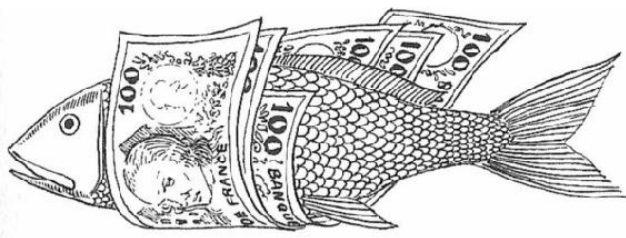
— Pour cela...

Pour ces billets empestant le poisson. Ils s'échappent presque du portefeuille... qui n'en avait jamais vu autant.

Ainsi s'est fait prendre, il y a quelques années, Raymond A., soi-disant repent. Malgré ses précautions ou peut-être à cause d'elles : l'habit ne fait pas le moine...

Trop élégant pour ses mains sales, il aurait pu s'épargner la peine de s'habiller de neuf, chez le meilleur faiseur de la ville, avant de prendre l'autorail pour Paris. Il aurait pu s'épargner cette peine, car l'argent, ainsi dépensé, manquait dorénavant au compte de Madame G. lorsqu'elle récupéra son bien. Un séjour plus long en prison fut calculé en conséquence par les juges.

Bien mal acquis ne profite jamais. Voilà un proverbe qu'on ne peut discuter.



Gendarmes à quatre pattes



E soir tombait.

La journée entière n'aurait donc pas suffi pour les recherches ?

Des groupes d'hommes épuisés et découragés ralliaient le lieu de rendez-vous. Au fur et à mesure des arrivées, sans même échanger une parole, on secouait simplement la tête. Certaines fois, les mots paraissent dérisoires... Et pourtant, dans un moment, il faudrait pouvoir exprimer ses regrets et sa compassion à la famille bouleversée qui attendait au village.

Comment dire à ces parents en larmes :

— Non ! Nous n'avons pas retrouvé vos enfants. Demain, peut-être...

Oui, demain, on recommencerait les battues. On repasserait par les mêmes endroits cent fois explorés. On fouillerait à nouveau les mêmes fourrés, on lancerait les mêmes appels :

— Hou, hou ! Cathy ! Jacquou ! Où êtes-vous ? Répondez !

— Bon. Eh bien, soupira le maire de la commune. On rentre... Il est inutile d'espérer un résultat quelconque à la lueur des lampes.

— Peut-être avec des voitures, tous phares allumés ? suggéra quelqu'un.

Le maire haussa les épaules.

— Comment voulez-vous même faire circuler une jeep à travers ces bois si touffus et ces ravins ? Il faut être raisonnable, voyons !

Plus encore que quiconque, le magistrat ressentait l'échec de la battue. C'est à lui qu'incomberait la pénible mission d'en rendre compte à la maman de Cathy et de Jacquou.

Il fallait se résigner à reprendre le chemin du village. Le maire,

machinalement, comptait du regard les équipes. Soudain, il poussa une exclamation :

— Oh ! mais... le gendarme n'est pas revenu... Ni Monsieur Dupuy !

— Ni Gérard, compléta quelqu'un.

Monsieur Dupuy était le grand-père des petits disparus et Gérard, leur oncle.

— Ils sont peut-être retournés directement à la maison ?

Le maire fit la grimace :

— Les Dupuy peut-être, mais pas le gendarme et son chien, voyons ! La camionnette est encore ici.

— Oh ! écoutez ! Il me semble entendre des aboiements, par là-bas...

— Ils ont poussé bien loin !

— Mais c'est vers le Fromage à Saint-Biaise. Ce n'est pas possible ! Les gosses n'ont pas pu y aller tout de même ?

Le Fromage à Saint-Biaise. Une colline que les gens du pays considéraient jadis comme maudite et qu'ils évitent encore. Les grottes, failles et puits naturels percent de toutes parts le terrain calcaire comme un vulgaire morceau de gruyère d'où le nom de ce repaire de mauvais génies.

On raconte beaucoup de choses sur les caches dont la garrigue est truffée. S'y dissimulent, au choix du conteur, l'or de Toulouse volé par les Romains, le trésor du roi d'Aragon, le Saint-Graal des Templiers ou les coffres des Cathares dissimulés au moment de la conquête du Languedoc par les rois de France, ou même les fonds secrets des Protestants sous Louis XIV, ou des caisses de billets de banque de la Résistance... Chaque époque offre une légende.

Le plus goûté des contes reste cependant le plus ancien. Celui de Saint Biaise. On dit que l'ermite y enterra un dragon. Pris néanmoins de pitié, il creusa de ses mains tous ces puits afin que le monstre respire et prenne le temps de songer à son repentir. La bête en avait tant sur la conscience qu'elle pourrait ainsi, tout à loisir, supporter l'attente du jugement dernier.

Mais on dit aussi qu'elle n'en perdit pas son bel appétit, et que, du plus loin qu'on se le rappelle, des troupeaux et même des bergers y ont laissé des victimes, disparues au fond de ces trappes naturelles parmi les éboulis.

Jamais les chercheurs de ce soir n'auraient imaginé un tel trajet de la part de si petits enfants par ailleurs mis en garde, comme tous les gosses du pays, des dangers les y attendant.

Ce matin, aux alentours de huit heures, profitant de l'offre obligeante d'un voisin qui partait faire une course en voiture vers le bourg voisin, Madame Dupuy s'était rendue dans la combe où son mari abattait des châtaigniers. Elle désirait lui apporter un casse-

croûte oublié. Ses enfants, 6 ans et 4 ans, l'accompagnaient, ravis, d'une petite promenade en auto.

Arrivés sur les lieux de la coupe, Cathy et son frère refusèrent d'abord de descendre, puis obéirent à grand regret. Le voisin, ayant mis pied à terre lui aussi, discuta pendant un bon quart d'heure de choses et d'autres avec les époux Dupuy. Il remonta en voiture, promettant de revenir dans deux heures.

Quelques minutes plus tard, Madame Dupuy s'aperçut que les bambins ne se trouvaient pas près d'elle. Son mari et elle les appelèrent, cherchant dans les environs immédiats.

Personne !

— Les petits bandits ont dû retourner dans l'auto, conclurent les époux. À leur retour, ils vont tâter d'une bonne fessée.

Le voisin tarda un peu. Ce qui fait qu'il devait bien être onze heures lorsqu'il klaxonna dans le chemin.

— Les gamins ne vous ont pas trop ennuyé ? questionna aussitôt le bûcheron bien que les désobéissants ne se montrassent pas.

« Ils doivent se cacher entre la banquette arrière et le siège avant ! Les coquins savent bien ce qui les attend » pensait le père, déjà soulagé.

— Les gamins ? Mais ils ne sont pas avec moi ! Je les ai déposés avec votre femme tout à l'heure. Ils ne voulaient pas descendre, souvenez-vous. La voiture est vide. Regardez.

Ainsi, Cathy et son petit frère boudaient quelque part dans les environs. On chercha dans une aire de plus en plus large, finalement sans aucun résultat.

À une heure, le voisin passait chez le maire après avoir déposé auprès des siens, la pauvre madame Dupuy au bord de la crise de nerfs. À une heure et demie, tous les habitants disponibles du village battaient la combe et ses environs. Le nombre des chercheurs, tous bredouilles au bout d'une demi-heure, fit alors prendre une décision d'urgence. De retour à la mairie, le premier magistrat de la commune décrochait son téléphone :

— Allô, les gendarmes ? Deux petits enfants ont disparu...

À deux heures et demie, une Estafette arrivait du chenil de Gramat à trente kilomètres de là. À son bord, un gendarme et son chien Jim.

L'animal se présentait comme un magnifique berger allemand. Une oreille déchiquetée portait la trace d'une balle tirée par le pistolet de voleurs qu'il avait arrêtés néanmoins au cours de sa première mission « sur le terrain », le mois précédent.

Son maître le tenait très court par une laisse de cuir. Impressionnés, les gens reculèrent dès qu'il eut sauté de la camionnette. Mais Jim, sur l'ordre du gendarme, attendait sagement ses directives. Assis sur le derrière et tout en écoutant, il regardait avec intelligence ces humains

qui espéraient tant de lui. On aurait dit qu'il esquissait un sourire encourageant à travers sa muselière.

Le maître de chiens, tel est le nom donné au dresseur, tendit à son coéquipier à quatre pattes les cache-nez des deux enfants, dont leur mère s'était munie le matin.

Jim flaira les écharpes d'un air tout à fait compétent, tandis que les villageois observaient un silence ému.

— C'est ennuyeux que l'on ait tant piétiné à l'entour, observa le maître de chiens. Trop d'odeurs différentes brouillent la piste et cela va nous retarder. Il faudrait que les gens sachent combien il est précieux de respecter les environs immédiats après une disparition.

— Ah ! comment aurait-on pu savoir ?

Aussi, le chien parut d'abord tout désorienté. Il secouait la tête en gémissant comme pour dire « vraiment, on me gâche le métier ». Il tournait en rond, élargissant le champ de ses recherches, fouillant le sol autour de lui. Le maître, toujours muni des écharpes, les lui tendait de temps à autre pour lui rafraîchir la mémoire.

Enfin, Jim observa une brève halte devant un buisson de mûres. Il renifla dans les feuilles sèches en poussant un bref jappement. Il y avait un petit tas de fruits frais écrasés, comme si quelqu'un les avait crachés.

Les oreilles du chien se pointèrent, et pendant une fraction de seconde, il réfléchit...

— Il tient la piste !

Oui, il tenait enfin la piste ! Le nez au sol, il s'élança dans le hallier entraînant le gendarme et derrière eux, l'oncle et le grand-père.

Les brefs aboiements décrivirent rapidement.

— Que cela ne nous empêche pas de prospecter d'un autre côté, indiqua le maire en tendant le bras vers la direction opposée à celle prise par le chien. On ne sait jamais.



Jim filait bon train, et son maître avait du mal à le suivre par ce chemin accidenté. Gérard courait à leurs trousses et bientôt le vieux monsieur Dupuy, quoique alerte, regrettait ses jambes de vingt ans.

Il ne rattrapa les « jeunes » qu'au vallon de Saint-Biaise, lorsque ceux-ci s'offraient une brève halte au pied de la colline.

Jim, cependant, manifestait une vive désapprobation pour une telle perte de temps. Après force explications et ordres inopérants, le gendarme, appuyant sa main sur l'échine de la bête zélée, exigea

qu'elle se couche à ses pieds.

Les beaux yeux du berger attestaient de sa tristesse et il claqua des mâchoires. Pourtant, il était très essoufflé et aurait bien apprécié une vaste marmite d'eau.

Finalement, il secoua violemment la tête et donna de grands coups de langue compréhensifs sur la main qui le flattait. Le gendarme répondit par une claque affectueuse sur les épaules puissantes. Alors, Jim, philosophe, mais toujours pas d'accord au fond de lui-même, obtempéra.

Il allongea son museau sur ses pattes et ferma les yeux. Le gendarme en fit autant pendant quelques instants pour reprendre son souffle. Sa main distraite glissa hors de la boucle de la laisse.

Une minute plus tard, il se releva d'un bond :

— Jim a filé !

C'était vraiment étonnant. Comme tous ses « collègues » du chenil de Gramat, le berger avait été dressé à l'obéissance absolue. En principe, le maître de chiens ne doit pas, tant que dure la « piste », lâcher la courroie de cuir. Mais les animaux ne doivent pas, eux, quitter leur poste. Et surtout prendre des initiatives.

Un de mes amis, ancien maître, fut traîné par sa bête dans un champ de ronces où il s'était pris le pied. Écorché et terriblement meurtri, il conserva néanmoins toujours sa longe. Une autre fois, son compagnon, Kisso, assigné à la garde d'une porte derrière laquelle se retranchaient des bandits, n'en bougea pas d'un centimètre, au milieu d'une fusillade nourrie et malgré les projectiles qui pleuvaient autour de lui.

Mais, si présentement, Jim venait de filer à l'anglaise, ce chien de devoir n'oubliait pas de manifester son esprit d'équipe. Les aboiements impératifs en direction du « Fromage » tenaient moins du signal que du rappel à l'ordre.

« Dépêchez-vous, le temps passe ! Allons, allons, bipèdes paresseux ! »

Les trois hommes couraient à travers la garrigue, aussi vite que le leur permettaient les cailloux et les chardons. Même grand-père Dupuy retrouvait ses jambes, tant l'inquiétude et l'espoir lui donnaient des ailes.

Le gendarme, furieux et un peu vexé, lançait des ordres vers son impulsif partenaire. Je n'ose dire son adjoint, car si un gendarme est considéré comme le maître de son chien, il semblait bien que Jim ait pris désormais la direction de l'opération.

On avait de la peine à distinguer sa fourrure rousse des buissons rachitiques et des caillasses patinées. Il suivait une trace apparemment en zigzag. Puis, tout d'un coup, on ne le vit plus.

On ne le voyait plus, mais on entendait des jappements assourdis comme à travers le sol.

Les hommes, emportés par leur élan, firent encore quelques dizaines de mètres, puis s'arrêtèrent, désorientés, au milieu de l'amas de rochers. Soudain...

— Le voilà !

Non ! « Les voilà ! »

Deux petites silhouettes surgissaient de terre. Derrière elles, Jim, couinant de plaisir, les poussait du museau.

— Les voilà !

Un hurlement de joie générale accueillit le retour des petits rescapés et de leurs sauveurs, au lieu du rendez-vous.

Cathy, dans les bras de son oncle, et Jacquou, accroché au cou de son grand-père, tendirent aux embrassades leurs frimousses barbouillées où les larmes et la poussière se mêlaient en un masque de boue séchée.

Jim, congratulé, reçut avec un sang-froid tout militaire, les félicitations qui lui revenaient à défaut de caresses que personne cependant n'osait tenter, eu égard à ses crocs pointus.

Puis, lorsque quelqu'un, avec l'innocence des civils, lui offrit un bonbon à défaut de sucre, le limier à quatre pattes renifla à peine la gâterie qui eût fait saliver n'importe quel toutou.

Il ne haussa que la moitié du sourcil, coucha son oreille mutilée et tourna vers son maître un regard amusé.

— Pour qui nous prend-on, gendarme ? Pour des bêtes de cirque ?

Il fallut que le maître transmette lui-même la friandise. Jim alors, ne se... gendarma pas pour l'accepter et il remercia d'un hochement de tête tout à fait comme il faut.

Au chenil de la gendarmerie de Gramat, dès l'alerte donnée, on l'avait choisi en raison de son extrême maîtrise. La douceur et la fermeté qu'il savait également manifester à l'occasion, en faisaient un encore plus parfait chercheur d'enfants perdus que n'importe lequel de ses congénères. Tous les produits de Gramat sont parfaitement aptes en fin de dressage, au pistage d'enfants ou de vieillards, la plus grande partie de la clientèle des recherches.

Au cours de leur « scolarité », les chiens apprennent également à tenir leur distance du public. De même qu'ils n'acceptent jamais une nourriture d'une autre main que celle de leur dresseur ou de son adjoint, il ne fait pas bon fraterniser avec eux. Pas plus que la nourriture, ils ne doivent tolérer la moindre caresse d'inconnus.

Ils ont leur dignité mais cela fait partie de leur conditionnement. Sinon, ce serait les rendre vulnérables. Même à la retraite, ils ne deviendront jamais des animaux de salon. La seule personne digne d'être aimée demeure le maître.

Ainsi, ce soir-là, de même qu'il ne lâchait plus désormais la laisse de Jim, le gendarme montra par sa présence et par ses paroles qu'il

permettait pour une fois une entorse au règlement. Mais un bonbon et des caresses était-ce assez pour remercier un si bon limier ?

En chien de gendarmerie bien élevé, Jim n'en demandait pas tant. J'ose dire que la familiarité – prudente – du public, l'agaçait un tout petit peu. Il avait accompli son travail. C'est tout.

On peut pourtant, sans faire du roman, affirmer que, comme les chevaux de course, les chiens ressentent une réelle satisfaction à la réussite de leur mission.

Leur œil brillant et un certain sourire, qui fait frémir leurs babines, le prouvent. Les félicitations prodiguées – et toujours très calmement – par leur coéquipier restent alors pour eux la meilleure des récompenses et suffisent à leur amour-propre.

Depuis très longtemps, on utilise le flair et l'ouïe si remarquable des chiens, non seulement pour la garde des maisons après celle des troupeaux, mais aussi pour la chasse au gibier ou... à l'homme. Cette dernière se transforma, naturellement, en véritables missions de police. On ne vit cependant leurs débuts officiels qu'après 1900, en Amérique et en Allemagne.

Les deux conflits mondiaux firent appel au « meilleur ami de l'homme » et on utilisa alors les aptitudes des plus belles races, comme les dobermans ou les « loups », pour les transformer en chiens de guerre. Les nazis, ces loups faits hommes, les employèrent à des fins criminelles que les chiens bien dressés accomplirent en toute innocence. Cette innocence, leurs maîtres en abusèrent aussi pour disposer de l'existence des chiens transporteurs de grenades ou agents de liaison, envoyés vers de véritables missions-suicides.

Ce n'est qu'à la fin de la deuxième guerre, vers 1943, que la Gendarmerie Française entreprit, d'abord à titre exceptionnel, de confier des auxiliaires à quatre pattes à quelques brigades.

Au cours des siècles, déjà, les moines des Alpes ou des Pyrénées, avaient dressé des chiens de montagne pour rechercher des voyageurs égarés dans la neige. La Gendarmerie de Haute-Montagne fut ainsi dotée, petit à petit, de saint-bernard ou de pyrénéens.

Un haras, établissement où on élève des chevaux, venait d'être désaffecté dans le Lot. C'était celui de Ségala, près du village de Gramat entre Brive et Cahors. On l'aménagea en chenil de dressage et depuis plus de trente ans, quatre mille chiens y ont fait leurs classes.

Quatre mille chiens, cela représente plus de quarante mille résultats pour soixante-quinze mille interventions. Onze cents personnes disparues furent retrouvées par an et plus de deux mille malfaiteurs appréhendés. Un beau bilan !

Le chenil de Gramat, grand domaine situé au cœur du paysage aride du Quercy, est le lieu idéal pour le « recyclage » de ces nouvelles recrues de la Gendarmerie. La région se prête admirablement à des

exercices de perfectionnement, tel celui de Jim, que nous venons de voir récupérer Cathy et Jacquou.

Un officier au sympathique accent méridional, le lieutenant-colonel Puyaubert, dirige ce collège d'un nouveau genre avec une grande compétence, mais aussi avec infiniment d'amour pour ses élèves à quatre pattes.

Dans cet établissement auquel on pourrait attribuer les quatre étoiles signalant les meilleures hostelleries, tout est parfaitement prévu pour l'entraînement des hommes et des chiens : chenils impeccables, infirmerie, cuisines modernes, salles de douches et de bains pour une hygiène rigoureuse des bêtes, salles de classes à l'usage des humains, terrains d'exercices bien agencés. Ceux-ci constituent de véritables « parcours de combattants », dignes des commandos de parachutistes : pistes cendrées ou semées d'embûches, haies, barbelés, barrières, hauts murs, canaux.

Je parlais de parachutistes... Sachez que certains condisciples de Jim n'ont pas peur de sauter d'un avion ou d'un hélicoptère avec leur barda sur le dos, au bout d'un parachute spécialement pensé pour eux.

Le dressage, tout en intelligence et patience, ne veut surtout pas en faire des animaux savants.

Comme semblait le dire Jim :

— Surtout, qu'on ne nous confonde pas avec des chiens de cirque. Nous sommes des gendarmes, pas des saltimbanques.

On fait appel à la discipline, mais aussi à la psychologie, comme à l'estime mutuelle entre homme et bête. Jamais à la brutalité ou à la cruauté.

L'obéissance procède du réflexe. C'est une réaction automatique, si vous voulez, à un ordre donné et en vue d'une récompense dont les chiens prennent l'habitude.

Après des centaines de commandements : « debout, assis, couché, cherche, etc. » répétés et donc récompensés si bien exécutés, les exercices les plus difficiles, tels qu'escalades, pistages, fouilles, deviennent des jeux... amusant souvent plus les élèves que les maîtres.

S'exécutant avec une bonne volonté inlassable, Jim et ses camarades comprennent admirablement ce que l'on attend d'eux. Le plaisir qu'ils éprouvent à accomplir ces prouesses, se double enfin de la joie de les offrir en quelque sorte à leurs maîtres.

Je vous l'ai dit, les chiens de gendarmerie restent de grands modestes. On est gendarme ou on ne l'est pas. Peu importe le nombre des pattes. Il faut des affaires à sensations pour que l'on parle d'eux.

S'ils avaient la parole, croyez bien que pas un des condisciples de notre Jim ne se formaliserait de ce que leur école soit désignée par l'Administration comme le « Centre de Formation des maîtres de chiens de la Gendarmerie ». Je gagerais même qu'au fond de leur

pensée, ces braves animaux se prennent un peu pour les moniteurs de leurs adjoints.

En effet, le bipède à képi de l'équipe formée devra, lui aussi, apprendre à être digne de la confiance et de l'amour que lui vouera son compagnon. Ce n'est pas le moins important.

Comme Jim, ainsi que vous l'avez vu, ses congénères apprécient par-dessus tout une autorité ferme et tranquille. Sans perdre sa primauté de chef, leur équipier devra se mettre... dans la peau de son chien et agir toujours dans ce sens...

Si les maîtres de chiens arrivent au chenil de Gramat poussés, en quelque sorte, par la vocation, leurs auxiliaires, eux, sont recrutés à bon escient à travers la France ou l'Allemagne, dans des chenils ou chez des particuliers. On les choisit à l'âge d'un an. Ce sont des mâles, bergers allemands ou alsaciens de préférence, ou pour la montagne, d'une race qui s'y prête.

Tels de véritables « bleus » de l'armée, dès leur arrivée à Gramat, ils passent une visite d'incorporation : examens physiques et psychologiques. Parfaitement !

On contrôle leurs critères de beauté et leur vigueur, leur vigilance et leur agressivité, leur équilibre nerveux. Ils sont vaccinés, fichés pour posséder dorénavant une véritable carte d'identité avec empreintes de pattes et de truffe, s'il vous plaît. Enfin, on leur attribue un numéro matricule et un livret militaire.

La première partie des classes, un trimestre, s'appelle le « débouillage ». On y définit leurs aptitudes : pistes, recherches, parachutisme, montagne ou garde. Ensuite, pendant un mois et demi, on parfait cette orientation.

Le dernier trimestre est occupé par la spécialisation pure avec des exercices cent fois répétés : obéissance, flair, guet, attaque sur mannequin ou partenaire bien vivant mais protégé par une combinaison solidement molletonnée.

L'équipe homme-chien se constitue dès le débouillage. Le perfectionnement s'accomplit donc déjà en association.

— Il faut trouver le chien qui convient à l'homme, dit le lieutenant-colonel Puyaubert, et l'homme qui convient au chien.

Un problème plus compliqué qu'il n'y paraît à première vue.

Cette harmonie est indispensable au bon fonctionnement de toute équipe. S'il existe des antipathies d'un côté comme de l'autre – cela se voit – on n'obtient jamais de bons résultats.

L'homme et le chien doivent s'étudier, se confronter. Parfois même s'affronter, mais surtout s'apprécier et s'aimer. L'amour mutuel n'existe pas sans respect mutuel.

C'est une de ces plus belles histoires d'amour qu'illustrèrent ainsi le gendarme Godefroid et son chien Gamin.

II. GAMIN

Lorsqu'il rentra à Gramat, sa mission accomplie, trotant tranquillement aux côtés de son maître, Jim, notre vieille connaissance, passa devant le drapeau, planté à l'entrée du chenil.

Au-dessous de la hampe, une plaque de marbre porte ce double nom inscrit en lettres d'or :

GODEFROID-GAMIN

C'est une plaque commémorative :

EN SOUVENIR DU GENDARME
GODEFROID GILBERT
ET DE SON CHIEN GAMIN
QUI, LE 29 MARS 1958, ONT REALISE
GRACE À UNE ACTION CONJUGUEE
UN EXPLOIT HÉROÏQUE AU COURS D'UNE
OPÉRATION MILITAIRE DANS LA RÉGION
DE MONDOVI, ALGÉRIE

Au pied de la stèle est scellée une urne. Elle contient les cendres du chien Gamin. Le lieutenant-colonel Puyaubert y fit poser le sceau de la Gendarmerie Nationale.

Le gendarme Godefroid dort, lui, de son dernier sommeil dans le cimetière de Saint-Sulpice, près de Castres, son pays d'adoption.

Mais si Godefroid partit le premier, le maître et le chien se sont retrouvés au Paradis, dès que le cœur brisé de Gamin eut enfin cessé de battre. Après quatre ans de vaine attente, lorsque la bête fidèle n'en put plus d'espérer, une crise cardiaque le délivra de son long tourment.

Neuf mois après la mort de Godefroid, tombé pour la France, en Algérie, Gamin avait cru pourtant son chagrin enfin révolu.

C'était pendant une froide journée de l'hiver maghrébin. Le chien ne savait pas qu'il s'agissait du 27 décembre 1958. Il remarqua cependant qu'une sorte de révolution troublait la quiétude du chenil de Beni Messous où il cantonnait. Sortant parfois de sa torpeur, il ouvrait un œil las pour considérer les allées et venues des gendarmes parmi les boxes.

Ce jour-là, il entendit prononcer à plusieurs reprises le nom bien-aimé :

— Godefroid ! Godefroid Gilbert !

« Où es-tu Godefroid Gilbert ? Ne sais-tu pas que je t'attends ? Tu

t'es sans doute lassé, toi aussi, de cette longue séparation ? Tu en as eu finalement assez de rester comme cela, étendu dans la poussière, avec tout ce sang qui cachait ta figure bien-aimée. Tu ne dormais pas, je le sais, car je n'ai plus entendu ton souffle régulier lorsque cette détonation te coucha par terre. Et tes yeux, Godefroid ? Tes yeux qui faisaient semblant de ne pas me voir. Pourquoi ne voulaient-ils pas me regarder ? Pourquoi ne voulais-tu pas me répondre et me dire que je t'avais bien vengé ? Ô Godefroid, pourquoi, pendant si longtemps, n'as-tu plus voulu de moi ? Que t'ai-je fait, moi qui ai voulu donner ma vie pour toi ?

» Ton adjoint Labouèbe m'a été désigné comme nouveau maître. Pourquoi ? Je n'ai qu'un maître, c'est toi. Bien sûr, pour que cela te fasse plaisir quand tu le sauras, je lui ai parfois obéi. Oui, parfois. Juste pour la politesse. Et puis aussi, il faut bien que je te l'avoue, Godefroid, j'ai cédé parce qu'il a des petits beurres dans sa poche. C'est ma faiblesse, tu te souviens ? »

Voilà à quoi pensait Gamin, tandis que le gendarme Labouèbe, en grand uniforme, le tenait par la laisse courte devant toute une assemblée de militaires, des bipèdes galonnés et des chiens tout frais brossés. Les hommes au garde-à-vous, les chiens immobiles comme des statues de bronze.

Autrefois, Gamin se serait bien amusé à suivre la parade. Mais, depuis ce fatal matin de mars, son cœur n'y était plus. Ni son esprit. Tout pour lui avait perdu de l'intérêt : Godefroid ne s'était plus relevé.

Par courtoisie, il faisait mine d'écouter et de regarder.

Il y eut une revue de troupes, l'envoi des couleurs. Puis parla longuement un de ces hommes importants, aux galons d'or sur la manche, un de ceux que Godefroid saluait avec respect. La voix de cet officier se brisait parfois par l'émotion. Derrière le chien, Labouèbe reniflait et sa main, crispée sur la laisse, tremblait.

Soudain, Gamin tendit l'oreille :

— Godefroid... Godefroid...

Il se dressa sur ses pattes, le poitrail frémissant. Il tourna sa tête intelligente dans toutes les directions. En vain.

Godefroid ne réapparaissait pas ! Il ne reviendrait jamais plus. Mais comment un chien pourrait-il savoir ce que signifiaient les mots « jamais plus » ? On ne le lui avait pas appris.

Alors, Labouèbe s'avança vers un général. Au bout de sa laisse, Gamin, partagé comme toujours entre la mauvaise humeur et l'espoir, le suivit sans entrain. On l'avait muselé, mais le chien s'en fichait. Il n'avait même pas envie de mordre. Il n'avait envie de rien. De rien d'autre que de voir Godefroid.

Le capitaine continuait à parler de son côté. Maintenant, il nommait le chien et celui-ci hocha le museau :

— *Oui, c'est moi, Gamin. À vos ordres, mon général.*

« Ce Gamin, chien de la brigade de Mondovi (Bône), a été grièvement blessé, le 29 mars 1958, dans la région de Barraï, au terme d'un pistage de cinq heures en terrain extrêmement difficile, alors qu'il avait décelé et suivi les traces d'une importante bande rebelle ayant franchi le barrage électrifié. N'a pas cessé de manifester au gendarme Godefroid... »

— *Godefroid ! Godefroid ! Où es-tu ?*

« ... au gendarme Godefroid, tombé mortellement blessé à ses côtés, les signes d'un remarquable attachement et en s'opposant farouchement à toute évacuation militaire. À largement rendu à son maître... »

— *Mon maître... Oui, tu es MON maître. Mais où te caches-tu, mon maître ?*

« ... a largement rendu à son maître la confiance que celui-ci avait mise en lui et mérité, par son comportement héroïque, d'être cité en exemple de ce que peut obtenir un maître de chien courageux, ardent et sensible... »

Il y eut un silence de quelques secondes. Un silence lourd, et l'oreille de Gamin entendit Labouèbe déglutir avec difficulté, comme pour ravalier sa peine. La voix du capitaine reprit son discours, tout d'abord un peu fêlée par l'émotion. Devant le chien, tous les gendarmes alignés regardaient droit devant eux, les mâchoires serrées.

« Le chien Gamin a été le principal artisan d'une opération qui a permis de mettre hors de combat cent cinquante hors-la-loi, de saisir neuf mitrailleuses, quatre fusils mitrailleurs, etc., etc. »

Mais cette longue énumération n'intéressait pas Gamin.

— *Où est donc Godefroid ?*

Malgré sa bonne éducation, l'animal huma l'air, cherchant autour de lui l'odeur familière. Serait-il derrière ces hommes ? Caché peut-être, comme pour un exercice de pistage ? Oui ! c'était cela. Un exercice... Mais Gamin saurait bien le retrouver. Il s'agita, et le nouveau maître, l'usurpateur aux petits beurres, tira la laisse d'un coup sec.

— Repos, jeta-t-il, entre ses dents serrées.

Le vent n'apportait pas la moindre preuve de la présence de Godefroid. Gamin étouffa un petit gémissement. À ce moment-là, Labouèbe tendait au général un coussin de velours. Et le général y épinglait une médaille. Et les humains crurent que Gamin gémissait à cause de la décoration.

— Qu'il est intelligent ce chien.

— *Comme c'est bête un homme.*

Du coin de l'œil, en tournant un peu la tête, le chien voyait la pomme d'Adam de son nouveau patron monter et descendre. Cela se passe ainsi chez les humains lorsqu'ils éprouvent une forte émotion. Le

général, ayant fini d'épingler la médaille, adressa alors à Gamin des paroles aimables que le chien écouta sans entendre, mais également sans se départir d'une attitude d'intérêt poli. Tant qu'à faire...

Pour finir la cérémonie, les camarades bipèdes et quadrupèdes de Gamin et de Godefroid (– Où était-il, Godefroid ?) donnèrent une démonstration de leurs talents, pistages et sauts.

Gamin, d'abord maussade, se surprit lui-même à approuver le spectacle. Mais il pensait visiblement à autre chose, la plupart du temps.

— *Bof ! Ça fait passer un moment en attendant que Godefroid revienne. Alors, « ils » verront de quoi nous sommes capables, nous deux.*

Ainsi se déroula la cérémonie voulue par le ministre des Armées lui-même :

« Pour souligner la valeur du couple gendarme-maître de chiens et chien, rendre hommage au courage et à la fidélité de cet animal, j'ai décidé de lui décerner symboliquement la même récompense que celle accordée à titre posthume à son maître. »

Une récompense qu'on distribue au compte-gouttes et beaucoup plus rarement aux vivants qu'aux morts ! Une récompense que, pour la première fois dans l'histoire, on attribuait à un animal...

Oui, Gamin venait ainsi de recevoir la médaille de la Gendarmerie Nationale. Gamin était un héros et on le récompensait...

Mais, comme il était malheureux...

Tout avait commencé au cours de l'hiver 56, pendant la guerre d'Algérie.

En ce temps-là, l'Algérie, alors départements français, était déchirée par ce qu'on appelait « les événements » : la majorité des habitants, des musulmans, réclamaient l'indépendance de leur pays conquis en 1830 par les Français. Cette indépendance, leurs voisins, la Tunisie et le Maroc, venaient de la recouvrer.

Mais Paris soutenait que ces pays n'avaient jamais été considérés que comme des protectorats, territoires protégés, tandis que l'Algérie, en vertu d'un traité, faisait légalement partie, depuis plus de cent ans, de la nation française.

Les habitants des départements algériens, qu'ils soient ou pas musulmans, étaient de nationalité française : donc, la révolte armée constituait une véritable guerre civile locale visant à démembrer une partie des terres françaises.

Pour défendre ce principe, alors que la situation devenait tragique et sanglante, le gouvernement de la Métropole envoya, comme l'on sait, des troupes dont des gendarmes. Il fallait rétablir l'ordre et le calme.

Parmi les gendarmes se trouvait Gilbert Godefroid, un ancien résistant. Il s'était couvert de gloire pendant l'Occupation, malgré son très jeune âge alors.

Ce garçon à la fine moustache, mince et secret, mais extrêmement courageux, fut rapidement sollicité :

— Voulez-vous devenir un maître de chiens ?

La Gendarmerie venait d'aménager le Chenil Central d'Afrique du Nord et l'on pensait que les chiens pourraient rendre les plus grands services aux patrouilles de pacification.

Les *fellagahs*, ces combattants clandestins du Mouvement de Libération, se livraient sans répit à des opérations de représailles sanglantes contre les Algériens fidèles à la France et contre les colons. Guerriers anonymes, il était très difficile de les retrouver. Le flair des chiens pourrait opérer, à coup sûr, et éviter des injustices.

Parmi les pensionnaires du chenil de Beni Messous, on comptait un berger allemand d'une grande beauté, mais dont le caractère difficile commençait à devenir légendaire.

Méchant, Gamin ? Oh ! non. On n'aurait pas dû lui donner ce qualificatif. Gamin était un grand passionné et il ne pouvait se remettre d'un chagrin d'amour. Le premier de sa vie, mais aussi, comme son histoire le prouvera, l'avant-dernier.

Son ancienne maîtresse avait été obligée de se séparer de lui pour des considérations de logement et le pauvre chien ne se remettait pas d'avoir été ainsi trahi.

On se défait d'un animal comme d'un objet usagé ou gênant, après l'avoir couvert de caresses et de soins. Comment voulez-vous qu'il comprenne que la fidélité n'existe pas chez les humains ?

La dame prit cependant sa décision avec beaucoup de peine, mais le désespoir de la pauvre bête s'accrut également des émotions et des contraintes d'une double transplantation. D'abord au chenil de Gramat, puis après un pénible voyage en bateau, l'Algérie.

Les colères du berger allemand justifiaient aux yeux des dresseurs le port de la muselière. Cette cérémonie, à chaque fois, le laissait écumant de fureur. Quant au dressage, il le trouvait incompatible avec son amour-propre. Sans compter que, comme beaucoup de chiens, il détestait l'uniforme...

Pour tout dire, il comprenait parfaitement ce qu'on attendait de lui, et plus vite que les autres, grâce à sa merveilleuse intelligence, mais cette intelligence, il l'employait à obéir à contresens. Rien que pour le plaisir de faire enrager ses nouveaux patrons.

Finalement, cet obstiné sentimental rencontra un jour un autre sentimental, encore plus obstiné que lui : Godefroid.

Leurs premières prises de contact s'avérèrent orageuses... Petit à petit, Gamin s'aperçut que l'homme ne s'en laisserait pas compter. Au fond, cela lui plut bien.

Godefroid eut alors l'idée de demander à l'ancienne maîtresse du chien un objet lui ayant appartenu.

Lorsque Gamin sentit que le gendarme portait sur lui quelque chose dont il n'avait pas oublié l'odeur, ce fut comme si cet homme produisait une caution. Godefroid n'était plus l'ennemi, l'usurpateur, mais au contraire, le substitut, le délégué de celle qu'il continuait à pleurer... et il se mit à l'aimer.

Comme le disait toujours cet aimable et efficace directeur du chenil algérien, l'adjudant-chef Argounès :

— Mettez-vous dans la peau de vos bêtes si vous voulez les comprendre. Un chien ne peut pas raisonner comme un homme. Alors, raisonnez en chien.

Godefroid pratiquait-il la langue du chien ? On pouvait se le demander. Car bien que ce ne soit pas au programme, le gendarme passait de longues heures dans le box de son compagnon, dès qu'il lui fut possible d'y pénétrer... et d'y rester.

Là, il parlait longuement, tandis que Gamin écoutait avec, semble-t-il, beaucoup d'intérêt. Les camarades de Godefroid commencèrent par en rire.

— Mais qu'est-ce que tu lui racontes ainsi ?

— Je lui parle de ma brigade à Saint-Sulpice. De la vie que nous aurons là-bas après la guerre. Je lui explique comment il sera installé. Et aussi, je lui parle de Madeleine, ma femme. Du bonheur que nous connaissons lorsque nous serons réunis, tous les trois.

Les autres ne riaient plus.

— Il comprend ?

— Bien sûr qu'il comprend. Ce n'est pas parce qu'un chien ne peut pas répondre qu'il faut le laisser dans l'ignorance de son avenir.

Cet avenir, dorénavant, Gamin ne devait sans doute plus l'imaginer sans Godefroid. Comme pour vite le mériter, le dressage s'accomplissait le mieux du monde.

Lorsqu'il recevait les félicitations de son maître, le chien ne se tenait plus de joie. Un jour, devant les yeux éberlués de l'adjudant-chef, il y mit tant d'enthousiasme qu'il sauta d'un bond dans les bras de Godefroid. Celui-ci manqua s'effondrer sous ces trente-cinq kilos d'affection.

Pendant l'été qui suivit, il devint temps de mettre l'enseignement en pratique. Avant de partir pour de véritables missions militaires, Gamin devait démontrer son efficacité.

Bien qu'on le croyait spécialisé pour l'attaque, son flair fit de lui un véritable champion de la piste. Ses notes maximum à l'examen en attestèrent.

Aussi passa-t-il haut la patte la dernière épreuve d'application :

Une jeune fille musulmane disparut un jour de chez elle. On pensa d'abord à un enlèvement – monnaie courante à l'époque. Mais loin d'être gardée en otage par des rebelles, elle avait gagné le maquis de

son plein gré, pour fuir un mariage imposé.

Godefroid et Gamin prirent la piste à travers des collines escarpées recouvertes d'une inextricable végétation de chênes verts, sans le moindre chemin. Pendant des kilomètres, le chien fila bon train à la poursuite de l'odeur qu'on lui avait fait connaître en lui présentant un voile d'Aïcha.

Contrairement à ses collègues, Gamin ne pistait jamais en flairant le sol. La truffe en l'air, il donnait l'impression de se payer du bon temps. Mais son maître le suivait avec confiance.

Finalement, il retrouva tout droit la fugitive, évanouie de peur, de soif et de fatigue. Elle s'était égarée et n'aurait jamais pu revenir. Gamin la sauva d'une mort certaine.

Madeleine, la femme de Godefroid, qui avait rejoint son mari dans l'Aurès, ne fut pas la dernière à féliciter les deux sauveteurs.

Dès lors, on admit très bien l'attitude dédaigneuse de Gamin vis-à-vis de ses seize congénères et de leurs maîtres. Véritable seigneur du chenil, il ne tolérait que crainte et égards de la part de tout autre que Godefroid. En fait, son univers se limitait à ce seul compagnon. L'adjoint de Godefroid, le brave Labouèbe, faisait partie du décor, tant qu'il ne passait pas trop près de ses crocs.

On arrivait au printemps 58...

La guérilla avait fait place à la guerre. L'armée construisit une sorte de barrage, la ligne « Morice », plusieurs dizaines de kilomètres de barbelés électrifiés le long de la frontière de Tunisie. On espérait empêcher ainsi une infiltration des rebelles revenant bien armés de la région de Bizerte où ils s'entraînaient dans des camps.

Mais les gens du F.L.N. surent rapidement franchir la ligne en neutralisant le courant ou en creusant des passages souterrains...

Une nuit de mars, Madeleine Godefroid fut réveillée en sursaut par le téléphone.

— On vient de m'appeler, expliqua son mari en se penchant vers elle. Je dois partir en patrouille. Ne t'inquiète pas. Gamin sera là pour me protéger, comme je l'ai écrit à maman.

Il enfila sa tenue de combat avant de sortir. Madeleine reconnut ensuite les aboiements de Gamin auquel Godefroid parlait. Puis il y eut une discussion avec le gendarme Jallet. Enfin, un bruit de moteur. Et tout retomba dans le silence déchiré de temps à autre par une protestation des autres chiens réveillés.

Ne pouvant retrouver elle non plus, le sommeil, ni maîtriser une sourde angoisse, la jeune femme finit par se lever...

À quatre kilomètres de la caserne de Mondovi, aux abords du village de Barraï, le gendarme Jallet dépose Godefroid et Gamin devant le P.C. du IV^e régiment de Hussards, unité motorisée depuis qu'il n'y a plus de chevaux.

À son entrée, l'officier qui étudiait des cartes, exprime son soulagement par un bref sourire.

— Ah ! vous voilà ! Vous avez fait vite. Mes félicitations.

— À vos ordres, mon capitaine. De quoi s'agit-il ?

— Une infiltration comme d'habitude, mais cette fois-ci, il y a eu des dégâts. Après un sérieux accrochage avec les rebelles, l'officier commandant la patrouille que nous avons envoyée, a été sérieusement touché. Les rebelles ont disparu, laissant sur place trois blessés. Ils nous ont appris qu'ils appartenaient à une compagnie de deux cents hommes superbement armés, notamment de mitrailleuses lourdes.

— Cette compagnie s'est repliée ?

— Eh ! non ! Ils se sont infiltrés chez nous pour rejoindre un important groupe clandestin, une *willaya* organisée à l'intérieur du pays. Il faut donc les empêcher de parvenir à destination.

Godefroid hoche la tête. Comme la vie est curieusement faite ! Quatorze ans plus tôt, il combattait dans l'armée clandestine des maquisards, pour la délivrance de son pays. Et maintenant, son pays l'employait à débusquer d'autres résistants.

Mais ce n'est ni le lieu, ni l'heure pour philosopher. Le temps presse.

Un hélicoptère amène l'ancien maquisard et monseigneur Gamin à l'endroit du barrage franchi par les fellagahs. Un autre maître de chiens du régiment de Hussards et sa bête les accompagnent, ainsi que quelques *moghaznis*, ces Arabes fidèles aux Français et qu'on désigne à présent sous le nom de *harkis*. Ils assureront la protection. Le sous-lieutenant Le Palmée les commande.

On fait flairer les lieux par les deux animaux. Tandis que le hussard à quatre pattes prospecte consciencieusement, Gamin, comme à son accoutumée, démarre aussitôt, le nez au vent. Le hussard, vexé, lui emboîte le pas, mine de rien.

Ce terrain est bientôt difficile, buissonneux. Godefroid, habitué au train de son coéquipier, en a néanmoins, derrière la laisse tendue, le bras douloureux. Ses mollets font vite connaissance avec les piquants dont Gamin se joue.

Par-dessus leur tête, avions et hélicoptères, dans un ballet incessant, tâchent de repérer les rebelles. Mais ceux-ci, bien protégés par l'épaisse végétation, doivent continuer leur progression. En effet, Gamin, imité par son collègue des hussards, va toujours de l'avant.

Par moments, il secoue la tête : les poursuivis se sont manifestement séparés en plusieurs groupes. Et cela ne va pas faciliter les recherches... Choissant une des pistes pour une raison connue de lui seul. Gamin s'impatiente.

— Venez, on discutera après, semble-t-il dire. Vous me faites confiance, oui ou non ?

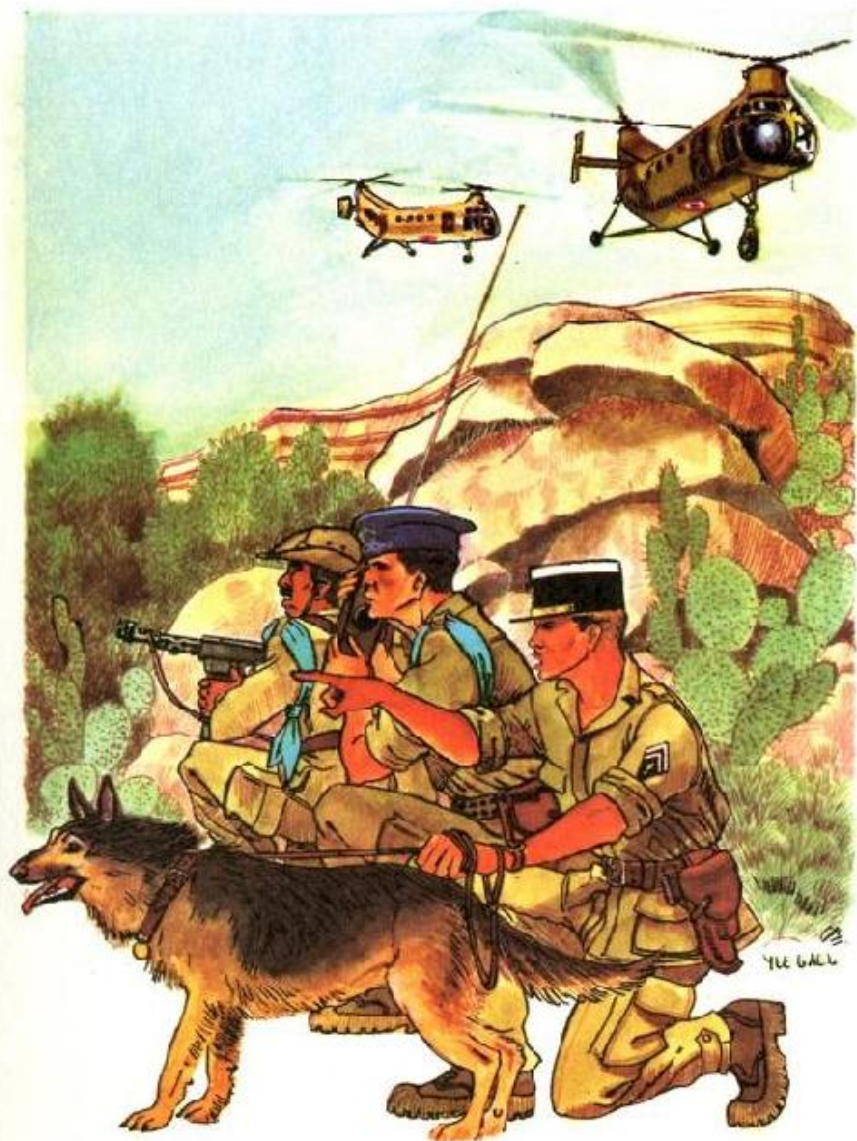
Il a raison. La preuve, voilà des traces toutes fraîches. Il y a maintenant deux heures que l'on marche ou plutôt que l'on court. Les hommes sont épuisés. Les moghaznis, les uns derrière les autres, abandonnent. Gamin tire un peu la langue, mais il pointe toujours sa truffe frémissante vers l'ouest. Quant au chien-hussard, il n'en peut plus. Son maître demande un peu de répit, tout heureux d'avoir la fatigue de son animal comme alibi.

Godefroid les laisse et repart derrière Gamin. Le dernier Arabe, encore vaillant, court à leurs trousses, pistolet mitrailleur au bras. Le sous-lieutenant Le Palmée ferme la marche en soufflant.

— Forcément, sur deux pattes, on est bien handicapé, doit songer Gamin.

Un peu avant midi, l'attitude du chien change du tout au tout. Il avance sur la pointe des pattes, jette des regards furtifs autour de lui.

— Ils sont là, chuchote le gendarme à l'officier qui l'a rejoint. Demandez du renfort par radio, mon lieutenant.



« Ils sont là ! » chuchote le gendarme à l'officier qui l'a rejoint

Chaque buisson est peut-être un rendez-vous avec la mort. À quelques centaines de mètres, derrière eux, des hélicoptères déversent bientôt des parachutistes, des légionnaires qui assurent la relève des hussards. Gamin, rassuré par ce grand concours de troupes, a repris son élan.

Les légionnaires de tête voient alors le gendarme et son chien disparaître dans un fourré, suivi du harki. Quelques secondes... Une rafale crépète à laquelle répond un aboiement furieux. Puis un véritable hurlement de loup... Non, deux hurlements. Mais il semble que le second provient d'une gorge humaine.

Les légionnaires se sont jetés à plat ventre, tandis que l'air, autour d'eux, se déchire à chaque rafale des armes automatiques et sur leurs arrières, des tireurs arrosent le buisson à l'aveuglette.

Enfin, le calme se rétablit après qu'un dernier hurlement étranglé ait mis un point final à la bataille.

Laissant quelques minutes passer encore, les légionnaires s'approchent, déployés en éventail, le doigt sur la gâchette de leurs armes.

Un coup d'œil au buisson.

Plus rien ne bouge... le harki est étendu, les bras en croix. Devant lui, le gendarme gît sur le ventre, dans une énorme flaque de sang.

— Ah ! mais si, quelque chose bouge par là. Venez voir !

Les légionnaires assurent leur index sur la détente du fusil mitrailleur.

— Ce n'est rien. Ce n'est que le chien.

Ce n'est que le chien. Poitrail et tête comme deux plaies béantes, il se traîne vers son maître.

Les soldats l'enjambent ou s'écartent. Ce n'est que le chien. Ils doivent aller de l'avant. Mais plus d'un parmi les hommes aguerris en a mal au creux de la poitrine, en passant près de la bête pantelante et ensanglantée.

Lorsque les brancardiers arrivent, Gamin est maintenant couché sur Godefroid, le museau glissé dans le cou de son ami. Une même flaque de sang les unit.

Lorsqu'il perçoit des pas près de lui, il retrousse ses babines. Aveuglé par l'hémorragie, il ne voit rien. Tout ce qu'il sait, c'est que son maître a été touché et qu'il faut encore le protéger.

L'infirmier hasarde une main vers les deux corps enchevêtrés, mais il la retire vite. L'animal a posé ses deux pattes sur la tête de l'homme et il montre ses crocs :

— Non, on ne me le prendra pas.

D'autres arrivants essaient de dégager à leur tour le mort. Ils doivent aussi y renoncer. Gamin lèche à présent doucement son compagnon. Son grondement devient une véritable plainte, des sanglots qu'on

qualifierait d'humains... mais ce n'est qu'un chien...

Ce n'était qu'un chien et celui qu'on découvrira quelques instants plus tard, égorgé comme par un loup, n'était qu'un rebelle. Avant de se traîner vers son maître, le chien, criblé de balles, avait vengé celui-ci. Féroce.

Ah ! ce n'est pas beau la guerre ! Et toute l'horreur qui vous saisit lorsqu'on la raconte doit vous inculquer l'horreur de la folie des hommes. Les chiens ne font que suivre leur instinct.

Plaise au ciel que ces merveilleux auxiliaires à quatre pattes n'accomplissent désormais que des missions pacifiques. Ils le feront toujours par amour pour leur maître, sans jamais en savoir le motif. Simplement parce que leur gendarme dira :

— Va !

On arriva cependant à évacuer Gamin épouvantablement blessé. Après plusieurs opérations, il guérit lentement. Mais les blessures de son âme fidèle ne se fermèrent jamais. Sitôt l'enterrement de son mari, Madeleine fit tout ce qu'elle put pour qu'on lui confie ce fidèle compagnon. En vain.

Les règlements sont les règlements.

Godefroid, eut-il survécu, aurait lui-même rencontré de grandes difficultés pour se faire attribuer l'animal en vue d'une retraite bien gagnée. Mon ami, le maître de Kisso dont je vous ai parlé, ayant enfin obtenu de veiller jusqu'à sa mort sur son vieux berger, contempla avec stupéfaction l'autorisation délivrée par l'administration :

« Le maître de chien Untel s'engage à prendre le matériel dans l'état où il se trouve et à ne pas faire de réclamations... »

Oui, comme lui, vous avez bien lu : *« le matériel »*. Pour la bureaucratie, un chien n'est même pas un animal. C'est du matériel.

Allez, alors, lui parler d'amour...

Gamin, bien qu'enfin guéri de ses graves blessures, ne se montra plus jamais apte à quelque service que ce soit. L'administration avait désormais sur les bras du « matériel » de réforme.

Après la remise, toutefois, de sa décoration, Gamin endura de longues années de chagrin en un pays où tout lui rappelait son maître. Alertées par le chef du chenil, brave homme bouleversé, les autorités se décidèrent un jour à rapatrier le chien héroïque au chenil de Gramat où il mourut, enfin délivré.

Ses cendres y reposent désormais. Le monument rappelle sa fidélité aux maîtres de chiens et aux visiteurs. Quant aux gendarmes à quatre pattes, ils continueront toujours à ignorer le pourquoi de cette dalle de marbre.

Après tout, ils n'ont pas besoin d'apprendre ce qu'est la fidélité. Ils le savent. Ce ne sont que des chiens...

Moïse qui faisait bouillir la poudre et le brigadier de Paris



ON loin de la route qui mène de Martigues à Istres, le long de l'étang de Berre, un peu après l'étonnante cité médiévale de Saint-Mitre-les-Remparts et, juste à l'endroit où l'étang pousse une calanque nonchalante entre les collines, il y avait, posées sur le versant sud de la crique de Varages, les ruines d'une très belle maison.

Je précise « il y avait », car lorsque j'étais petite, je les ai toujours connues ainsi : vestiges d'une grande construction rose dans le style provençal, avec superbe toit crevé et fenêtres béantes se pavanant au-dessus d'un déferlement d'escaliers écroulés et d'anciens jardins suspendus.

On aurait dit une douairière réduite à la mendicité mais qui n'en étalerait pas moins avec majesté sa crinoline mitée.

Les rampes de pierre faisaient de loin encore effet de volants de dentelles.

Tout autour de ces ruines, la campagne en avait pris son parti, retournée elle aussi à la nature, devenue bois de pins ou friches d'oliviers. Les seuls exploitants de cette garrigue étaient des petits lapins affairés, creusant des trous partout et des abeilles sauvages butinant à leur seul profit le thym le plus parfumé de Provence.

Voilà comment se présentait Varages au temps de ma jeunesse.

Or, y passant l'autre jour, dans un pèlerinage mélancolique à travers les lieux de mon enfance, quelle ne fut pas ma surprise de voir la

propriété ressuscitée.

On avait posé un toit neuf, mis des volets aux fenêtres, réparé les balustres, taillé les buis des jardins clos. Tels un écrin, tout autour, des champs de blés descendaient en terrasses jusqu'à l'étang. Des ouvriers s'activaient auprès des batteuses et sauf cette machinerie, on se serait cru retourné cent ans en arrière, au temps de la splendeur du domaine.

Dans le fond du décor, par-dessus la cime vert sombre des collines, l'étang de Berre, à peine frisé par le mistral, resplendissait d'un bleu pur et lumineux, comme s'il n'y avait plus de pollution. Des alouettes montaient en égrenant à tue-tête leur hymne d'amour, sans souci des avions à réaction d'Istres ou du Boeing qui prenait son virage pour atterrir à Marignane, au pied du Mont Sainte-Victoire, toujours présent dans le lointain.

Je me crus la proie d'un enchantement et on m'expliqua vite que le miracle était le fait des rapatriés d'Afrique du Nord qui avaient de nouveau retroussé leurs manches.

— Et Moïse ? demandai-je, incrédule. Son mazet est ressuscité ?

Ma foi, le mazet de Moïse n'avait jamais été grand-chose. Pas plus que Moïse du reste. Et si la jasse (la bergerie), maintenant réparée, abritait, me dit-on, un troupeau important, personne de sensé ne s'était donné la peine de relever des murs aussi dérisoires que ceux de la maison du berger. Si tant est qu'il en soit resté une pierre sèche sur l'autre.

Déjà, lorsque j'étais petite, l'admirable figuier qui avait pris possession des ruines, s'acharnait à faire pousser des rejets dans le dernier pan de la cheminée, encore debout.

— Ah ! oui, bien sûr, la cheminée, la vaste cheminée...

— Celle où Moïse avait fait bouillir la poudre !

À l'entracte de toutes les promenades qui vous poussaient dans les champs envahis de massugues et de farigoules, on s'arrêtait chez « Moïse » pour se rassasier de figes, énormes, sucrées, les plus savoureuses qu'on ait goûtées. Après qu'on se soit allongé, béat sous l'ombre propice, il y avait toujours quelqu'un pour raconter l'histoire de Moïse et du brigadier de Paris.

Moïse, avant qu'il ne soit devenu « celui-qui-a-fait-bouillir-la-poudre », était bien déjà le plus fameux pauvre diable du canton d'Istres.

Tout gamin, participant comme il pouvait à son entretien et à celui de son indigente famille, il partait récolter quelque mauvaise pêche au bord de l'étang : moules, crabes ou ces petits poissons de roches pour la soupe : les patacleys qu'on attrape à la main – si on y arrive – sous quelques centimètres d'eau tiède.

En ce temps-là, l'étang de Berre n'était pas encore une étendue d'eau morte pelliculée de pétrole et l'on y voyait des dauphins batifoler. Parole ! J'en fus encore témoin et il n'y a pas si longtemps que ça, quand même !... Soyez galants, mes amis.

Bref, un jour, Moïse qui ne s'appelait pas encore Moïse, mais le petit François (je crois) Fabre, à l'instar de la moitié du pays, tomba à l'eau.

Comme il faillit bien se noyer, tout le monde le surnomma Moïse. Voilà au moins un des Fabre qu'on pouvait désormais distinguer.

Quand il se maria avec une fille tout aussi démunie que lui, le propriétaire du domaine de Varages, pris de pitié pour ce pauvre garçon débrouillard qui lui servait quelquefois de berger ou de manœuvre, lui donna l'usufruit d'un minuscule terrain autour d'un mazet enclavé dans ses terres.

Moïse, en vérité, n'avait pas l'âme d'un berger. Il se montrait plus enclin à s'intéresser aux ébats d'un cul-blanc en livrée de noces, sautant d'un tas de pierres à un autre, hochant la queue et chantant sa joie de vivre, qu'à la discipline du troupeau. Il laissait les moutons dont il avait théoriquement la garde, se répandre dans les vignes d'à côté ou saccager le tronc tendre des amandiers.

M. de Varages renonça rapidement à l'occuper, mais bonne âme, le toléra au mazet, lui, sa femme et leur nombreuse marmaille. Bientôt, il n'y eut plus, sur ces quelques arpents, que Moïse et les douze enfants, l'épouse n'ayant pas tardé à payer de sa vie celle du petit dernier.

Douze enfants, quand il faut les élever tout seul, même en ce temps-là, sur une terre pas plus grande que celle-ci, cela demande des sous, du courage, et de l'astuce pour les nourrir. Les nourrir et aussi les vêtir... enfin, à peu près !

Moïse possédait plus d'astuce que de courage. Quant aux sous, c'est à peine s'il savait de quoi il s'agissait.

L'astuce, les pauvres orphelins l'avaient héritée autant que l'appétit. Le maître du domaine s'arrachait souvent les cheveux devant les déprédations et chapardages dont les gamins faisaient leur ordinaire.

Puis mourut cet homme de bien. C'est le sort de chacun.

Son héritier, beaucoup moins patient, proclama bientôt qu'il ne saurait plus tolérer une telle bande de « maoufatan » (malfaisants) chez lui. Mais son père ayant donné très régulièrement abri à vie à l'insouciant famille, il fallait, pour les expulser, bien observer la loi. Le jeune monsieur de Varages se montrait très à cheval sur la légalité. Pour les autres, comme pour lui.

Or, la loi et Moïse... n'étaient pas encore passés par le même chemin. Et le nouveau propriétaire put facilement apporter aux représentants de l'ordre, une liste longue comme ça des moyens illicites d'existence de son « locataire », dont il justifiait ainsi l'expulsion.

Car, même si les douze enfants et leur père mangeaient plus d'escargots de vigne et de pommes de terre dérobées que de côtelettes, il fallait quand même que Moïse se procure un minimum d'épicerie ou d'objets nécessaires à la vie courante.

Quand je dis épicerie, ne croyez pas qu'il allait jusqu'à acheter du sel !... Il y a suffisamment de salines à l'étang de Rassuen voisin pour que nuitamment, lui-même (ou l'aîné des gosses) y aille faire provision.

Cela est formellement interdit par la loi : les salines sont propriété de l'État.

Cette minuscule contrebande de sel, quelques kilos par mois, constituait déjà un des délits que le maître de Varages dénonçait aux gendarmes au cas où ceux-ci ne le sauraient pas.

Or, la perte de quelques kilos de sel ne coûtait-elle pas moins cher à l'État que la nourriture éventuelle de douze enfants à l'Assistance pendant que leur père tâterait de la chiourme où sa flemme paierait mal son pain sec ?

Et quel tollé s'élèverait dans le pays si la Maréchaussée faisait à ce point preuve de cruauté en mettant Moïse à « l'ombre » !

La femme du gendarme Amouroux, ambassadrice de la rumeur publique, sans barguigner, le fit savoir à son mari :

— Si l'un de vous dans la brigade, donne suite aux dénonciations de ce gros plein de soupe de Varages, je lui enfonce le bicorne jusqu'aux oreilles et je retourne chez ma mère. Jamais, tu m'entends, je ne passerai la nuit sous le toit d'un tyran, fut-il assermenté, Pechère de ce pauvre homme, il a déjà eu assez de malheur !

— Mais enfin, cherchait à expliquer le gendarme, il y a plus que ça. Tout le monde sait qu'il braconne tout le temps. De tout... Du sel et du reste.

— Eh bé ! conclut la commère, c'est qu'il a trouvé avec qui braconner. Ça fera du monde aux galères avec lui. Et pour pas grand-chose, vaï ! Tout Istres sera vide. Vous aurez bonne mine, les gendarmes, dans les rues peuplées seulement d'orphelins et de veuves. (Là, madame Amouroux allait un peu loin. Mais il y avait du vrai dans ce qu'elle avançait.)

C'était aussi l'avis du gendarme et de son collègue Cabasson. Et l'avis de toute la brigade, ainsi que de son brigadier, un fort brave homme.

Jusqu'au jour où ce brigadier partit à la retraite pour être remplacé par un Parisien. Lequel ne tarda pas à être au courant des besogneuses infractions de François Fabre, dit Moïse, et de son impunité légendaire.

— Comment, tonna-t-il ayant réuni la brigade, comment a-t-on pu

laisser depuis si longtemps cet individu spolier la République ? Sacré nom de nom !

La République n'était pas encore majeure. On se trouvait en 1890 et elle avait bien besoin qu'on la défende.

Les gendarmes se regardèrent d'un air parfaitement étonné.

— On spoliait la République ? Pas possible ? Qué malheur !

— Un « individu » ? Qui donc dans le canton pouvait être taxé « d'individu » ?

— Ah ! parce que vous ne savez pas ? Eh bien ! je vais vous apprendre ce que nul n'ignore d'un bout à l'autre du canton et que cet estimable et trop patient monsieur de Varages a déploré avant moi. Je dois aller dîner chez lui, jeudi soir et je vous jure que je saurai me présenter le front haut. La brigade d'Istres aura désormais fait son devoir.

Il fallut un moment pour que la brigade d'Istres, très émue, comprenne que son chef, en effet, était bien renseigné. Car le brigadier, en rapportant les faits avec son parler « pointu » de Parisien, leur ôtait, comment dire ? tout le pathétique : expliqué par lui, cela se présentait comme une crapuleuse affaire de contrebande nocturne et de trafic d'explosif, telle qu'on en lit dans les gazettes de la capitale. Tandis que si on en croyait les gens de par ici, il n'y avait pas de quoi battre un chat.

Notre Moïse, personne en effet ne l'ignorait, s'était entendu depuis des années avec quelques ouvriers de la poudrerie de Saint-Chamas, comme il le faisait avec les sauniers de Rassuen.

— Poudrerie NATIONALE, précisa le brigadier avec emphase.

Moïse allait par là-bas à la nuit, en suivant les rives de l'étang avec son barquet, sous prétexte de pêcher des loups (mulets), à la palangrotte ou à la lanterne...

— ... façon de pêcher formellement interdite, précisa le brigadier.

Eh oui !... allez arrêter tous les pêcheurs à la lanterne des Martigues à Marignane, votre femme aura-t-elle de quoi vous faire observer le maigre du Vendredi ? Quel manquement à la religion !

... ou même tendre des pièges aux canards...

— La saison de la chasse est fermée une partie de l'année, signala le chef à ses subordonnés comme crucifiés. Quant aux pièges... quel délit !

... à chaque fois, en échange d'une partie de son braconnage, les ouvriers de la poudrerie donnaient à Moïse un peu de poudre de mine à gros grains qu'ils avaient eux-mêmes « escanée ».

— Substituée, traduisait le brigadier dans son langage châtié de Parisien.

... alors, au petit matin, Moïse rapportait la poudre chez lui avec le restant de poisson ou de canard, destiné au déjeuner de sa marmaille.

Il dissimulait la poudre au fond d'un gros chaudron pendu dans un coin de sa cuisine.

— À cause des enfants, expliqua bravement le gendarme Amouroux. Il faut tout mettre hors de leur portée, sinon... vous savez bien comment ils sont ces innocents, chef. Tenez, par ex...

Il ne put achever, le regard de son chef lui intimant de rentrer à six pieds sous terre, sinon de taire des commentaires bons seulement à attendrir un natif du canton d'Istres.

... et quand un de ses cent autres collègues-braconniers de la région avait besoin de poudre pour son fusil à piston, Moïse lui vendait, pas cher, un peu de son explosif de contrebande.

Le gendarme Cabasson tenta, à son tour, de démontrer que, « d'un sens », le commerce local bénéficiait ensuite de ce trafic, car, sinon, comment pensez-vous, chef, que Moïse puisse acheter du café ou des espadrilles ?

Le chef ne pensait pas que le commerce local entre dans une grave crise si la clientèle de Moïse lui faisait défaut.

Il pensait juste et bien. Comme le déplorait, en cette année-là, 1890, le journal de la Gendarmerie : *« L'armée des criminels profite de l'impuissance relative de l'armée de l'ordre. »*

Donc, pour empêcher désormais ce triste échantillon de « l'armée des criminels » de nuire, le représentant de l'armée de l'ordre irait le lendemain, mercredi, arrêter lui-même le contrebandier.

Le gendarme Amouroux et le gendarme Cabasson l'accompagneraient. Non pour lui prêter main forte, mais pour l'exemplarité. Exécution !

Nos gendarmes étaient bien embêtés. La loi de 1798 qui détermina, après la Révolution, les attributions de la Gendarmerie donnait raison au brigadier : *« Le Corps de la Gendarmerie est une force constituée pour assurer dans l'intérieur de la République le maintien de l'ordre et l'exécution des lois : elle doit rechercher et poursuivre les malfaiteurs, saisir les brigands, voleurs et assassins. »*

Pouvait-on cependant assimiler ce minable de Moïse à un brigand ou à un assassin ?... Voleur ? Peut-être ! Mais de si peu !

— Un voleur de sel et aussi un trafiquant de poudre, ça... on ne peut pas le nier, réfléchissait le gendarme Amouroux.

— Un voleur est un voleur, soupirait le gendarme Cabasson. Et qui vole un œuf vole un bœuf. Peut-être qu'avec un bon avocat, le tribunal appréciera si une poignée de sel et une pincée de poudre valent un œuf, même de sarcelle... ce sont les plus petits.

Ces braves gens cherchaient dans leur brave tête, à la foi de quoi justifier les rigueurs de la Loi qu'ils allaient d'abord être forcés d'appliquer et les excuses qu'on pourrait ensuite invoquer pour défendre ce pauvre Moïse, victime, au fond de la société.

Ah ! s'ils avaient de l'instruction comme le brigadier, ils pourraient trouver une raison de magnanimité, ces fameuses « circonstances atténuantes ».

À chaque inspection, des gradés venaient, pourtant, leur faire de beaux discours. Un ministre avait même parlé de l'influence morale que la Gendarmerie exerce sur la population. Un préfet souligna le dévouement de la Maréchaussée. Mais, jamais, une autorité quelconque n'autorisa à tolérer le vol de poudre sous des prétextes divers.

— Trafic éminemment dangereux, spécifiait avec horreur le brigadier.

Des années auparavant, l'Empereur Napoléon III avait prescrit aux gendarmes de réprimer la mendicité en faisant appel aux ressources de la bienfaisance publique ou privée. Et un décret ne spécifiait-il pas que, si une des obligations de la Gendarmerie était de veiller à la sûreté individuelle, elle devait assistance à toute personne qui réclamait son secours ?

Bien sûr, le décret ne songeait pas à Moïse en grand danger d'être mis à l'ombre, mais nos gendarmes istrenques sentaient leur cœur se serrer de pitié en évoquant les douze petits orphelins.

— J'y suis, s'écria soudain Amouroux. Nous allons suivre les traces de ce brigadier couronné par l'Académie. Souviens-toi...

Devant Cabasson, partagé entre l'admiration pour un collègue presque aussi instruit que leur chef et la honte de sa relative ignorance, notre gendarme, tout heureux d'avoir trouvé la solution, d'expliquer sans forfanterie et sans se faire prier comment, vers 1846, l'Académie Française donna le Prix de Vertu à un brigadier qui avait payé l'amende d'une délinquante afin de lui éviter la prison...

Cette belle histoire remontait déjà à une bonne quarantaine d'années, au temps du père d'Amouroux, dans la carrière lui aussi.

À l'époque, on en avait beaucoup parlé et Amouroux père s'en était fait l'écho autour de la table familiale. Son fils venait de s'en souvenir.

Tout devenait clair et tout finirait bien.

On appliquerait la loi, on respecterait les consignes des préfets et des ministres et on ferait appel aux ressources de la bienfaisance publique en se cotisant entre gendarmes pour payer l'amende relaxant Moïse.

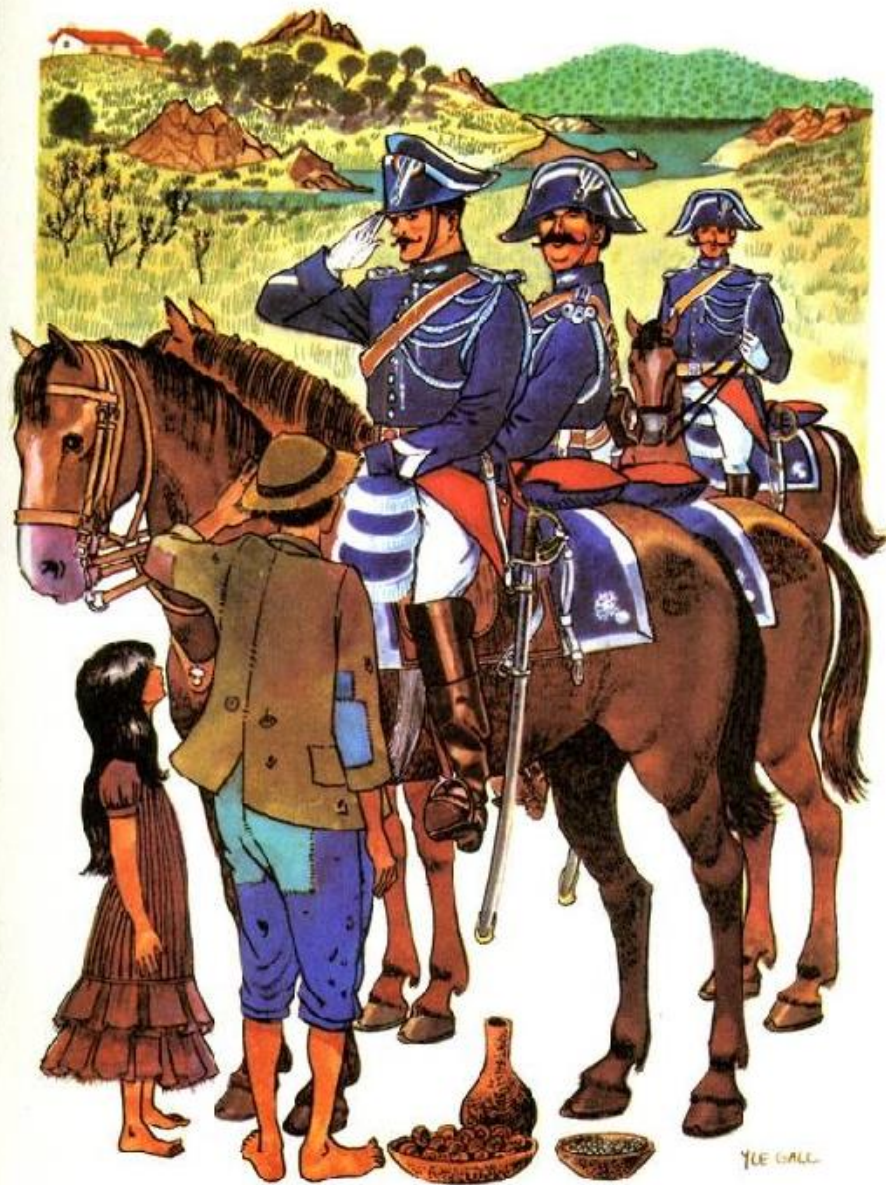
Et même, si Paris le savait, l'Académie accomplirait peut-être un nouveau geste ? Pourquoi pas ? Quelle gloire pour la gendarmerie d'Istres ! Sinon, tant pis. On aurait eu la plus grande joie, celle de faire le bien. Que demandait de plus la brigade ?

Aussi, le lendemain, accompagné de ses gendarmes désolés mais confiants, le brigadier s'en vint jusqu'au bastidon de Moïse.

Devant le mazet, les enfants triaient des pois secs et rinçaient des

escargots. Ils ne dirent rien quand ils virent arriver les gendarmes.

— Votre père est là ? demanda le brigadier du haut de son cheval.



« Votre père est là ? » demanda le brigadier, du haut de son cheval

— Voui, répondit le plus grandet. Il fait la soupe.

Les gendarmes mirent pied à terre et le brigadier ordonna à ses subordonnés d'attendre en se postant près du chemin. On ne sait jamais...

Le gros de la chaleur était passé et du figuier s'exhalait une odeur de confiture, tant le soleil ardent de la journée avait caressé la récolte dont les branches étaient chargées.

Un des morveux grimpa sans un mot dans l'arbre et en redescendit bientôt, porteur de fruits craquelés et dégoulinants de jus qu'il offrit aux visiteurs, au creux de ses mains sales. Les braves gens en avaient les larmes aux yeux.

Bientôt, chacun recevait sur ses genoux deux marmots barbouillés qui se disputaient les bicornes, tandis que, riant dans leur moustache, les représentants de l'ordre chantaient en cadence :

« À cheval, gendarmes. Au trot bourguignon.

« Partons pour la guerre, les autres y sont.

« Au pas ! Au trot ! Au galop ! »

Le brigadier renifla d'un air dégoûté en entrant dans la maison, plus semblable à une porcherie qu'à une habitation humaine.

— Salut brigadier, fit Moïse qui pelait des légumes auprès de la cheminée où brûlait un grand feu. Té, remettez-vous(12). Les petits encombrement toutes les chaises, prenez « au moins » celle-là. Vous m'excuserez si je vous aide pas. Jetez les frusques par terre, ça ne risque rien.

Le brigadier esquissa un geste comme pour dire « cela n'a pas d'importance » et du bout des doigts, débarrassa le siège des haillons qui l'encombraient. En effet, par terre où s'affairaient des poules, ces chiffons puants ne « risquaient » guère que de faire fuir la volaille.

Le Parisien s'assit du bout des fesses et il y eut un moment de silence, rompu seulement par le reniflement de Moïse qui s'appliquait à une pomme de terre.

Le brigadier avait repéré le gros chaudron, là justement où on le lui avait dit. Il chercha une entrée en matière :

— Ça donne bien les récoltes ?

Moïse leva vers lui des yeux sidérés. Les récoltes ? Quelles récoltes ?

— Bou ! fit-il. Avec la sécheresse, rien ne pousse, pauvres de nous !

Surtout si l'on n'a rien semé.

Le brigadier fixait les pommes de terre comme pour dire « elles ont bien été cultivées quelque part », mais Moïse, imperturbable, ne se formalisa pas.

« N'avouez jamais » affirma, devant l'échafaud, un des plus grands

criminels.

Le brigadier se racla de nouveau la gorge :

— Alors, les enfants, ça s'élève ?

— Oh ! dit Moïse qui comprenait fort bien pourquoi les gendarmes étaient venus. Ça s'élève, mais ça coûte cher à nourrir. Je ne vous l'apprends pas, chef ! Au fait, c'est l'heure. Il faut que je mette la soupe à bouillir.

Il prit le chaudron de poudre et zou ! le pendit à la crémaillère. Comme ça, au-dessus du foyer ! C'était du bois de pin et je vous en réponds qu'il flambait bien dans la cheminée.

Alors, le brigadier, devenu tout à coup pâle, mais pâle ! se dressa comme si le feu prenait déjà à son siège.

— Le courrier ! s'écria-t-il. Mes rapports ! J'allais oublier. Si je ne me hâte pas, je vais manquer la diligence.

Il sortit en courant sans même un mot d'adieu. Rassembla, d'un geste affolé, ses subordonnés encombrés de marmots embicornés et sauta à cheval.

— Vite, vite, cria-t-il, piquant des deux. La diligence ! Pourvu qu'elle ne soit pas partie !

Sur la route, tous trois galopèrent jusqu'à la gendarmerie. L'heure du courrier, vous savez, c'est sacré !

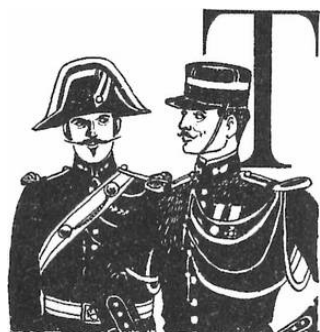
— Et la poudre ? demandait toujours quelqu'un après qu'on se soit bien esclaffé. Elle n'explosa pas dans le chaudron ?

— Oh ! non. La poudre, quand elle n'est pas tassée en vase clos, ça n'explose pas, ça fume. Moïse n'avait pas grand-chose dans la tête, mais il le savait, cela. Tout ce qu'il risquait, c'était de mettre le feu à la cheminée. C'est peut-être ce qui arriva un jour et expliquerait ces ruines.

En réalité, le brigadier, bon militaire bien que de Paris, ne pouvait ignorer comment-on-ne-fait-pas-sauter-la-poudre. Pour tout vous dire, personne ne sut exactement ce qui s'est passé entre lui et Moïse. Ou bien alors, on a oublié...

Mais si je ne vous en avais pas parlé encore... un beau matin, jusqu'à leur souvenir sera, lui aussi, oublié...

Pour une image d'Épinal



TRADITIONNELLEMENT, la silhouette du gendarme nous vient à l'esprit telle qu'elle figure sur les images d'Épinal. L'imagination populaire n'a pas oublié le fameux chapeau de gendarme, ce bicorne garni d'une cocarde tricolore, hérité des temps napoléoniens, ni les moustaches dites « à l'impériale » que Napoléon III mit à la mode à partir de la deuxième moitié du siècle dernier(13).

Et lorsqu'on modernisa cet uniforme avec l'ère de l'automobile, en 1904, pour un képi bien banal, mais si pratique, il sembla que quelque chose manquait aux campagnes françaises.

Oui donc, pendant plusieurs décennies, la gendarmerie resta à la mode des deux Napoléon, le grand et le « petit »...

La première fois qu'il essaya de prendre le pouvoir, Louis-Napoléon, le neveu du vainqueur d'Austerlitz se débrouilla bien mal. Il aurait dû se rappeler que son oncle avait été aussi le vaincu de Waterloo.

L'histoire de sa tentative vaut d'être contée, d'autant que la Gendarmerie était là, aussi...

Au début de l'été 1830, le roi Louis-Philippe, dans le dessein de se concilier une importante fraction du peuple français, décida d'envoyer son fils cadet, le comte de Joinville, chercher à Sainte-Hélène les cendres de Napoléon I^{er} pour les ramener à Paris.

La situation n'était pas fameuse. En France, les uns après les autres, les ministères se montraient impuissants à gouverner. Dans le monde, les grandes puissances tenaient des conférences sans même nous en

aviser.

Ce peu de prestige de notre pays et le retour des cendres semblèrent des circonstances favorables aux projets de Louis-Napoléon. Il pensait que par la magie du prestige encore vivace de sa famille et les souvenirs glorieux qui s'y rattachaient, les Français déjà émus de récupérer le cercueil de l'Empereur, se regrouperaient derrière lui. L'Europe se verrait, elle aussi peut-être, saisie à nouveau d'un respect religieux.

Le programme de l'héritier Bonaparte consistait à renverser d'abord le roi Louis-Philippe, puis à se faire plébisciter président de la République par une consultation populaire.

Le premier des Napoléon avait déjà employé ce procédé inventé par Jules César : consulat à vie, puis sacré.

— Les Français n'ont pas vraiment la mémoire courte, songeait Louis-Napoléon. Ils ne se rappellent que ce qu'ils veulent vraiment se rappeler. Mes amis devront s'employer à faire oublier ces précédents. Parlons pour le moment de gloire, de dignité nationale et surtout de liberté. Voilà un langage apprécié par le peuple.

Il rêvait ainsi à Londres où il s'était réfugié. En France, ses partisans s'activaient pour préparer le terrain. Une voyante anglaise, consultée, indiqua que le meilleur moment à choisir serait le cœur de l'été. Les astres l'indiquaient-ils ? Non, tout bêtement la météorologie.

— En hiver, déclara cette extralucide, les frimas peuvent exercer leur influence et glacer les cœurs, tandis que l'ardeur des jours caniculaires assureront toutes les chances au prince.

Le prince et ses amis se rangèrent donc à un avis aussi éclairé. On fit tout l'hiver des préparatifs soignés.

On choisit la région de Boulogne et de Calais, comme le lieu idéal de débarquement. D'abord à cause de sa proximité des côtes anglaises, séparées seulement par le Channel et puis afin d'effacer le souvenir d'une mauvaise manœuvre de Napoléon le Premier.

C'est là, en 1814, qu'il renonça à envahir l'Angleterre pour prendre le chemin d'Austerlitz, laquelle victoire n'était hélas qu'une étape vers Sainte-Hélène.

On dressa le plan de campagne : débarquement, ralliement des troupes sur place, prise du fort et de la ville, etc. Tout cela ne faisait aucun doute, y compris l'entrée triomphale ultérieure à Paris. Ah ! les beaux projets !

On composa même les appels au peuple et le texte du décret remplaçant l'héritier de Napoléon au poste suprême. Gouverner, c'est prévoir.

Pour un programme aussi magnifique, Louis Napoléon avait réuni autour de lui cinquante-trois amis qu'un bateau à vapeur devait ramasser le long de la Tamise et déposer près de Boulogne, sous

couleur d'un voyage organisé.

— Ce sera plus discret...

... et une cargaison variée :

— Ce sera superbe.

En effet, outre neuf chevaux, huit voitures, huit paniers de provisions, des cigares de La Havane, du vin et des fusils, des ballots dont on bourra les cales, contenaient des uniformes du Premier Empire, achetés au marché aux puces.

Le capitaine du bateau remarqua, en outre, avec un certain étonnement – Louis Napoléon avait le génie de la mise en scène – une cage contenant un aigle qui ne décoléra pas, tout le temps de la traversée, un gros morceau de lard et un petit chapeau pareil à celui immortalisé par Napoléon... Ah ! j'oubliais... un drapeau frangé d'or, enfin.

Le moment venu, on lâcherait l'aigle, Louis Napoléon mettrait le bicorne et placerait le lard entre la coiffe et le rebord. L'oiseau impérial, affamé, après avoir plané au-dessus du ciel de Boulogne, viendrait se poser sur la tête du prétendant pour y déjeuner, et l'on déploierait le drapeau.

— Présage du meilleur effet et qui ne manquera pas d'impressionner la foule, expliqua le dernier des Bonaparte à ses amis enthousiasmés.

Il conclut en montant sur une chaise :

— Je m'arrêterai lorsque j'aurai repris l'épée d'Austerlitz, remis les aigles sur nos drapeaux et le peuple dans ses droits.

— Bravo ! Bravo !

On arriva en vue de la plage de Vimereux vers les trois heures du matin, le 6 août 1840. Le capitaine du vapeur *Edimburg Castles*, tenu hors du secret, mais de plus en plus intrigué, arrêta ses machines.

Un canot débarqua ces bizarres touristes, revêtus d'uniformes désuets, ainsi que l'aigle, le chapeau, le lard et le drapeau. Après de laborieuses discussions avec les douaniers attirés par ce déploiement, on prit le chemin de Boulogne du meilleur pas, en déplaçant une forte odeur de naphthaline. Les gabelous fermaient la marche à tout hasard.

À la caserne de Boulogne, bientôt le clairon sonnerait le réveil. Déjà, dans les cuisines, les corvées préparaient le café au lait...

Quelle ne fut pas leur stupéfaction de voir surgir, devant les fourneaux, un militaire inconnu au bataillon qui le poussa dans la cour avec force gesticulations.

Là, un jeune homme moustachu et maigrelet, à l'habit démodé de général se produisait dans une harangue dont on avait du mal à comprendre le premier mot. Louis Napoléon, élevé en Allemagne et en Suisse, gardera toujours un fort accent germanique.

— Soldats ! criait le nouveau venu. Nous avons des liens indissolubles, les mêmes haines et les mêmes amours. Les mêmes

intérêts et les mêmes ennemis !

— Pendant ce temps-là, mon lait déborde, soupira le cuistot en chef, la louche sous le bras.

Un des sergents, tiré du lit par le remue-ménage, fut le premier de la garnison à récupérer ses esprits. Il avança, les yeux ronds, vers Louis Napoléon, aux fins d'explication.

Le prince, prenant cet étonnement pour de l'admiration, le fit aussitôt chevalier de la Légion d'honneur. Mais il ne put lui transmettre sa propre décoration trop bien cousue. Il faut vous dire que le militaire portait, par coïncidence, le nom curieux de Chapolard.

La très brève cérémonie n'était pas finie que s'avança un groupe d'officiers. Pour une autre distribution de décorations ? Non pas. Pour demander à quoi tout cela rimait.

— Je suis le prince Louis Napoléon, capitaine. Soyez des nôtres et vous aurez tout ce que vous voudrez.

— Prince Louis ou non, je ne vous connais pas. Votre prédécesseur a abattu la légitimité et ce serait à tort que vous viendriez la réclamer. Qu'on évacue ma caserne.

Louis Napoléon porta la main à son pistolet. Le capitaine cria :

— Assassinez-moi, mais je ferai mon devoir.

Il n'en fallait pas plus pour créer un tumulte, car d'autres gradés venus aux nouvelles, prirent vite l'air menaçant.

Louis Napoléon, plus agacé que navré de son peu de succès, crispa la main sur son arme...

Naturellement, le coup partit et atteignit un grenadier qui s'était jeté devant le capitaine.

Pendant ce temps-là, un second groupe des conjurés distribuait, en ville, des proclamations où on lisait :

« ... Venez à moi et ayez confiance en la mission providentielle que m'a léguée le martyr de Sainte-Hélène. Le génie de l'empereur veille sur nous et applaudit à nos efforts parce qu'ils n'ont qu'un but : le bonheur de la France. »

Dans les casernes, les conjurés voyaient se refermer sur eux le cercle des soldats rendus furieux par le sort de leur camarade. Ces lieux paraissaient trop inhospitaliers. Il fallait sans plus tarder les quitter.

— Fuyons !

— Il faut vite nous ré-embarquer. Venez ! Venez.

— Non, dit Louis Napoléon en se dégageant des bras qui le tiraient. Gagnons la haute ville et barricadons-nous. Plus rien, ni personne ne peut vous arrêter.

Pourtant, ils s'arrêtèrent devant les portes bouclées en toute hâte par le sous-préfet. Les bureaux de ce haut fonctionnaire se trouvaient

entre la caserne et la cité. Ses hommes n'eurent que la moitié du chemin à faire, battant de plusieurs longueurs les conjurés.

Poussés par l'élan, ceux-ci re-dévalèrent la ville en direction de la plage. La foule les poursuivait. Sur le trajet, on rencontra la garde nationale locale et les gendarmes à cheval qui prirent le relais.

Louis Napoléon, cependant, essayait de ralentir les siens.

— C'est là que je dois mourir, suppliait-il en se débattant.

Mais les autres n'avaient pas envie de mourir. Tirant, poussant le candidat au martyr, ils dégringolèrent plutôt qu'ils ne descendirent la falaise, vers la jetée près de laquelle, à quelques encablures, était amarré le vapeur anglais.

On appela à grands cris tandis que les gendarmes, abandonnant leurs montures sur la crête du plateau, se précipitaient dans le chemin ou se laissaient glisser le long des pentes. Il en tombait comme s'il en pleuvait.

Malgré les hurlements, le capitaine ne se montrait pas. Était-il devenu sourd ?

Hélas, non. Il venait de se faire entendre donner des ordres contraires par le capitaine du port et deux gendarmes, montés à bord quelques minutes plus tôt. Ce que les conjurés ignoraient.

— Que faire ?

— Ah ! voilà un canot. Vite ! Grimpez !

C'était le canot de sauvetage de l'établissement de bains. Qu'importe le vaisseau, pourvu qu'on ait l'ivresse de la liberté.

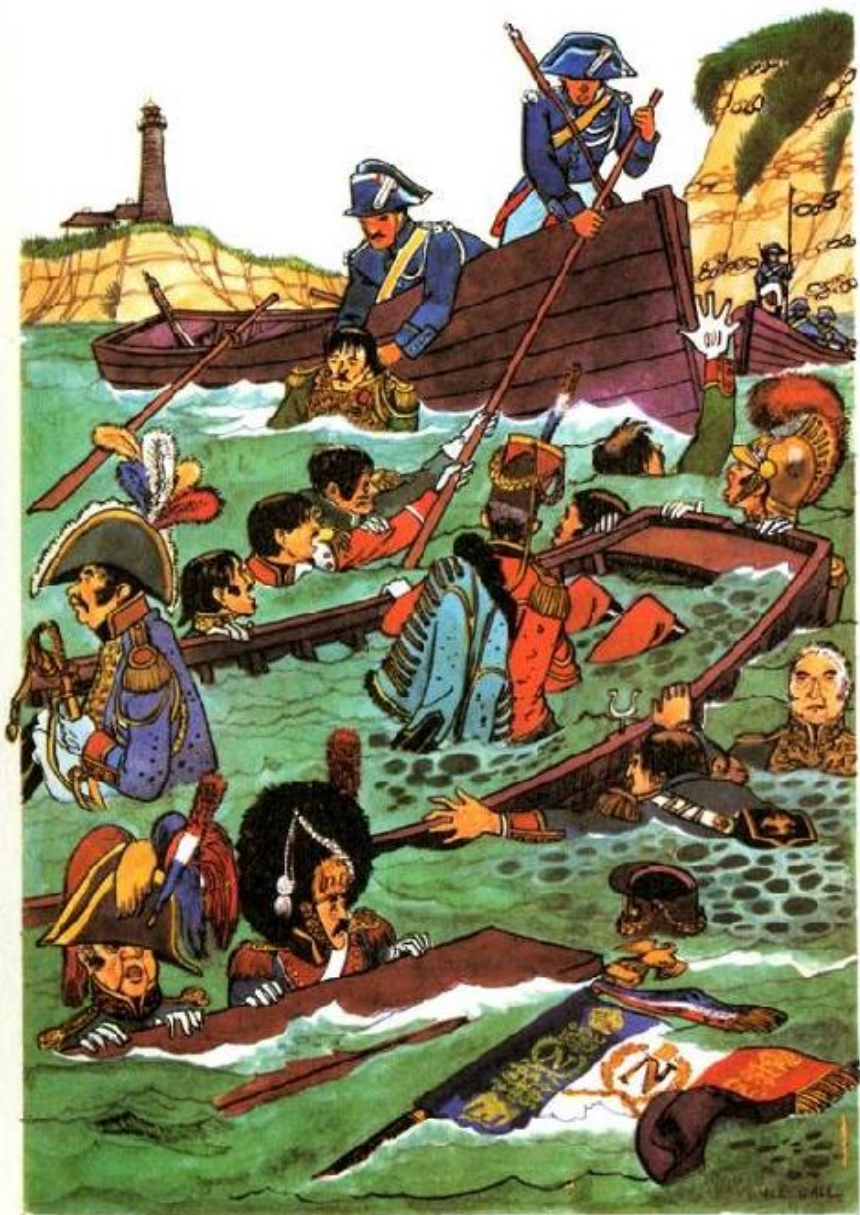
Au premier coup de rame, les gendarmes commencèrent à tirer.

— Une vraie chasse au canard, grommela l'un d'eux.

Une balle frappa un des compagnons de Louis Napoléon.

En s'effondrant, il fit enfoncer l'embarcation.

Le neveu de Napoléon tomba à l'eau en même temps que son projet. Ses amis, tête première, se trouvèrent également dans le bain. Par tous les trous, leurs uniformes mités se remplissaient comme des éponges tandis que la mitraille aspergeait les naufragés. Le prétendant fut blessé à l'épaule...



Leurs uniformes mités se remplissaient comme des éponges

Mais déjà, on mettait d'autres barques à l'eau. Dans l'une d'elles, deux gendarmes à force de rames, malgré la fusillade qui les mettait, eux aussi, en danger, arrivèrent près du prince. Il n'en pouvait plus et se laissait déjà engloutir. Pourtant, ce fin politique savait bien nager. Au propre et au figuré.

De justesse, les gendarmes attrapèrent le neveu de Napoléon par le col et le hissèrent à bord.

Interrogé peu après, le prisonnier déclina son identité.

— Et quelle est votre profession ?

— Prince français en exil.

— De quel droit portez-vous la Légion d'honneur ?

— Je l'ai trouvée dans mon berceau.

On l'enferma au fort de Ham en Champagne. Dans la cour, tournait déjà en rond un autre malchanceux, le capitaine de Chaumareys, responsable, par son incapacité, d'un autre naufrage, celui ô combien dramatique du célèbre vaisseau *La Méduse* sur le radeau duquel un petit mousse avait été mangé.

Quinze ans se passèrent, Louis Napoléon devenu, enfin, prince président, puis – naturellement – empereur, fit pousser sa barbiche en pointe et cirer ses moustaches : la fameuse impériale.

Il retourna à Boulogne où tout le monde, désormais, acclamait Napoléon III.

Les dames portaient la crinoline comme l'impératrice Eugénie et pas un des messieurs ne voulait avoir le menton rasé, afin de mieux ressembler au souverain. Le monde est ainsi fait...

Napoléon III, outre sa barbiche et ses moustaches, affectait un certain sens de l'humour. Cette identification lui plaisait, mais il fit savoir qu'il lui plairait aussi de rencontrer les deux représentants de la Maréchaussée qui l'avaient repêché en août 1840.

— Hélas, Sire, l'un d'eux est mort.

— Et l'autre ?

— Il a pris sa retraite et est devenu douanier.

— Qu'on le recherche.

L'ancien gendarme en retrouvant son rescapé en si bel appareil, manifesta d'abord une grande timidité. Puis, prenant bravement son parti, il expliqua son geste qui remontait à tant d'années :

— Hé Sire, fit-il, vous vous trouviez en contravention. J'étais de service et je vous ai arrêté.

— Mais ce ruban rouge que tu portes, d'où vient-il ? Qui te l'a donné ?

— Sire, c'est le roi Louis-Philippe.

— À l'occasion de mon arrestation ?

L'ancien gendarme toussa derrière sa main.

— Hum, Sire... J'avais de bons états de services, je... (alors un grand sourire illumine sa face ridée). Enfin, c'est vrai, Sire ! C'est à l'occasion de votre arrestation que je l'ai reçu.

L'Empereur lissa une des pointes de sa moustache d'un air navré. Le gendarme ferma les yeux, résigné.

— J'en suis bien fâché, constata le monarque.

— Vous en êtes bien fâché ? Ah ! Sire. Et moi bien consterné à cette heure de vous manquer ainsi de respect.

L'Empereur éclata de rire.

— J'en suis bien fâché... parce que je ne peux plus te le donner puisque tu l'as déjà. Mais voici la médaille militaire.

L'Empereur détacha celle qu'il portait pour l'accrocher à la poitrine du brave retraité.

— Tu es un soldat de devoir.

Et un cadeau de cinq cents francs (presque une année de solde) accompagna la décoration.

Quant à l'aigle, me demandez-vous. Qu'est-il devenu ?

Eh ! bien, avant que le petit chapeau ne tombe à l'eau avec le prétendant, il avait pris son vol pour son compte particulier. On le vit, paraît-il, gagner de ses propres ailes, le ciel de la Belgique, vers l'est, en direction de Waterloo. Quelque deux cents kilomètres, une plaisanterie pour un aigle !

Austerlitz, à l'autre bout de l'Europe, était quand même un peu trop loin...

Les rêves passent comme les aigles. Les modes aussi. Mais le sens du devoir demeure.

N'est-ce pas un bon sujet pour une image d'Épinal, coloriée de bleu, de blanc et de rouge ? Une image comme on n'en fait plus beaucoup.

Mon bicorné pour un royaume



U début de l'été 1975, vous avez dû remarquer que les titres des journaux mentionnaient souvent le nom de l'Archipel des Comores. À vrai dire, on n'a jamais autant parlé de ces quatre petites îles, grains de poussière renvoyés vers l'Afrique par la pointe de la pantoufle à laquelle ressemble la grande île de Madagascar.

Bien peu de Français – car nous sommes réputés pour notre ignorance en géographie – auraient pu, avant cette campagne de presse, rappeler qu'il s'agit d'un archipel situé dans l'océan Indien. Quant à énumérer les noms des îles qui la constituent... Hum ! Voilà une bonne question à mille francs pour un jeu radiophonique.

Vous allez gagner mille francs ! Il s'agit de la Grande Comore, de Mohéli, d'Anjouan, et de Mayotte. Ne l'oubliez pas.

Or donc, au début de l'été 1975, cet archipel faisant partie des territoires français d'Outre-Mer de notre république, réclamait son indépendance, à l'issue d'un référendum. Pour être exact, trois des îles le souhaitaient, car Mayotte n'entendait pas être séparée de la mère patrie adoptive.

Cela donna à des journalistes, envoyés spéciaux, l'occasion de beaux voyages, tandis que de savantes discussions fleurirent à l'Assemblée nationale, à la télévision et autour des tables d'apéritif du Café du Commerce de chacun de nos villages.

Le petit écran nous montra des rivages paradisiaques et chacun fit, par la pensée, escale dans ces pays où toutes passions politiques mises à part, il fait si bon vivre.

Or, imaginez l'impression que dut ressentir, en 1899, un gendarme de Haute-Saône débarquant dans une autre île proche de Madagascar, celle de La Réunion. Fils de paysan, il avait entendu l'appel des tropiques après de nombreuses lectures et, au mois de mars, cette aspiration au dépaysement fut comblée par le ministère de la Guerre. On l'envoya dans ce coin de l'océan Indien.

À Pesmes, son pays natal, les maisons sont étagées sur les rives de la rivière Ognon. Elles se tiennent bien droites et, sous les toits en pente, elles semblent écarquiller les yeux de leurs fenêtres, ouvrant la porte du rez-de-chaussée comme pour dire un perpétuel « Oh ! » désapprouvateur. À Pesmes, en fait de rivages, on ne connaît que les berges plantées de roseaux, le long des eaux tranquilles.

Autant on s'y était étonné des rêves de voyages du jeune Camille Paule, autant on fut éberlué lorsque se colporta la nouvelle, un jour de marché :

— Vous savez, le petit Camille ? Eh bien, il est devenu roi !

— Roi ? Pas possible !

— Comme je vous le dis. Il a épousé une reine, et le gouvernement, ne pouvant conserver un monarque dans les rangs de la Gendarmerie, vient de le mettre à la retraite.

Les commentaires fusaient et s'embrouillaient.

— Une reine ? Dans ce pays de sauvages ? Ce n'est pas une cannibale, au moins ? Déjà que sa pauvre mère avait tellement peur qu'il se fasse manger ! Ça se voit tous les jours là-bas...

— Où c'est « là-bas » ?

— Oh ! bien loin. Près de la Chine, peut-être ?... Mais en tout cas après l'Algérie... J'en suis sûre.

— Et on y mange les gens ? Seigneur !

— Comme je vous le dis, ma bonne dame.

— En tout cas, s'il prend sa retraite, on lui laissera peut-être une garde de ses collègues. C'est plus prudent.

— Une retraite à 31 ans ! Quelle carrière rapide ! Sa famille peut être fière. D'autant que le voilà roi.

— Ils sont très fiers. Mais quand même, ça le chiffonne. Rapport à la belle-fille, vous comprenez. Elle a un nom impossible à prononcer, forcément.

— Elle est noire ? Avec un os dans le nez ?

Renseignements pris et photo produite, la jeune souveraine s'avéra ravissante avec son teint mat de métisse d'Indienne et de Français. Son nez exquis et bien droit démontrait qu'un natif de Pesmes puisse en tomber amoureux et abandonner pour elle sa carrière.

— Oui, mais... le trône ? Il ne faut pas non plus négliger un avantage pareil.

C'est que... de trône, il n'en vit jamais.

— Comment cela s'était-il fait ?

Pour le savoir, il faut que nous reprenions l'histoire de Camille Paule par le commencement.

L'Archipel des Comores, tout en haut donc de Madagascar – et bien loin de la Chine et de l'Algérie ! – est habité par une population assez mélangée. On retrouve chez ses habitants de l'Arabe, du Noir africain, de l'Indien, du Malais, du Malgache et de l'Européen.

À la fin du siècle dernier, alors que les Français s'installaient à Madagascar, après la conquête de ce pays par le général Galliéni, les Comoriens ne formaient pas un seul peuple, à la vérité. Chacune des îles relevait d'un monarque élu par le Conseil des Anciens, parmi les membres des familles les plus nobles.

Depuis 1841, l'archipel était rattaché à la France par une convention, assez mal définie comme l'était la race de ses habitants : mi-colonie, mi-protectorat (territoire protégé), chaque île continuait à dépendre d'un souverain local et celui-ci ne se cassait guère la tête pour son gouvernement. Quand il fait si chaud, rien ne vaut une bonne sieste à l'ombre de la véranda.

À Mohéli, on relevait en ce temps-là d'une reine. C'est plus décoratif. Madagascar en donnait l'exemple, du reste.

Aux environs de 1870, Fatima Djombe s'assit avec majesté sur le trône, en arrangeant bien sa vaste robe volantée et son aussi vaste chapeau de paille, orné d'un nœud de la taille d'une mouette. Elle était superbe. Il est vrai qu'elle descendait des Malabars, peuple du sud de l'Inde. Des gens gâtés pour le physique.

Certains disaient que Fatima comptait par ailleurs dans ses ancêtres le fameux caporal La Bigorne. Ce joyeux Languedocien venu chercher fortune dans ces parages épousa la reine Betsi, souveraine de l'île voisine de Sainte-Marie. Qui sait !

Le sieur Fleuriot de l'Angle, un noble français, grand voyageur, pour ne pas dire grand aventurier, passait par là sur les traces de La Bigorne. Il demanda la main de la reine Fatima et ils eurent une petite fille aussi belle que ses parents.

Mais revenons au gendarme Paule.

Ayant débarqué à Saint-Denis de la Réunion à un millier de kilomètres de Mohéli, de l'autre côté de Madagascar, il prit contact avec l'abbé Batot, un de ses professeurs au collège de Dijon où l'aisance de ses parents lui avait permis de faire des études.

Un jour, le père Batot demanda à son ancien élève, s'il voulait l'accompagner jusqu'à un couvent qu'il devait visiter.

— Les distractions sont rares à la Réunion. Avec plaisir. C'est justement congé pour moi.

Ils se rendirent au couvent et le jeune homme, au lieu d'attendre à la porte, fut aimablement prié d'entrer.

On visita les classes. On écouta la chorale et l'on se vit offrir des rafraîchissements. Soudain, le gendarme fut comme frappé par la foudre.

Une demoiselle d'une rare beauté lui tendait un verre de jus de goyave et il sembla à Camille Paule qu'un ange tombé du ciel lui présentait de l'ambroisie⁽¹⁴⁾.

Sur le chemin du retour, il resta un long moment rêveur sans pouvoir réprimer, par ailleurs, une sorte de tremblement de tout son être.

Enfin, n'y tenant plus, il demanda :

— Qui est-ce ?

Le bon père avait tout de suite compris de « qui » il s'agissait.

— C'est la reine Salima.

— Une reine ? Ah ! elle ne peut qu'être reine ! Mais reine de quel pays et pourquoi se cache-t-elle en ce couvent ?

Le père Batot riait.

— Mais elle ne se cache pas, mon garçon. Elle y termine ses études, tout simplement.

En deux mots, il expliqua que la jeune fille possédait le trône de Mohéli, laissé vacant par sa mère au décès de celle-ci en 1885. Bien que la princesse fut alors âgée seulement de onze ans, le conseil des Anciens avait approuvé cette succession.

— Et le résident français la couronna lui-même. On l'a envoyée à Saint-Denis de la Réunion pour parfaire son éducation. Pendant ce temps, un régent s'occupa des affaires du royaume. C'est-à-dire qu'il prend la plus grosse partie des impôts et va dîner le samedi chez le résident. C'est un gouvernement très simple, comme vous voyez.

La jeune souveraine ne portait pas le nom de son père. La coutume le voulait ainsi. On la désignait sous le délicieux et compliqué patronyme qui étonna les habitants de Pesmes : Ucoulé Salima Machimba.

Elle avait dix-huit ans. Elle était belle à en pleurer. Il avait trente-deux ans, une superbe moustache à l'impériale et un bicorne magnifique. Comment voulez-vous que tout cela ne finisse pas par un mariage ?

On a raconté ensuite et surtout à Pesmes où les langues marchaient bon train, que pour épouser Camille, Ucoulé Salima fut contrainte d'abdiquer. Comme le fera un roi d'Angleterre avant la dernière guerre, pour les beaux yeux d'une Américaine. Ce n'est pas du tout la vérité. Au contraire !

Si les rois peuvent, paraît-il, épouser des bergères – à moins d'occuper le trône d'Angleterre – il est extrêmement difficile à un gendarme « à pied » d'unir sa vie à celle d'une reine. À vrai dire, rien dans le règlement ne le prévoit, et le cas ne s'était jamais encore

présenté.

« Dans le doute, abstiens-toi », sous-entend ce règlement.

Aussi, lorsque Paule vint l'entretenir de son projet, le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de la Réunion fit la grimace :

— Il y a incompatibilité entre l'exercice de l'arme et l'état d'un époux royal, déclara-t-il.

Paule ne comprenait pas très bien, si ce n'est que son avenir soulevait un problème.

Or, il faut vous dire que le chef d'escadron répondait à un étrange nom de famille. Il s'appelait Gendarme !

Le commandant Gendarme se trouvait toujours dans une situation délicate. Le voyez-vous, disant à un de ses gendarmes à pied :

— Votre Altesse Royale me fera huit jours !

Non vraiment, déjà en proie à une situation difficile, il ne pouvait encore se compliquer la vie.

Aussi, comme il ne pouvait exiger que la fiancée abdique – ce qui ne le regardait pas – il préféra proposer à Paule une mise à la retraite anticipée.

— Mais en raison de vos mérites, je vous propose pour une promotion honoraire de maréchal des logis-chef. Non, ne me remerciez pas. C'est tout naturel.

Lorsqu'un photographe épouse une princesse anglaise, sa belle sœur, la reine, lui offre un comté, mais nous sommes en république. Le prince consort Camille Paule, rendit son bicorné et redevint civil, quoique retraité.

Mais les absents ont toujours tort. Poursuivant ainsi ses études à Saint-Denis de la Réunion, la reine Ucoulé Salima avait laissé le sceptre glisser de ses jolies mains.

Peut-être le régent de Mohéli exagérait-il la somme des impôts qu'il exigeait ? Peut-être partageait-il trop souvent le café du président ? Toujours est-il que dans son dos, le peuple murmurait. Des fractions divisèrent les différents clans de l'île.

Finalement, lorsque cela tourna à l'émeute, le gouvernement français excédé mit tout le monde d'accord. On renvoya le régent et on chercha un homme à poigne pour remplacer la jeune souveraine, trop longtemps partie. Le Sultan Saïd Ali fut désigné comme celui qui réconcilierait tout le monde et il gouverna l'ensemble des Comores.

La reine reçut cette nouvelle attristante presque à la veille de son mariage. Je ne sais si elle pleura beaucoup sur l'épaule de son beau gendarme, mais je gage que la bouleversa plus encore que la perte de son royaume la disparition des bijoux de la couronne qu'un traître, peut-être le régent, avait emportés à Lisbonne.

— Ne pleurez plus, Majesté, proposa le résident. La République française vous fait une rente à vie de 3 000 francs or(15). Ce n'est pas

un trésor, mais c'est mieux que rien, surtout lorsqu'on épouse celui qu'on aime. Votre trône, après tout, vous ne l'avez jamais connu. Ah ! croyez-moi, préférez le bonheur d'une vie bourgeoise et confortable, à tous ces soucis.

Ucoulé Salima sécha ses larmes pour en verser de bien douces lorsque le père Batot bénit son union avec le beau moustachu. Ce fut un mariage magnifique que vit le 28 août 1901 toute la haute société réunionnaise en grand tralala dans la cathédrale de Saint-Denis.

L'officier d'état civil de Pesmes en Haute-Saône y rêvait peut-être lorsque, quelques mois plus tard, il transcrivit sur son registre la mention de ce mariage en marge de l'acte de naissance de Paule Camille. À moins que, comme tous ses concitoyens, le nom de l'épousée lui ait paru un peu étrange ?

En effet, on y lit encore que Paule Camille a contracté mariage avec *Ursule* Salima Machimba.

Pendant un moment, Ucoulé (et non Ursule) Salima crut que son époux pourrait lui reconquérir son royaume à la pointe de son épée. Hélas, les gendarmes n'ont pas d'épée. Tout au plus, portaient-ils un sabre, à cette époque. Mais le prince consort Camille n'était même plus gendarme...

Les époux eurent alors l'idée d'en appeler au Président de la République, Émile Loubet, à Paris. Ils n'obtinrent aucun résultat.

Abandonnant définitivement l'idée de récupérer la couronne de sa belle, le maréchal des logis-chef en retraite Camille Paule, investit alors la dot royale dans l'achat d'une superbe propriété en Côte-d'Or. Il y avait un grand verger, et Ucoulé Salima apprit à faire de savoureuses confitures.

Ils y vécurent longtemps, heureux, et eurent trois enfants. Seule la guerre de 14-18 vint mettre une ombre à leur parfait bonheur. Camille fut mobilisé. Grâce au ciel, il revint du front en 1918 sans une blessure.

Le 22 septembre 1946, après une autre guerre à laquelle il ne participa pas en raison de son âge, il mourut dans les bras de celle qui n'avait jamais cessé de régner sur son cœur. Ucoulé Salima lui survécut dix-huit ans et vint se retirer auprès de sa fille aînée Louise, à Pesmes, sur le bord de la rivière Ognon.

Bien sûr, sa royauté ne fut qu'un rêve, mais la Comorienne resta jusqu'au bout, royale et charmante, toujours bien droite dans son fauteuil, comme si elle occupait un trône ou prenait le café chez le résident.

Le Général de Gaulle vint lui rendre visite et lui donna son titre en la saluant. Ce titre, on le lit encore sur les actes de pension et d'état civil.

Et puis, un jour d'août 1964 – pour le soixante-troisième

anniversaire de leur mariage – elle ferma les yeux pour retrouver là-haut son gendarme qui l'attendait.

Le paradis a su certainement lui rendre l'éternelle jeunesse qu'il réserve aux Justes. Quant au gendarme, il a certainement aussi retrouvé ses belles moustaches bien cirées et son bicorne verni. Il doit faire l'admiration de tous les angelots.

L'été dernier, on a parlé des Comores et puis on n'en parlera plus, pas plus qu'on ne parle désormais, de la reine Ucoulé Salima. Le temps passe si vite...

C'est la seule chose, fut-on même gendarme à pied, que l'on ne peut arrêter.

Le suspect Pôl Goz ou une enquête à la mode de Bretagne



E Finistère est pareil à un doigt de la Péninsule Armoricaïne accusant l'Océan, ce perpétuel mécontent. Finistère : fin des terres. Véritable bout du monde, encore peu touché par le modernisme. Comme si la « civilisation » essoufflée d'avoir parcouru l'Europe, ne pouvait aller jusqu'au bout de sa course et renonçait à investir totalement cet ultime territoire, la Bretagne.

Peut-être aussi le vent violent qui déferle de l'Atlantique chasse-t-il vers l'arrière du pays tous les parfums de modernisme ?

L'existence besogneuse des gens d'ici reste, à peu de choses près, telle que depuis des siècles, mal assurée par les faibles revenus d'une terre ingrate, rongée par les embruns et qui semble encore plus basse qu'ailleurs, ou par une pêche de jour en jour plus difficile et plus aléatoire, tant les fonds marins se dépeuplent.

Les hommes, partis en mer pendant la majeure partie de l'année, il ne reste dans les maussades mais touchantes petites maisons de granit du pays bigouden que des femmes en coiffe et des vieillards résignés. Les jeunes, attirés par les mirages de la ville, n'y font désormais que de courtes apparitions au moment des congés d'été et s'y sentent rapidement étrangers. Ah ! comme on est vite privé du confort et du bruit !

Comment peut-on comparer le grisant vacarme des villes au mugissement de la tempête, à la plainte lancinante de la corne de

brume passant le soir sur la lande comme les lamentations des naufragés ?

Il existe même des hameaux où personne n'a désormais envie de revenir. Des hameaux oubliés des routes, si ce n'est des chemins creux, véritables ruisseaux fangeux à la mauvaise saison, lorsque le vent, trop chargé de pluie, s'engouffre entre les talus, sans assécher les sillons bourbeux creusés par les charrettes et les allées et venues des vaches ou des cochons caparaçonnés de crotte.

Pour y aller dans ces culs-de-sac du bout du monde, il faut y avoir à faire expressément, et les gendarmes accomplissant leur visite de routine au lieu-dit le Kermor se montrent soulagés lorsque le calendrier de leur périple ne coïncide pas trop avec celui des marées poussant la bourrasque.

En général, il ne se passe, au hameau, rien de bien extraordinaire à signaler. On n'y vole guère, car il n'y a rien à voler. On se bat parfois, quand on a le vin mauvais à l'issue des interminables dimanches. On ne se plaint pas souvent si ce n'est d'être négligés par les Ponts et Chaussées ou par les P.T.T. Mais cela n'est pas du ressort de la Gendarmerie...

Pourtant, un jour, à la suite des rapports des patrouilles, l'adjudant du canton signala un incident au commandant de compagnie. Oh ! pas grand-chose : deux feux de lande au nord du groupe de maisons. Quelques arpents calcinés d'un terrain communal sans valeur.

— Un feu de lande en cette saison ? En Corse ou dans l'Esterel, nous pourrions en accuser les campeurs. Mais par ici ! Cela ne peut être que volontaire.

— C'est bien ce que nous avons pensé, renchérit l'adjudant à l'autre bout du téléphone. D'autant qu'il n'y a pas eu un, mais deux incendies distincts. Comme il ne s'agit pas de propriété privée mais d'un bien public, j'ai engagé une enquête, naturellement.

— En effet. Et qu'en a conclu cette enquête ?

— Rien.

— Comment rien ? Vos hommes n'ont pas interrogé les gens ?

— Ah ! si, pour avoir interrogé, nous avons interrogé, mais sans obtenir la moindre réponse. Des têtes de bois, sauf votre respect, mon capitaine.

Le capitaine sourit malgré lui. Ah ! la fameuse obstination bretonne !... Mais il n'avait plus envie de sourire au rapport suivant de l'adjudant :

— Vraiment, mon capitaine, je serais heureux si vous pouviez nous accompagner très prochainement au hameau du Kermor dont je vous ai déjà parlé. Avant-hier, nos hommes y ont constaté quatre nouvelles parcelles fraîchement brûlées. Comme précédemment, personne n'a pu encore leur expliquer, ni par qui, ni comment avait été bouté

l'incendie, malgré des traces très nombreuses de piétinements dans les cendres encore toutes chaudes.

— Des piétinements ? Par exemple ! A-t-on remarqué si les habitants portaient des traces de brûlures aux jambes ou aux pieds ?

— La patrouille y a pensé. Mais aucun des gens rencontrés ne semblait en souffrir. Vous savez, le tour des maisons est vite fait. Alors, je me suis rendu au Kermor. C'était hier... Et... (la voix de l'adjudant rendait parfaitement la perplexité de ce gradé, pourtant peu prompt à s'en laisser compter). Et cette fois-ci, j'ai relevé moi-même quatorze parcelles en cendres dans un rayon de huit cents mètres au nord et à l'est des habitations.

— Bigre ! Et votre enquête personnelle n'a rien donné non plus ?

— Rien ! Comme si le feu était tombé du ciel... sans que les habitants paraissent s'en apercevoir ou s'en émouvoir.

— La foudre ? Il n'y a pas eu d'orage dans la région, voyons ! Il fait même assez brumeux.

— Ah ! je sais, mon capitaine ! On ne voyait même pas le Kermor depuis Lesconil ce matin. J'avais pris la barque du passeur pour franchir le bras de mer plutôt que de remonter jusqu'à Pont-l'Abbé et emprunter le pont de la départementale 44. Je vous assure que cette traversée d'un kilomètre dans du coton m'a paru interminable, avec la marée qui aspire le canot. Je comprends que le passeur boive pour oublier, entre chaque service !

Le capitaine se mit à rire, puis sérieux :

— Dites-moi, mon adjudant, il me semble que vous vous laissez impressionner par l'environnement. Vous n'êtes pas en train de vous imaginer du surnaturel dans vos incendies ?

À l'autre extrémité du fil, l'adjudant s'étrangla dans une protestation aussi indignée que respectueuse à l'égard de son chef.

— Grand Dieu, non ! mon capitaine. Mais ce serait une bien pratique explication. Un de mes hommes s'est même demandé, à un moment, si les feux follets qui courent sur la lande, ne pourraient pas être la cause de ces sinistres... enfin de ces sortes de sinistres. C'est vous dire que nous nageons dans le brouillard, comme le passeur.

Les feux follets sont ces flammes légères et fugitives produites par la combustion momentanée des gaz dégagés par les marécages. On les voit parfois danser brièvement dans la nuit et l'imagination celtique en fit, jadis, des farfadets malicieux. La Bretagne reste la terre d'élection du surnaturel. Les gens se montrent très attachés aux légendes toujours vivaces. Fées ou korrigans font encore la loi.

— Enfin, la seule conclusion que je comprenne bien dans cette incompréhensible histoire, est que vous souhaitez, comme vous me l'avez dit, au début, me voir faire un tour par là-bas ?

— Exactement, mon capitaine. Et je vous en remercie.

Pour se rendre de Loctudy au Kermor, pourtant bien proche de l'autre côté du bras de mer (à la vérité une lagune) envahi par la marée deux fois par jour, il faut donc remonter la départementale 2 vers Pont-l'Abbé au nord, en passant par Lesconil, franchir le fond du goulet avec la D 44 qui mène à Bénodet et quitter cette route pour repiquer sur le sud, par les chemins vicinaux. Bref, un trajet sept fois plus long que nécessaire.

L'officier fit d'abord arrêter la Peugeot de service devant les bâtiments de la brigade de Lesconil afin de prendre l'adjudant avec lui ainsi qu'un de ses hommes. Natif de la région, parlant fort bien le breton, il s'agissait du gendarme qui « suspectait » les feux follets.

Quelques minutes après avoir abandonné la route de Bénodet, nos enquêteurs virent devant eux, un ecclésiastique pédaler vent debout, mais avec cette énergie de la foi qui soulève les montagnes. Sous le ciel gris et bas, il ressemblait à une grosse mouche noire battant des ailes pour tenter de reprendre son vol dans un courant ascendant.

Les gendarmes stoppèrent et proposèrent une place au prêtre, ravi de cette assistance envoyée par le ciel.

Le recteur (ainsi appelle-t-on, en Bretagne, le curé) glissa sa bécane à l'arrière du break et s'assit avec satisfaction sur la banquette, à côté de l'adjudant et du gendarme breton qui se serrèrent un peu.

Quand il eut repris son souffle, on engagea la conversation :

— Où allez-vous comme cela, monsieur le curé ?

— Au Kermor, porter les sacrements à la « tante » Soizic.

— Eh bien, comme cela vous arriverez encore plus tôt. Cette pauvre femme est sur le point de passer ?

Le prêtre soupira.

— Ça fait trois fois qu'on m'appelle et à chacune de mes visites, elle repart du bon pied.

— Vous êtes un fameux médecin ! À moins que ce ne soit votre Saint Viatique !

— Ah ! j'en rendrai grâce au Bon Dieu, mais j'ai plutôt l'impression que la « tante » a voulu d'abord faire « marcher » sa famille. Maintenant, ils ont trouvé la solution. Si la bonne dame est vraiment une simulatrice, je leur coûte moins cher que leur médecin. Il ne se dérange pas pour rien, même si la malade n'a plus besoin de lui.

— J'ai vu mieux dans un village de montagne où j'ai servi pendant cinq ans, remarqua l'adjudant. Guère plus arriérés que ceux d'ici finalement, les paysans profitent de la visite du docteur accouru au chevet d'une future maman, pour lui demander d'aider la vache à vêler. Et même, on hésite moins à déranger le praticien pour la vache que pour la fermière. Ou bien ils préfèrent appeler le vétérinaire plutôt que le médecin. Cela s'est vu !

— Si encore, il en était de même par ici, constata le recteur. Tenez,

en ce moment, les porcs du hameau sont décimés par le rouget...

— Le rouget ? sursauta le commandant. Mais c'est une grave maladie infectieuse ! Je n'ai pas entendu parler d'une telle déclaration qui est obligatoire.

— Pensez ! Non seulement personne ne souffle mot de peur que le vétérinaire-inspecteur fasse abattre tout le cheptel survivant, mais encore les familles récupèrent la viande des bêtes crevées. Vous me direz que cela fait, au moins, un peu de protéines, car ici on ne peut se payer le luxe d'aller chez le boucher !... Mais enfin, toute cette cochonnaille, même salée ou fumée, reste cependant bourrée de germes très nocifs pour l'homme.

— Je vais signaler cela à l'inspection Sanitaire, grogna le commandant de compagnie furieux.

— Ne dites pas que vous tenez ce renseignement de mon bavardage, fit observer le prêtre. Je ne l'ai pas appris sous le secret de la confession... mais, si mes ouailles savaient que je les ai trahies, même pour leur bien, elles me fermentaient la porte au nez... J'ai déjà tellement peu de clients à la messe, conclut-il avec mélancolie.

— Promis. Ah ! nous voilà arrivés. Nous vous reprenons en partant, n'est-ce pas monsieur le Curé ?

— Avec plaisir et déjà merci.

Tandis que le serviteur de Dieu relevant sa soutane pour mieux sauter de pierre en pierre, à travers la gadoue, se rendait chez la « tante » Soizic, les gendarmes choisissaient, pour commencer leur enquête, la plus importante maison du hameau.

Un bref coup d'œil suffit pour leur en indiquer la direction. Il n'y a que six chaumières au Kermor.

Ils devaient laisser à leur droite, au fond de l'impasse sur laquelle butait le chemin, un espace délimité par des barrières de planches fangeuses. Une dénivellation, tenant plutôt de la mare, servait d'enclos à trois cochons aussi sales que leur environnement et qui ne devaient qu'à leur mobilité et à leur grognement de s'en distinguer.

— Ils étaient douze avant-hier, murmura le gendarme en les désignant du pouce.

Le ciel était bas et il flottait, en dépit du vent, un brouillard léger, chargé de senteurs de cendres froides et de purin. Mais c'est l'odeur habituelle des hameaux.

Le brigadier poussa la porte vitrée de la maison Le Floch.

Pour augmenter un peu le revenu si faible, rapporté par son homme enrôlé sur un langoustier de Loctudy, Maryvonne Le Floch tenait une sorte d'estaminet-épicerie-bazar-cabine téléphonique dans la salle commune dont les alcôves dissimulaient des lits clos.

Sur le sol de terre battue, quelques poules picoraient sans façon, entre la table familiale et le comptoir. Au mur, en face des rayons

garnis de conserves, un calendrier publicitaire, celui des Postes, et les portraits de famille : des mariés à l'air hagard et le fils aîné, tué en Algérie, dans un cadre drapé de crêpe et constellé de taches de mouches.

Au milieu de l'âtre, sous la vaste cheminée, un trépied supportait une marmite odorante. Dans le coin, une cuisinière émaillée ne semblait pas servir souvent à la préparation des repas car y trônait un poste de T.S.F. Comme dans tous les foyers de la région, il était branché sur Radio-Conquet.

Ces émissions précieuses pour les marins donnent des renseignements météorologiques, le mouvement des bateaux, des nouvelles des pêcheurs en campagne et les appels de détresse.

Les gendarmes connaissent sa voix familière. Elle a permis bien des sauvetages avec le secours de la Gendarmerie Maritime, ses bâtiments et ses hélicoptères.

Le père Le Floch était chez lui. Il se leva pesamment.

— Bonjour, messieurs !

Sans paraître plus honoré ou plus étonné que cela de la visite des gradés, il leur offrit cependant, noblesse oblige, une tournée de « 13° », ce gros vin rouge d'exportation, un véritable décapant qui fait partie des formalités des civilités du pays.

Comme il se devait, on parla d'abord de tout et de rien : du temps, des cours de la criée aux poissons de Loctudy, de la ligne de cars prévue, du nouvel instituteur espéré à l'école voisine.

— Elle pourra peut-être ouvrir à nouveau. Ce sera plus pratique que le ramassage.

— Ah ! ça se dépeuple par ici...

Le commandant de compagnie en profita pour attaquer :

— Vous devez avoir des problèmes de main-d'œuvre pour la culture ? lança-t-il pour enchaîner très vite avant que l'autre ne biaise. Peut-être ces incendies qu'on nous a signalés sont-ils un début de défrichage ?

La moue dubitative du père Le Floch affectait surtout un manque d'intérêt pour ces événements. Histoire de gagner du temps, il fit mine de verser une seconde rasade à ses hôtes dont l'estomac, au supplice, criait déjà tourment. Chacun des gendarmes posa une main sur son verre.

— Merci, merci. On est en service, n'est-ce pas ?

Pour ne pas paraître impoli, le capitaine offrit en retour son paquet de tabac gris. Le patron en bourrait méthodiquement sa pipe lorsqu'un bruit de siège repoussé fit se tourner la tête des invités. Dans le coin de l'âtre, ils n'avaient pas remarqué la vieille mémé Le Floch.

La fumée odorante du tabac de l'intendance sortait l'ancêtre de sa somnolence et elle fouillait déjà sous son tablier de satin, pour en

sortir sa propre pipe, tandis qu'un gentil sourire éclairait le fin lacy de ses rides.

Elle remercia le capitaine en agitant avec énergie le haut cône de dentelle de sa coiffe bigoudène.

— Elle va sur ses quatre-vingt-dix-sept ans, expliqua son fils avec une sorte d'orgueil. Mais chaque fois qu'elle peut tirer une bouffée, elle est toujours prête.

Mémé Le Floch eut un petit rire de modestie ou de satisfaction, puis profitant de ce qu'on la regardait, elle se lança dans une énergique recommandation.

Seul le gendarme comprit la phrase dite en breton. Il tressaillit et les gradés ne saisirent que ces mots ou ces noms : Paul (ou plutôt Pôl) Goz... Un bref coup d'œil entre eux, et le gendarme murmura à l'oreille de son supérieur le plus proche de lui :

— Elle dit qu'il ne faut surtout pas parler de Pôl Goz.

L'adjudant fronça les sourcils et transmit à voix basse à son capitaine.

— Qui est ce Pôl Goz ? fit l'officier sur le même ton.

L'adjudant se tourna vers son gendarme.

— Le vieux Paul, chuchota ce dernier. C'est aussi... hum, le surnom du diable.

Diable !

Ce rapide échange de propos discrets n'avaient cependant pas échappé au patron qui s'agita sur sa chaise.

— Laisse donc, Mémé. T'occupe pas de ça, répliqua-t-il avec autant d'humeur que de gêne.

— Qui est ce Pôl Goz ? demanda cette fois-ci, fermement, le capitaine.

Le Floch gonfla les joues, toussa et finalement haussa les épaules.

— Bouh ! souffla-t-il. Ma mère perd un peu la tête. Il ne faut pas faire attention à son radotage.

Par malchance pour elle, madame Le Floch entraînait dans la pièce, le tablier plein de pommes de terre à éplucher.

Entendant le nom de Pôl Goz, elle eut un tel sursaut que, lâchant son fardeau, elle ne put s'empêcher de laisser rouler les tubercules sur le sol. Elle se baissa pour ramasser les légumes, mais les enquêteurs virent bien sa nuque embrasée par la rougeur sous les maigres cheveux lisses, relevés vers la coiffe.

— Qui est ce Pôl Goz ? madame Le Floch ? répéta avec sévérité l'officier.

Madame Le Floch, maintenant debout, tortillait un coin du tablier d'une main, l'autre crispée sur une pomme de terre. Elle n'osait regarder ni les gendarmes, ni son mari transformé en statue de pierre, si ce n'est les lèvres tétant régulièrement le bec de sa pipe.

Madame Le Floch n'avait jamais entendu parler de Pôl Goz.

— Bon ! Eh bien ! puisque vous ne voulez pas le dire, nous fouillerons le village et nous retrouverons cet incendiaire ! Mon adjudant, vous n'avez pas entendu parler d'un déserteur ou d'un évadé de ce nom et qui se cacherait par ici ? Y a-t-il une famille portant ce patronyme ?

— Non, mon capitaine, mais ce n'est pas une véritable identité. Un sobriquet probablement.

— Nous allons commencer par perquisitionner ici.

Les époux Le Floch étaient devenus gris, pareils au granit formant les murs de leur demeure. La femme avait reculé de quelques pas vers l'âtre et le gendarme remarqua que ses yeux pleins de larmes considéraient le foyer avec ferveur. Il s'approcha lui aussi de la cheminée et tâta la paroi.

Non, il n'y avait pas de porte dissimulée, ni aucune cache visible dans la hotte. Pour plus de sûreté, on irait voir dans le grenier.

Pendant que, à la requête du capitaine, les Le Floch apportaient une échelle, tendue à l'enquêteur comme si elle devait servir à monter sur leur propre croix, l'adjudant sortit de l'estaminet afin de commencer la tournée des autres chaumières.

Comme il claquait la porte, il vit une gamine déboucher de derrière la maison. Elle jeta un bref regard surnois vers lui, sans ralentir sa course pour s'engouffrer dans la plus proche habitation.

— Je ne serai pas le seul à accomplir le tour du hameau, maugréait le gradé lorsqu'il se trouva nez à nez avec le recteur.

Celui-ci souriait de satisfaction malicieuse. Allons, la « tante » Soizic avait une fois de plus repris le dessus.

Mais devant la mine soucieuse du sous-officier, il s'alarma.

— Nous n'allons pas pouvoir vous accompagner tout de suite, monsieur le Curé, expliqua l'adjudant. Voulez-vous nous attendre ?

— Cela dépend pour combien de temps. Mais c'est ce retard qui vous contrarie ? Ne vous en faites pas pour moi, surtout.

— Vous êtes bien aimable, mon père, mais nous recherchons un suspect, un incendiaire. On l'a identifié, mais il se cache dans une des maisons.

— Un suspect ? Un incendiaire ? Pas possible ! Je ne vous avais pas demandé, par discrétion, pourquoi le capitaine se dérangeait, mais permettez-moi de vous dire que les bras m'en tombent. Il y aurait un criminel au Kermor ?

— Eh oui, monsieur le Curé. Les Le Floch ont fini par se trahir.

— Ça ! Je ne puis le croire ! Qui est-ce ?

— Un certain Paul ou Pôl Goz.

— Quoi !

Le recteur fit un véritable saut sur place.

— Répétez, je vous prie.

— Un certain Paul, surnommé Pôl Goz... enfin c'est ainsi que la grand-mère Le Floch l'a désigné. Mon gendarme affirme qu'il n'y a personne de cette identité parmi les habitants. Le suspect est peut-être un malfaiteur en « cavale ».

— Pôl Goz ! Pôl Goz ! Oh ! mon Dieu, ce n'est pas possible.

Le prêtre levait les bras au ciel et, pour finir, partit d'un tel éclat de rire que le gradé se sentit partagé entre la vexation et l'étonnement.

— Elle est bien bonne, hoquetait maintenant le recteur. Ha ! ha ! ha ! Pôl Goz, un incendiaire en « cavale » ? Oh ! pardon, mon adjudant, mais c'est plus fort que moi. Ha ! ha ! ha ! ha !

Enfin, il parvint à calmer son hilarité et expliqua au sous-officier stupéfait :

— Pôl Goz est un manuscrit.

— Un quoi ?

— Un livre écrit à la main. Un manuscrit ! Je ne connais pas d'autres termes.

— Mais comment le savez-vous et com... comment peut-il propager le feu ? Où est-il ? À qui est-il ?

Le prêtre agita la main.

— Attendez. Sérions les questions. Comment je le sais ? Parce que la « tante » Soizic me l'a raconté... il y a un quart d'heure. Oh ! tout à fait en dehors de la confession et des Sacrements. Un peu pour avoir de nouveaux motifs de se plaindre de sa famille. S'ils s'étaient débrouillés pour avoir le bouquin en leur possession ces jours-ci, elle ne serait pas tombée malade, car l'esprit qui l'habite – je vous rapporte les paroles de ma pénitente – cet esprit aurait pu la soulager. Par ailleurs, ce manuscrit contient, paraît-il, des formules cabalistiques, des recettes de bonne-femme tout à fait efficaces... enfin, selon la « tante » Soizic ! Et les neveux ne veulent pas y avoir recours, afin de toucher plus vite la prime d'enterrement de la Sécurité Sociale.

— Quel pays ! s'exclama l'adjudant.

— Oh ! il a son charme, remarqua le prêtre en souriant. Pour en revenir au Pôl Goz, ce qui signifie en breton...

— ... le vieux diable. Mon gendarme a traduit.

— Pour en revenir au vieux diable, il s'agit de l'unique héritage laissé l'an passé aux gens du Kermor, par une espèce de vagabond. Pas un innocent. Un illuminé. Je l'ai rencontré en faisant mes tournées, moi aussi. C'était presque ce que les journaux appellent un hippy. Il en avait la chevelure, la crasse et la douceur. De son passé, je ne sais rien, mais on pouvait le comparer aux bardes des temps anciens. Il m'apparut comme assez érudit ou tout au moins, connaisseur des traditions celtiques dont il se réclamait dans des discours fumeux au

sujet de l'autonomie politique de la Bretagne et du fameux « retour aux sources ». Deux revendications bien à la mode d'aujourd'hui. À la fois bon à rien et bon à tout, il bricolait en échange du gîte et du couvert. Il soignait bêtes et gens qu'il affirmait, le cas échéant, victimes du mauvais œil. De ce mauvais œil, il prétendait savoir se servir et je pense qu'il en faisait un chantage pour profiter de l'hospitalité des gens d'ici, peu soucieux qu'on leur jette un sort.

— Mais le manuscrit ?

— Attendez ! J'y arrive. Il ne se séparait jamais d'une musette où il serrait un vieil almanach dont les marges lui servaient à consigner ses propres formules, parfois astucieuses comme l'usage des simples, comme parfois dangereuses. La plupart de ces recettes se démontrent aussi peu hygiéniques que répugnantes, vous le savez. Ainsi, la « tante » Soizic se porta-t-elle parfaitement bien, tant qu'elle put, selon une prescription, répéter « *Ankou, Ankou, Ar march' hadour glaou, ar pouriz ru, Ankou, Ankou* », sans oublier de boire un verre d'eau-de-vie, pour avaler un escargot cru farci d'une gousse d'ail tandis que le soleil se couchait... Ne riez pas, mon adjudant, la « tante » Soizic est formelle.

« Finalement, le guérisseur ne possédait tout de même pas le secret de l'immortalité, car il trépassa le jour de la Toussaint. Une coïncidence très troublante, paraît-il. Sa mort frappa, du reste, d'épouvante ses hôtes, car il garda longtemps ses couleurs. En fait, il succomba à une congestion cérébrale constatée par le docteur qu'on se décida finalement à appeler. Je l'ai accompagné en terre le 3 novembre dernier et je pourrais vous donner son état civil consigné sur les registres de la paroisse comme sur ceux de la mairie de Lesconil. Mais à ce moment-là, je ne croyais avoir affaire qu'à un banal chemineau. Ce n'est que tout à l'heure que la « tante » Soizic m'a... comment dites-vous ?

— Affranchi.

— Oui, c'est cela, « affranchi ». Le défunt a donc laissé aux gens d'ici ce manuscrit dont ils doivent suivre les prescriptions sous peine de catastrophes très graves. Ce livre-sorcier, habité par l'esprit du bonhomme, continue à protéger le hameau, à condition de passer de foyer en foyer. Chaque famille en est responsable tant que dure son tour de garde. Et « tante » Soizic, encore elle ! prétend que tous les porcs crèvent parce que les Morvan, qui détiennent le bouquin actuellement, ont manqué à un commandement.

— Les Morvan habitent cette maison ? fit soudain l'adjudant, en désignant la chaumière où s'était rendue la fille des Le Floch.

— Oui.

Cette longue et intéressante conversation avait fini par intriguer le capitaine. L'adjudant se hâta de venir à sa rencontre, un peu confus

d'avoir laissé le temps passer, mais très heureux d'annoncer la solution d'une partie du mystère qui ne se trouvait pas chez les Le Floch.

Cela, les enquêteurs s'en étaient aperçus. Ils se montrèrent tout aussi passionnés que l'adjudant par le récit réitéré du curé. Mais que le Pôl Goz soit un manuscrit n'expliquait quand même pas les incendies...

La famille Morvan, la mort dans l'âme et visiblement scandalisée, consentit enfin à livrer le bouquin enveloppé d'une toile cirée et caché dans le recoin intérieur du tablier de la cheminée. « *Pendant trois jours doit se nicher. Aux flammes et à la fumée, bien placé.* »

On eut bientôt la clef de l'énigme des incendies, devant les paysans rassemblés.

« *Pour éviter aux porcs la fièvre ardente*

Faites piétiner chaque matin, la lande brûlante. »,

traduisit encore le gendarme déchiffrant le paragraphe que les gens en larmes finirent par désigner.

— On peut appeler cela de la sélection naturelle, remarqua, à mi-voix, le capitaine. Les bêtes qui résistent aux suites de brûlures, peuvent supporter l'assaut des virus. Bon, maintenant, fichez-moi ce recueil d'inepties au feu, avant que tout le pays prenne lui aussi feu et flamme.

Ce ne fut qu'un cri douloureux, tandis qu'aux yeux des enquêteurs abasourdis, les héritiers du Pôl Goz, tombaient à genoux.

— Jamais ! Pitié ! Pitié !

— Malheur ! Malheur ! se lamentaient les vieilles.

La « tante » Soizic avait retrouvé son énergie devant l'ampleur du désastre. Elle saisit le capitaine par la tunique.

— Brûlez-nous aussi, déclara-t-elle. Car nous périrons avant le lever du jour.

— Pitié ! Pitié ! Le diable va venir nous tirer !

Impatienté, l'officier se tourna vers le prêtre qui regardait, méditatif, ses drôles de paroissiens.

— Enfin, monsieur le Curé, le diable, c'est de votre ressort, n'est-ce pas ? Faites-leur comprendre, vous au moins.

Trois mille ans de superstitions, voilà un morceau bien gros pour un brave curé de campagne. Mais on était sur la terre qui avait vu saint Guénolé et saint Corentin triompher jadis de Marc'h, le dieu aux oreilles de cheval.

— J'ai une solution à vous proposer, dit doucement le recteur. Je vais enterrer ce cahier dans un endroit connu de moi seul et de vous, messieurs les gendarmes. Comme cela, nous serons les seuls responsables. (Et personne ne pourra venir le rechercher, pensait-il malicieusement.) Vous en consignerez l'endroit par procès-verbal et si... hum, la volonté du défunt se manifeste à nos propres dépens, on pourra sortir l'almanach dans un mois et prendre la décision qui

s'impose.

Aucune autre décision, bien entendu, ne s'imposa. Le suspect Pôl Goz retourna à la poussière, au fond du trou que les gendarmes et le chauffeur du capitaine creusèrent au pied du calvaire choisi par le recteur. Seul un amateur de curiosités eut pu le déplorer.

Le vieux diable ne revint jamais tourmenter les habitants du Kermor, auxquels on ne sait par quel miracle, l'administration départementale fit bientôt cadeau d'une route convenable et d'une modeste subvention. Celle-ci suffit cependant à reconstituer le cheptel porcin, décimé par la maladie. Le vétérinaire-inspecteur vérifia par lui-même que les bêtes avaient été dûment vaccinées.

« Tante » Soizic va à présent gaillardement sur ses cent ans. Comme Mémé Le Floch. Et plus personne, désormais, ne parle de Pôl Goz. C'est une histoire doublement enterrée... J'en ai, moi-même, trop dit.

— *Kenavo !* (au revoir !)

Au revoir, mon rôle à moi est terminé.



1 Voir « Légendes et récits de la Gaule et des Gaulois », du même auteur, chez le même éditeur.

2 Voir Contes et Légendes des Croisades, même auteur, même collection.

3 La jument, en anglais, se dit encore « mare ».

4 Ost : groupe de gens relevant de l'autorité de quelqu'un.

5 Le petit chien de Louis XVII retourna en France avec Madame Royale au moment de la Restauration. Il mourut très vieux et fut enterre dans le jardin d'un hôtel particulier, 12, rue de Varenne à Paris. On a retrouvé sa tombe en construisant un immeuble.

6 Police militarisée de l'Allemagne nazie et organe de renseignements de la Gestapo hitlérienne.

7 Quartier général de l'armée.

8 Organisation de police nazie particulièrement efficace.

9 On appelait ainsi les Français qui collaboraient avec les troupes d'occupation et se compromettaient dans des besognes criminelles.

10 Époux d'une souveraine, sans pouvoir réel de gouvernement.

11 Il est curieux de constater que beaucoup d'événements historiques de la Gendarmerie se sont passés au cours du mois de juillet pendant la canicule. Coïncidence étonnante....

12 Remettez-vous : reposez-vous, asseyez-vous.

13 Le Musée National de la gendarmerie à Melun, dans les locaux de l'École National des Officiers de la Gendarmerie, présente d'amusantes rétrospectives. J'espère que, ayant terminé avec plaisir ce livre, mes lecteurs pourront y trouver un agréable but de promenade.

14 Liqueur divine.

15 35 000 de nos francs, à peu près.